

20

# Rapport d'activités

20



**MOVE**  
Molenbeek Vivre Ensemble



# Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>5</b>
<b>A propos</b>	<b>6</b>
Organigramme	9
<b>Services internes</b>	<b>10</b>
<b>L'axe proximité</b>	<b>13</b>
L'équipe de direction	14
Les Maisons de quartier et communautaires	18
La Maison des Femmes	28
Le travail social et jeunesse	35
Sport pour tous	38
<b>L'axe seconde ligne</b>	<b>41</b>
Le pôle scolarité	42
Le programme communal de cohésion sociale	50
Art Co', Cultures ouvertes !	54
Le service d'aide aux Molenbeekois Primo Arrivants SAMPA	57
Antenne J Service d'aide juridique	67
Service Communal d'Accompagnement pour Personnes Incarcérées - SCAPI	70
Accompagnement des usagers de drogues et leur famille - Le Pont	74
<b>Autres services</b>	<b>78</b>
Le centre de vacances Cornimont	79
Les salles polyvalentes de sport Decock et l'Intendant	81
<b>Conclusion</b>	<b>83</b>



# Introduction

Cette année 2020 a bien sûr été marquée par la pandémie de COVID-19 et notre association et ses services ont été touchés de plein fouet, ainsi que nos différents publics. En effet, la crise sanitaire s'est accompagnée d'une crise économique et sociale qui a impacté les publics les plus vulnérables. Inévitablement, avec la perte de certains revenus (rémunération, titre services, jobs étudiants, travail au noir, etc.), la situation de certaines familles est devenue alarmante et critique. Aussi, le confinement dans des petits espaces pour certaines familles nombreuses a été compliqué à gérer. Le stress, l'anxiété et l'incertitude liés à cette crise ont eu des conséquences négatives sur nos publics.

Cette crise a également un impact sur tout un chacun et par conséquent sur nos collaborateurs. La plupart d'entre eux se sont retrouvés en première ligne dès le début de cette crise avec la mission de garder un contact avec le public dans un contexte anxiogène important.

Tout au long de cette année particulière, afin de soutenir les bénéficiaires, les services de MOVE asbl ont fait preuve de créativité pour garder le contact. Nous avons veillé à assurer une présence aussi bien physique qu'à distance en fonction des besoins et des situations. Nos travailleurs ont souvent dû sortir du cadre de leur fonction pour pouvoir soutenir et accompagner les usagers face à cette situation.

Cette année, le rapport d'activités se veut plus succinct et s'est concentré principalement sur les activités des services externes. Dans celui-ci, vous retrouverez une introduction pour chaque service/projet et la description des activités de ceux-ci. La crise COVID a rythmé cette année 2020 et a été un défi de taille que nos équipes ont relevé avec brio. Dans ce rapport, nous vous expliquerons de quelle manière ils se sont adaptés pour rester en contact avec nos publics.

Bonne lecture !

# A propos

L'asbl MOVE – Molenbeek Vivre Ensemble à Molenbeek est une association active depuis plus de 25 ans dans la cohésion sociale dans une optique d'inclusion, de prévention, de participation et d'éducation permanente. Forte d'une vision sociétale inclusive et participative, elle organise, défend et encourage la citoyenneté, l'ouverture et la mixité, la prévention sociale, l'équité et les dialogues sous toutes leurs formes à Molenbeek-Saint-Jean.

Chaque citoyenne/citoyen doit pouvoir mener une vie digne dans un vivre-ensemble respectueux, pacifique et empreint de justice sociale. La collectivité doit pouvoir en être la garante et l'organisatrice dans l'intérêt général; en tenant en compte des mixités culturelles, sociales, intergénérationnelles et de genre. S'appuyant sur cette vision de la cohésion sociale et une forte participation du public, MOVE asbl se positionne comme un acteur démocratique pluraliste, non-partisan et non confessionnel qui vise l'émancipation et la capacitation d'un public diversifié. MOVE oriente son action sur l'ensemble de la population de la commune en vue de lui donner les outils qui lui permettront de s'autonomiser, de s'émanciper et d'aller vers davantage d'épanouissement. En permettant aux personnes et aux groupes d'être les acteurs du changement, elle offre des services sociaux adaptés aux besoins et aux réalités du terrain; notamment dans le cadre d'une approche intégrée et transversale, l'« approche communautaire ».

## Nos missions

MOVE asbl est une organisation non-marchande qui se déploie à travers des services et des actions d'intérêt général qualitatifs, accessibles et professionnels pour l'ensemble de la population molenbeekoise, avec une attention particulière aux jeunes, aux familles et aux personnes fragilisées et précarisées. Elle a pour principale mission de favoriser le mieux-vivre ensemble qu'elle conçoit dans le cadre d'actions et de services intégrés et intégraux. En décloisonnant les dispositifs et son propre fonctionnement, elle offre des services sociaux adaptés aux réalités du terrain en y associant largement le public.

Une optique et une philosophie d'éducation permanente sont en outre transversales à l'ensemble de son action sociale.

Cette action sociale se décline principalement selon quatre axes inclusifs :

- **Capacité** : donner les outils au public pour qu'il puisse se renforcer dans sa confiance en soi, son autonomie, son ouverture, ses choix et son épanouissement, notamment via des services et des activités socio-éducatives et culturelles, tels que l'accès à l'éducation et la formation des jeunes et des adultes.
- **Créer du lien et les conditions d'une société inclusive** : promouvoir l'égalité et l'équité. Rassembler les personnes ou les groupes, les valoriser, leur permettre d'agir et de dialoguer dans l'espace public de manière informée et critique.
- **Offrir un lieu d'écoute, d'accompagnement et d'action** : et s'adapter de manière constante aux besoins du public, soutenir la mise en projet et les initiatives citoyennes.
- **Penser la prévention comme un champ d'action large, intégral et multidimensionnel** : qui va concerner à la fois la prévention sociale et situationnelle. Elle doit pouvoir travailler tant sur les causes que sur les conséquences de la violence, de l'insécurité et de l'exclusion.

## Nos valeurs

- **Le respect** de soi et des autres comme condition fondamentale du vivre-ensemble. Le respect implique en lui-même la tolérance et le respect des libertés individuelles et collectives.
- **La solidarité** comme fondement aux actions prises en vue d'atteindre d'avantage d'égalité et d'équité et de justice sociale.
- **La participation** du public et des travailleurs.
- **L'engagement** envers l'humain et l'ouverture au niveau individuel pour soi-même, pour la collectivité et pour l'organisation.
- **Le professionnalisme**, la compétence, la séparation de la vie professionnelle et de la vie privée, l'égalité de traitement, la non-discrimination, l'impartialité et la confidentialité constituent les piliers du cadre de travail de l'association.

## Nos objectifs

En 2017, le Comité de Direction s'est attelé à la rédaction d'un premier Plan Stratégique pour l'association. Sur base notamment d'une analyse SWOT, le Comité de Direction a retenu 5 axes stratégiques transversaux sur lesquels il déploie son travail avec l'aide de l'ensemble des collaborateurs de l'association :

### Des services évolutifs et adaptés

Le projet de notre association et tout autre projet qui en découle sont nécessairement des projets évolutifs, car ils évoluent avec leur temps, ses défis et ses exigences ainsi que les besoins d'un public diversifié et croissant. Il s'agit ici de garder continuellement à l'esprit que notre organisation œuvre dans un but social bien précis et que pour y parvenir elle doit pouvoir se questionner et le cas échéant se réinventer.

### **Une politique de ressources humaines adaptée aux enjeux et défis institutionnels**

Il s'agit principalement de développer des outils indispensables pour offrir une politique RH digne d'une association telle que la nôtre. Il s'agit d'un travail d'une importance primordiale s'inscrivant nécessairement dans la durée. Il s'agit également de s'orienter davantage vers une gestion par projet et en dotant le projet organisationnel des compétences nécessaires à son plein déploiement. C'est en misant sur la multidisciplinarité, l'expertise, le professionnalisme, un leadership bienveillant, le bien-être au travail et la participation de ses équipes, que MOVE parviendra à mobiliser en interne et convaincre en externe.

### **Générer un fort sentiment d'appartenance**

Le travail poursuivi sur le projet organisationnel doit en outre s'adjoindre d'un fort sentiment d'appartenance en interne pour pouvoir lui donner vie et une certaine pérennité. C'est en rendant les équipes, les services, les cadres et les administrateurs de l'organisation co-auteurs de l'état de diagnostic et de leur vision d'avenir pour l'association que MOVE a doté son projet organisationnel d'une base participative extrêmement élargie et inédite. Il s'agit de continuer notre travail intégrateur et de dialogue interne pour mettre en place une nouvelle culture de travail collaborative.

### **(Re)Devenir un acteur incontournable en matière de cohésion sociale et de prévention**

L'ASBL doit se (re)positionner en tant qu'acteur incontournable dans ses secteurs d'activités. Il s'agit donc d'affirmer et de défendre son identité renouvelée tant au niveau interne qu'en ce qui concerne sa dimension externe et ce, dans l'ensemble de ses réseaux et ses partenariats. L'action de MOVE doit en outre dépasser la dimension locale et cibler d'avantage les différents niveaux de pouvoir aux niveaux national, européen, international. Il s'agit d'incarner et de faire vivre le projet de MOVE en agissant véritablement comme une ASBL de droit privé à part entière ; dans le respect de ses spécificités et de ses liens avec la commune.

Cet axe s'appuiera notamment sur :

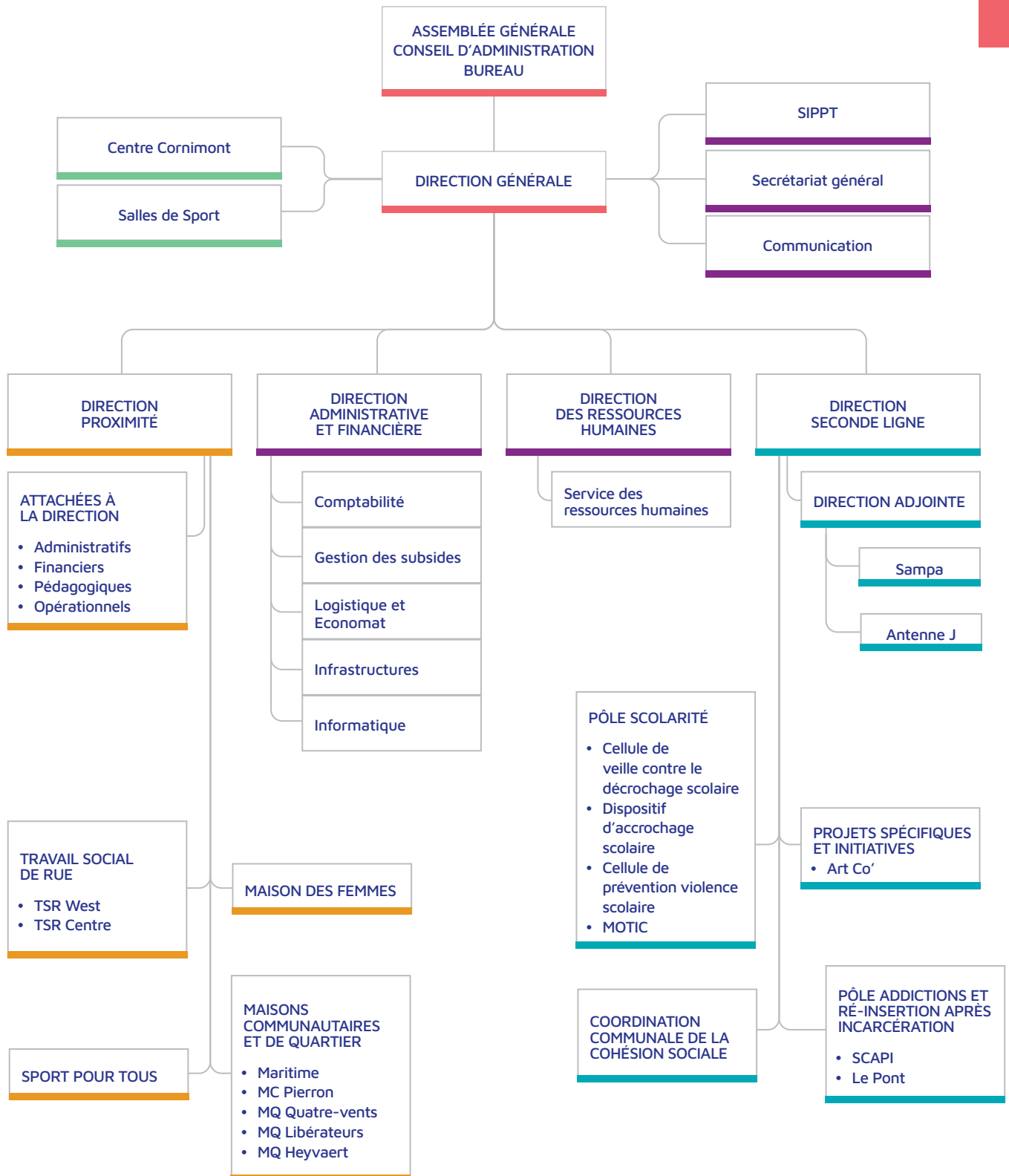
- Une amélioration de la gouvernance en interne.
- Une clarification des rapports avec la commune.
- L'élaboration d'une stratégie de lobbying et de communication interne.

### **Professionaliser notre recherche de subsides**

MOVE est une organisation non-marchande qui travaille dans l'intérêt général. Elle souhaite continuer à offrir des services accessibles et de qualité. Pour y parvenir, MOVE doit à la fois pérenniser les subsides qu'elle reçoit, mais elle doit également rechercher de nouvelles sources de financement essentiellement publiques.



# Organigramme



# Services internes

L'asbl MOVE dispose de plusieurs services internes. Parmi ceux-ci, nous retrouvons le secrétariat général et le service interne pour la prévention et la protection au travail qui dépendent directement de la direction générale. Ensuite, le service des Ressources humaines qui se compose de cinq membres, dépend lui, d'un directeur des ressources humaines. Enfin, sous la direction administrative et financière, nous retrouvons le service Finances, le service informatique, le service logistique ainsi que le service infrastructures et travaux.

## Le secrétariat général

Les tâches de l'assistante administrative sont les suivantes :

- Encodage et suivi du courrier entrant et sortant.
- Suivi du courrier interne/facture.
- Suivi des conventions entre MOVE et les autres institutions et organisations.
- Encodage des différentes dépenses dans le programme de suivi des dépenses.
- Rédaction de déclarations de créances pour les salles de sport.

## Le SIPPT

Le Service interne pour la prévention et la protection au travail est composé du conseiller en prévention (coordination Logistique) et du conseiller en prévention adjoint (coordinateur Infrastructure/Travaux). Ils assurent ces tâches en plus de celles au sein de leurs départements. Ils sont aidés par une assistante administrative du département logistique.

En plus des missions relatives au secrétariat du CPPT, le SIPPT :

- Assure le fonctionnement du service (rapports mensuels, annuels et établissement des fiches d'accident).
- Analyse les risques et collabore au plan global de prévention et plan d'action annuel.
- Collabore et communique avec le SEPPT.
- Gère l'organisation des visites médicales, les formations « sécurité » du personnel, la gestion des équipements de sécurité des bâtiments (extincteurs, trousse de secours, etc.).
- Se tient à jour concernant la législation relative au bien-être.

Afin de renforcer ce service, nous avons engagé un CPI de niveau 1 à la fin du mois de décembre à temps plein afin de pouvoir assurer et couvrir de manière plus exhaustive les besoins de l'association en termes de prévention et de sécurité.

## Le service des Ressources humaines

La direction RH se compose de 5 membres : un directeur, une juriste, une accompagnatrice ISP et deux assistantes administratives.

Le service des Ressources humaines, dans ses aspects administratifs, assume les tâches suivantes :

- Gestion de la paie et gestion administrative complète (documents, données, contacts internes et avec les instances administratives externes, statistiques, budget, etc.) pour le personnel de l'asbl MOVE (133 personnes au 31/12/2020). C'est un service Pay-roll « full service » en charge de toutes les formalités administratives (déclaration DMFA, etc.) qui dans une association de notre taille relèverait d'un secrétariat social.
- Consolidation et validation comptable des frais du personnel (85 % du budget de l'asbl) en collaboration avec le service Finances.
- Relais administratif du service 'GRH' communal pour les prestations et congés du personnel MOVE.
- Gestion administrative du personnel détaché du CPAS dans le cadre de l'article 60 de la loi organique sur les CPAS.
- Gestion et accompagnement social des programmes de transition professionnelle (10 travailleurs sous contrat PTP). Au 1 janvier, la convention PTP sera remplacée par une convention ACS qui nous permettra de stabiliser notre effectif de base et réduire le turnover de l'asbl qui se chiffre en 2020 à 13.74%.
- Gestion de la relation contractuelle de travail : engagements (gestion des CV, contrats, accueil, etc.), avenants, discipline, licenciements, sorties.
- Gestion des relations collectives de travail : préparation (informations juridiques, données relatives au personnel, réunions, etc.), participation et suivi des négociations au sein des organes de concertation (Conseil d'Entreprise, Comité PPT, Délégation syndicale).
- Organisation des élections sociales qui a connu un haut taux de participation : +/- 80% des inscrits sur la liste électorale, malgré la généralisation du vote par correspondance (à cause des mesures sanitaires).
- Lancement d'une formation obligatoire à destination de l'ensemble du personnel (asbl et tiers) consacrée à la prévention des comportements agressifs. Présentation de la charte de formation et du plan de formation individuel/collectif 2021-2025 auprès du CE.
- Etc.

## Direction administrative et financière

La Direction Administrative et Financière regroupe les services Finances, Informatique, Logistique et Infrastructures/ Travaux. Outre l'encadrement et la supervision de ces services qui sont gérés par leurs coordinateurs respectifs, elle assure :

- La mise en place et suivi des procédures administratives et financières ;
- Avec la Direction Générale, l'élaboration et la gestion budgétaire.

### Le service Finances

Le service Finances est composé de 4 personnes (3,7 ETP) et est chargé :

- **De la comptabilité :** opérations comptables, états de rapprochement, comptes de résultat et de bilan, déclarations fiscales des asbl, déclaration de créance, etc.
- **De la trésorerie :** liquidation des salaires, paiement des fournisseurs, élaboration de tableaux de bord relatif à l'encaissement des recettes, gestion des comptes bancaires.
- **De la gestion administrative des subsides :** la collecte des pièces comptables et l'établissement des dossiers financiers selon les circulaires financières spécifiques à chaque pouvoir subsidiant et des déclarations de créance.
- **De la tenue des archives** selon les prescriptions légales.

Enfin, ce service est également chargé au niveau communal du suivi des subsides des pouvoirs publics que l'asbl gère entièrement tant au niveau administratif que financier : bordereau de recouvrement, déclaration de créance, dossiers financiers, etc.

### Le service Informatique

Le service Informatique est composé de 2 personnes (2 ETP) et est chargé :

- **de la gestion, installation et maintenance** du parc informatique ;
- **de l'assistance et support technique**, matériel et logiciels, auprès des utilisateurs ;
- **des inventaires du matériel informatique.**

### Le service Logistique

Ce service est composé de 5 personnes (4,7 ETP) et est chargé :

- **De l'économat :** contact avec les fournisseurs, commandes et livraisons dans les lieux de travail, validation des factures, etc.
- **Des inventaires** à l'exception du matériel informatique.
- **Des assurances :** gestion des contrats d'assurance des biens et des personnes, déclarations et traitement des accidents de travail, sinistres et accidents corporels.
- **De l'organisation du travail et de la gestion du personnel d'entretien**, 11 personnes, ainsi que de la formation du personnel art. 60.
- **De la gestion technique du parc automobile.**
- **L'appui aux événements de la Proximité.**

### Le service Infrastructures/Travaux

Ce service est composé de 5 personnes (5 ETP) et s'occupe :

- **de la gestion des infrastructures** y compris des chantiers réparations et aménagements pour 13 bâtiments avec l'aide d'une équipe de 3 ouvriers (2 CDI et 1 art. 60) ;
- **de la garde** (relai alarmes) des 13 bâtiments 7j/7 et 24h/24.

# L'axe proximité

L'axe de Proximité de MOVE asbl est constitué de services de 1ère ligne qui ont pour principales missions : l'accueil, l'information et l'accompagnement socioéducatif des enfants, jeunes, adultes et familles de la commune de Molenbeek-Saint-Jean, avec une attention particulière portée à l'inclusion des publics les plus fragilisés.

Par son travail, l'axe Proximité vise à renforcer le lien social entre les habitant.e.s, à prévenir les mécanismes de marginalisation, d'exclusion et d'auto-exclusion (repli sur soi), surtout chez les publics jeunes, et à mettre en place des actions qui améliorent les conditions de vie dans les quartiers.

Suivant ces objectifs, notre action est pensée, construite et mise en place selon un principe de co-construction avec les différents publics, afin de s'assurer que les projets soient mobilisateurs, participatifs et porteurs de valeurs citoyennes communes : respect (de soi et des autres), émancipation, mixité (sociale, culturelle, d'âge et de genre), coopération, solidarité et responsabilité.

Les principales sources de subsidiation des services de proximité sont : le Programme de Cohésion Sociale de la Commission Communautaire française (COCOF) de la Région de Bruxelles-Capitale ; le Fonds d'impulsion à la politique des immigrés (FIPI) de la Commission Communautaire française ; le Plan Local de Prévention et de Proximité (PLPP) du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

L'axe Proximité est composé de 10 projets/services : 3 Maisons de Quartier (MQ 4 vents, MQ Libérateurs et MQ Heyvaert) ; 2 Maisons Communautaires (Maison du Maritime et Maison Pierron-Rive Gauche) ; 2 équipes de Travail social de Rue (Centre Historique et Gare de l'Ouest-Beekkant) ; le projet Sport Pour Tous ; la Maison des Femmes ; une équipe de direction.

# L'équipe de direction

L'équipe de direction est composée d'un directeur et de deux attachées, l'une en charge des aspects financiers, budgétaires, administratifs, des ressources humaines et de la formation relative à l'ensemble des équipes, l'autre des aspects de coordination pédagogique, de la rédaction et de la gestion de projets (en soutien aux équipes). En plus de la coordination des équipes de proximité et des activités/projets qui se concrétisent au niveau des différentes structures, l'équipe de direction coordonne des projets propres dont l'objectif général est de renforcer l'offre de services spécifiques de l'axe Proximité, la professionnalisation des équipes, la cohésion sociale et le vivre-ensemble.

# Le projet Classe D

Le projet Classe D comme débrouillardise et démocratie est un projet coordonné par l'attachée pédagogique de la Direction de la Proximité dans le cadre d'un subside spécifique triennal du DASC (Région de Bruxelles-Capitale). Il se déroule sur l'année scolaire et vise la mise en place d'un dispositif d'aide systémique via la mise en place d'un accompagnement scolaire collectif et individualisé pour les enfants de 6ème primaire et un accompagnement éducatif et psychosocial pour les familles volontaires. L'objectif du projet est, d'une part, de renforcer les acquis des enfants de 6ème primaire afin de faciliter la réussite du CEB et d'autre part, d'accompagner ces mêmes jeunes dans tout au long de deux premières années de secondaire, jusqu'au C1ND.

## Chiffres clés en 2020

Axe de travail / Activités	Nombre de participant.e.s	Genre		Fréquence
		Homme	Femme	
Suivis scolaires en mini groupe MQ / MC	40	19	21	2 jours par semaine
Ateliers collectifs parents	12	2	10	1 jour par mois
Accompagnements individuels	7	0	7	A la demande (24 au total)

## Les activités du projet

En 2020, les cinq Maisons de quartier et communautaires de l'asbl se sont inscrites dans ce dispositif, avec des différences. Les Maisons de quartier Libérateurs et Quatre Vents ainsi que la Maison communautaire Pierron-Rive Gauche et la Maison du Maritime, ayant déjà participé au projet en 2019 ont bénéficié du suivi pour les enfants de 6ème primaire et pour les groupes déjà en place et qui sont passés en première secondaire. La Maison de quartier Heyvaert a démarré avec le groupe de 6ème.

Cette année, le projet a intéressé 61 enfants âgés entre 11 et 13 ans ainsi que leurs familles. Il y a eu :

- Deux ateliers de soutien et accompagnement scolaire de 2 heures/atelier, à destination des enfants de 6ème année primaire (6 enfants/atelier), réalisés en partenariat avec l'asbl Schola ULB.
- Un atelier hebdomadaire (pour un total de 21 enfants) de suivi/coaching individuel (méthodologie de travail, révision générale du programme, etc.) pour des enfants de 6ème ayant des difficultés particulières et des jeunes de 1ère secondaire.
- Un groupe de parole à destination des jeunes de 1ère secondaire réalisé par une coache en développement personnel. Les thèmes des ateliers, décidés en concertation avec les participant.e.s, portaient sur les ressentis des jeunes face à l'entrée en secondaire, les questions relationnelles, la scolarité, la vie de famille, etc.
- Un suivi individuel des parents pour les questions d'ordre scolaire : inscription en secondaire (en collaboration avec Infor Jeunes Bruxelles), rencontre avec les professeurs, relais vers des services spécialisés, lecture de documents officiels en lien avec l'école, recherche de matériel scolaire, visites de bibliothèques, centres culturels et psychosociaux.
- Des ateliers collectifs « jeux pédagogiques » pour renforcer les acquis scolaires des parents et les aider à mieux s'impliquer dans le suivi des enfants.

## Adaptation à la pandémie de COVID-19

La crise sanitaire nous a obligés à modifier certains de nos plans initiaux. Par exemple, le « Camps CEB » que nous avons programmé du 6 au 10 avril a été annulé. Néanmoins, l'ensemble de nos activités de soutien et accrochage scolaire a continué à distance, par visioconférence. Face aux difficultés des enfants et jeunes de disposer de matériel technologique adapté, nous avons réalisé les suivis par WhatsApp, renforcé par l'envoi de supports papiers (dossiers scolaires imprimés via un service d'impression qui fait livrer par la Poste) à l'ensemble des enfants inscrits. Ainsi, les activités bihebdomadaires de suivi des enfants ont pu continuer à un rythme similaire. MOVE asbl a décidé d'investir dans le soutien individuel à raison d'une heure, deux fois par semaine et par enfant sous la forme de vidéoconférence WhatsApp.

Le suivi des parents a été renforcé afin de suivre les démarches en cours (suivi de huit demandes d'inscription en 1ère secondaire, recherche d'une école spécialisée, prises de rendez-vous pour les inscriptions chronologiques).

Dès le retour en présentiel en septembre, les activités ont repris une cadence normale. Nous avons néanmoins constaté certains « dégâts » produits par la période de confinement en termes d'acquis scolaires. En collaboration stricte avec certains enseignant.e.s, nous avons aidé les enfants concernés à se remettre sur les rails.

## Groupe de travail École De Devoirs, Supervision pédagogique

Le groupe EDD est né en 2016 de l'exigence de se donner un cadre pédagogique commun d'une offre de services de qualité, davantage structurée, professionnelle et épanouissante pour les enfants et les jeunes qui fréquentent nos structures, tout en laissant la liberté à chaque équipe de créer des projets spécifiques. Comme chaque année, le groupe de travail s'est réuni tous les deux mois pour nourrir la réflexion, partager les savoirs, renforcer la capacité des équipes à fournir un accompagnement à la hauteur des défis posés par notre public. À côté des actions récurrentes et structurelles liées à la conception et évaluation des activités d'École de Devoirs et de Plaines de vacances proposées par chaque structure, les initiatives et accompagnements proposés de 2020 ont été les suivants :

### Intervision

Pour la deuxième année, les référentes EDD des cinq maisons de quartier et communautaires ont pu bénéficier d'un accompagnement spécifique afin d'analyser de manière collective certaines difficultés qui se présentent structurellement dans le cadre du travail EDD. À partir du mois de septembre, suite aux dégâts produits par la période de confinement, les référentes EDD ont choisi de travailler particulièrement l'axe du soutien scolaire en EDD.

### Plan de formation individuelle et collective

Le plan d'action des équipes s'est poursuivi avec difficulté cette année. La crise sanitaire a empêché la tenue de la plupart des formations EDD auxquelles les équipes étaient inscrites. Ces formations, par leur forme et contenu, exigeaient la présence physique des animateur.rices concerné.e.s. Certaines formations ont pu avoir lieu à distance, c'est le cas de la formation pour la construction d'un projet pédagogique.



# Le Labo des Mixités

Mené dans le cadre du Programme de Cohésion Sociale, le projet « Laboratoire des Mixités » est un projet transversal à l'axe Proximité qui ambitionne de renforcer la notion du « vivre ensemble égalitaire », à travers des démarches impliquant les enfants, les jeunes, les habitant.e.s, les parents, les éducateur.rice.s, ainsi que tout adulte accompagnant ces publics. L'objectif est de créer une mallette pédagogique à destination des professionnel.le.s de l'animation, des parents, des enfants pour travailler. Cette année, l'activité du Labo a intéressé deux projets spécifiques : le suivi et la labélisation du projet PCI « Entre discrimination et intériorisation des discriminations : des femmes immigrées en parlent » proposé par la Maison des Femmes et le projet de marches exploratoires et de réappropriation de l'espace public « Mon quartier, mon espace aussi » porté par la Maison de quartier Quatre Vents, en collaboration avec l'asbl Periferia.

# Les Maisons de quartier et communautaires

L'axe Proximité compte trois maisons de quartier (La Maison de quartier Quatre vents, la Maison de quartier Libérateurs et la Maison de quartier Heyvaert) ainsi que deux maisons communautaires (la Maison du Maritime et la Maison communautaire Pierron-Rive Gauche). Ces structures proposent tout au long de l'année des activités s'adressant à un public d'enfants, de jeunes, d'adultes (jeunes adultes et parents). Les principaux axes de travail sont : l'école de devoirs, les plaines de vacances, les activités jeunesse, le soutien parental.

## Chiffres clés en 2020

Axe de travail / Activités	Nombre d'inscrit.e.s	Genre		Fréquence
		M	F	
Écoles de devoirs	315	160	155	4 jours par semaine
Plaines de vacances (ONE)	786	378	408	6 semaines par an
Activités adolescents	150	115	35	2 jours par semaine

# L'École des devoirs

Une École de devoirs est implantée dans chaque Maison de quartier et communautaire de l'asbl. Elles ont les mêmes finalités, poursuivent les mêmes objectifs généraux et s'organisent globalement de la même manière. Cependant, chacune possède une expérience et une « touche » spécifique. Nos Écoles de devoirs accueillent les enfants âgés entre 6 et 15 ans habitant souvent le quartier d'implantation des différentes structures. Il s'agit majoritairement d'enfants dont les parents maîtrisent peu ou pas le français et/ou qui n'ont pas le niveau d'études suffisant permettant de suivre les enfants dans leur parcours scolaire. Il s'agit aussi de parents qui vivent des situations socio-économiques précaires, qui cherchent un lieu d'accueil pour leurs enfants pendant qu'ils travaillent ou se forment, mais également des parents qui souhaitent offrir à leurs enfants des espaces de socialisation et d'épanouissement au-delà des temps propres à l'école et pendant les vacances scolaires. Le taux d'enfants primo-arrivants est également important dans certaines EDD. Bon nombre de ces enfants vivent ou ont déjà fait l'expérience de difficultés scolaires, voire de décrochage. La mixité de genre s'y retrouve, du moins jusqu'à un certain âge.

## Cadre logique

Les Écoles de Devoirs de l'asbl s'inscrivent dans le décret ONE et ils en respectent les quatre missions : le développement intellectuel et social de l'enfant, le soutien à sa créativité et à sa participation citoyenne.

### Soutien et accompagnement scolaire

Les EDD accompagnent les enfants dans la réalisation de leurs devoirs et dans la recherche de leur autonomie (apprendre à travailler seul ou entre pairs, consulter des ouvrages de documentation ou des dictionnaires, faire des recherches), de leur confiance en eux et de leur gestion du temps. Certaines d'entre elles développent la coopération entre enfants et l'entraide dans la résolution collective de certains devoirs. Ces dernières années, nous avons constaté une augmentation importante des risques d'échec scolaire et de décrochage des jeunes suivis par les EDD. Ces constats concernent des enfants en primaire, déjà dans les petites sections. La situation se fait de plus en plus délicate lors du passage en première secondaire. Pour répondre à ce constat, nous avons proposé un dispositif de renforcement scolaire en mini-groupe (max 6 enfants/groupes), nommé Classe D, à destination des enfants de 6ème primaire et des deux premières années d'école secondaire, proposé par des jeunes universitaires via l'asbl Schola ULB. Pour les enfants et jeunes en ayant le plus besoin (et sur proposition des EDD) une aide individualisée a été également mise en place.

### Le développement et l'émancipation sociale de l'enfant

Les équipes travaillent pour (re)mettre l'enfant au centre de son environnement, lui offrir des occasions de développement et de prise d'autonomie, l'encourager dans son épanouissement personnel, de groupe et dans sa créativité. On y encourage les

valeurs d'égalité filles/garçons et de non-discrimination sous toutes les formes, d'échange, de tolérance, de participation, de solidarité. Nous pensons que le développement et l'émancipation sociale de l'enfant peuvent être possibles si les adultes qui les accompagnent sont renforcés dans leurs capacités et en lien entre eux. Pour cela, l'EDD dispose d'espaces de rencontres qui permettent aux parents, aux enfants et aux professionnels d'échanger et de réfléchir ensemble sur les méthodes d'émancipation et de découverte répondant aux demandes et/ou besoins rencontrés sur le terrain. Ces espaces ont lieu dans les cinq EDD une fois par mois sous l'appellation de « Les mercredis des familles ».

### La créativité de l'enfant, son accès et son incitation aux cultures dans leurs différentes dimensions

Les EDD entendent développer l'éveil et les intelligences multiples des enfants, le plaisir de la découverte au-delà des savoirs scolaires et à travers des activités pluridisciplinaires : d'animation, d'expression, de création et de communication menées par les enfants et les équipes des différentes EDD ; de découverte des lieux culturels (musées, bibliothèques, théâtre, cinéma) et initiations aux mondes des arts plastiques qui se déroulent pendant la semaine et plus longuement tous les mercredis ; des projets culturels spécifiques portés par les enfants et/ou la participation à différents grands événements culturels de la Région de Bruxelles Capitale (Zinneke, Mimouna, etc.).

### L'apprentissage de la citoyenneté et de la participation

Les EDD mettent en place et développent des espaces de parole et des activités citoyennes développées par les enfants autour des thèmes écologiques, de solidarité, d'éveil et de curiosité envers l'autre, d'expérimentation, etc. Ces animations ont lieu de manière récurrente et donnent lieu à des productions artistiques et citoyennes qui sont présentées au grand public.

## Les projets phares en EDD – 2020

Chaque MQ/MC développe des projets-phares en fonction des besoins du public et des atouts spécifiques des animateur.rices. Il s'agit parfois d'une approche méthodologique, parfois d'une action spécifique. Ce sont de bonnes pratiques qui soudent les équipes autour d'enjeux précis et deviennent le fil rouge de l'action tout au long de l'année.

### La Maison du Maritime

#### L'atelier musique/théâtre

De mi-septembre à mi-décembre, des ateliers de musique et de théâtre ont été organisés. Ils ont eu lieu une fois par mois les mercredis et deux fois par mois les vendredis. Ces ateliers de musique ont permis d'initier les enfants au langage musical, de travailler la voix, le rythme, d'apprendre une série de chansons et de s'essayer à la polyphonie. L'importance du corps, de la respiration et de la décontraction dans le chant ont aussi été au centre de ceux-ci. Les ateliers de théâtre ont mis les enfants en situation d'improvisation gestuelle et verbale et de par leur spécificité ont permis de développer la confiance en soi des enfants par la présence sur scène où le calme et la maîtrise de soi sont nécessaires. Les enfants ont ainsi pu développer leur imagination et une utilisation plus fine de la langue.

#### Prendre de la hauteur dans les devoirs scolaires

Dans le cadre des activités d'aide aux devoirs, lorsque le temps et le nombre d'enfants le permettent, la référente EDD et l'équipe invitent les enfants à assumer une position réflexive sur les devoirs, à en découvrir les enjeux cachés «le pourquoi du comment», à (re)trouver les liens avec «les savoirs savants» et sortir ainsi des mécanismes de «drill» que beaucoup de devoirs imposent, parfois de manière inconsciente. L'équipe invite alors les enfants à: développer l'intelligence et la faculté de penser hors des limites imposées par l'école; développer les facultés de création, indispensables pour prendre place dans le monde; prendre de la hauteur par rapports aux apprentissages scolaires, comprendre ce que demande l'école, comment s'en emparer, comment s'en émanciper; aborder les difficultés du programme de 4e et 5e primaires d'une autre manière que l'école, lorsqu'on n'a pas encore compris.

### La Maison communautaire Pierron Rive-Gauche

#### Le projet « gestion des émotions »

La Maison communautaire Pierron-Rive Gauche a décidé de dédier un temps aux enfants afin qu'ils puissent poser des mots sur leurs ressentis et exprimer leurs émotions. L'équipe éducative a proposé différents jeux comme le jeu des émojis, la météo des émotions, les jeux de connaissance, les ateliers de relaxation et de protolangage, les carnets personnels développés dans le cadre du projet de bande-dessinée. Les enfants ont été invités à se raconter, à dire leurs émotions, à les partager dans le respect de soi et des autres. Ces activités ont été utiles avec cette année particulière. L'équipe éducative compte poursuivre, en 2021, le travail d'expression libre par le dessin, les poèmes, le récit, la bande-dessinée, etc.

#### Je crée donc je suis !

Réveiller la créativité des enfants, tel était l'objectif de l'équipe pédagogique cette année. En passant par la menuiserie, la création de bijoux, la sérigraphie, la fabrication de savon, la terre glaise, la mosaïque, la technique du vitrail, la laine bouillie, la vannerie de sac en tissus de récupération, le dessin, la peinture. De nombreuses activités ont été organisées. Bien que le confinement ait réduit l'espace-temps de ces ateliers, l'équipe pédagogique a tenu bon pour garder la démarche artistique au cœur des activités EDD et temps libre. Afin d'intégrer les parents et donner de la continuité aux enfants qui se sont retrouvés par moment empêchés de participer aux activités, des tutoriels ont été réalisés par l'équipe pour que les bricolages puissent être réalisés à la maison.

## La Maison de quartier Heyvaert

### L'atelier d'écriture

L'atelier écriture a pour ambition de réconcilier les enfants à l'écriture. L'équipe éducative est partie du constat qu'au fil des années, les enfants présents ont de plus en plus de difficulté à s'exprimer à l'écrit et à l'oral. Pour pallier à ce manque, l'équipe éducative a décidé de mettre en place un projet d'ateliers d'écriture les mercredis après-midi. Le projet se déroule en deux phases. La première consiste en un travail de débroussaillage, une initiation à l'écriture. La seconde phase est celle d'une réalisation artistique autour de la production de la première phase. Le but du projet est d'initier à l'écriture et de sensibiliser notre public à l'importance de pouvoir s'exprimer correctement.

### Le Temps du jeu : temps libre et libéré

Dans une société comme la nôtre, où les temps « productifs » s'enchaînent et un tourbillon d'injonctions nous emporte, il se peut que nous oublions que les enfants ont le droit à disposer de temps libres pour jouer. En effet, c'est dans les temps libres que la créativité et la réflexivité des enfants se développent, sans contrainte. L'équipe éducative est attentive à cet aspect et accompagne les enfants dans cette découverte : en fixant des règles souples avec les enfants, nous les laissons réinventer et changer le jeu comme ils le souhaitent. Et comme le rappelle la référente EDD, « même quand leurs idées sont un peu folles, nous les soutenons : danses, chansons, histoires... Il est important que les enfants perçoivent que ce qu'ils ont fait ou dit a de la valeur ».

## La Maison de quartier Quatre Vents

### Ateliers citoyens : stop ou encore !

La Maison de quartier est située dans un quartier densément habité, pauvre en espaces verts. Les voitures occupent beaucoup de place et ne respectent pas les limitations de vitesse autour de la maison de quartier et de l'École 1 (proche de la maison de quartier). Cela engendre un sentiment d'insécurité chez les enfants et les parents qui se rendent à l'EDD. Avec les familles et le groupe des plus jeunes, en collaboration avec le FabLab et l'École 1, l'équipe éducative a créé des ateliers de signalisation indiquant la présence d'enfants, d'école ou limitant la vitesse afin de sensibiliser les conducteurs à être davantage vigilant et à partager l'espace public. Le projet a débuté avec des ateliers de repérage, de discussion, de dessin et enfin de fabrication de ces panneaux. Cela a permis également de renforcer notre lien avec cette école

où la majorité des enfants fréquentant l'école des devoirs est scolarisée.

### Les livres se mêlent au vent à la Biblioketje

Inauguré en juin 2017 et comptant environ 700 albums jeunesse et romans pour adolescents, ce projet se veut la pièce maîtresse de l'École de Devoirs. Il est la continuité des projets d'accrochage ludique à la lecture et à l'écriture. Pour la quatrième année, l'équipe éducative et les Bibliothèques de Molenbeek ont organisé, en collaboration, des « ateliers de lecture » comme ceci : Moments d'apprentissage ludique de la lecture, écoute et parfois lecture des enfants à tour de rôle; ateliers créatifs en tout genre (cuisine, bricolage, dessin, théâtre, etc.) à partir d'un ou plusieurs livres; moments de lecture individuels dans un coin de la bibliothèque; activités pour faire parler l'imaginaire en inventant la suite des histoires et en faisant vivre des personnages.

Ces ateliers, cogérés avec les enfants, ont permis de montrer l'interaction de la lecture avec les arts et la vie de tous les jours.

## La Maison de quartier Libérateurs

### Cultivons des légumes, retrouvons des racines

Pour la quatrième année consécutive, l'équipe éducative, les enfants, les parents et les habitants.e.s du quartier ont choisi de se retrouver autour de la parcelle collective que la Maison de Quartier gère à Park Farm. Le but est de travailler les thèmes de la production locale, du gaspillage alimentaire et permettre aux enfants d'acquérir des savoirs spécifiques qui ne sont pas enseignés à l'école. Les ateliers plantations se sont alternés avec des ateliers cuisine, pique-nique sans déchet, récupération d'aliments un peu trop mûrs, etc. Grâce à l'investissement des familles et des enfants, nous avons pu bénéficier d'un lieu de cohésion sociale autour d'un projet citoyen, ouvert et inclusif, où chacun.e a un rôle à jouer. Et bien que la crise sanitaire ait compliqué certains moments de partage, les plantes ont poussé et les personnes les plus précarisées ont pu en bénéficier.

## Adaptation face à la pandémie de COVID-19

En mars 2020, l'ensemble des activités EDD des cinq structures s'est arrêté due à la crise sanitaire, pendant trois mois. Face à cette situation, les équipes ont dû se réinventer rapidement. Notre but premier a été de maintenir le lien social avec les publics et la continuité (dans la mesure du possible) des activités charnières de cohésion sociale comme le soutien scolaire, les activités socioculturelles, le soutien parental, etc. Ces adaptations ont été réalisées non sans mal, étant donné que nos actions misent principalement sur les liens de proximité avec les enfants et leurs familles, surtout pour un public précarisé comme celui qui fréquente nos EDD.

Les grandes difficultés ont été l'outillage technologique des familles précarisées, qui sont la majorité de notre public (un seul ordinateur qui sert pour toute la famille, parfois juste le téléphone du parent, des problèmes de connexion, etc.) et les espaces étriqués dans lesquelles des enfants issus de familles nombreuses se sont retrouvés à vivre H24. Conscientes de ces obstacles, les équipes ont proposé des alternatives. En fonction de leurs forces et capacités, elles ont mis en place des projets spécifiques et ont adapté des activités existantes, le maître-mot étant « personne ne reste seul.e ». Cette mobilisation importante a permis d'aider les familles à tenir le cap et à contrer le sentiment d'essoufflement et de solitude que le confinement a engendré. L'ensemble de ces actions a également eu pour but de lutter indirectement contre le temps d'écran qui a été un fléau chez une grande partie des personnes, particulièrement pendant le premier confinement.

Au mois de juin, les EDD ont rouvert leurs portes aux enfants de moins de 12 ans.

La reprise de septembre s'est faite sans trop de difficulté. Néanmoins, la gestion de cas de contamination par le COVID a été source de stress dans certaines EDD.

Ci-dessous, quelques activités et projets menés pendant le confinement.

### Soutien scolaire à distance

Le suivi scolaire a basculé à distance pour l'ensemble des EDD. Ces suivis ont été organisés via WhatsApp, à partir de dossier de devoirs que certains enfants ont reçu par l'école ou bien via des fiches d'entraînement et de révision des savoirs préparés par les équipes en collaboration avec l'attachée pédagogique. Les enfants ont ainsi pu être suivis par visioconférence à raison de trois fois par semaine en individuel ou en mini-groupes. L'objectif était de tenir les connaissances éveillées et d'accompagner ces enfants dans le rythme quotidien de l'apprentissage via des révisions sous forme de jeux, de devinettes de logique, d'activités mobilisant des attitudes de réflexion. En fonction des besoins, certains enfants ont bénéficié d'un accompagnement plus intense. Le projet Classe D a permis d'étoffer cet accompagnement individualisé pour les enfants de 6e primaire.

### Soutien parental

Dans les cinq EDD, des activités de soutien parental à distance ont été mises en place pour aider les familles avec leurs enfants, confinées. Ces activités ont pris différentes formes : une permanence sociale téléphonique pour des problèmes divers (démarches, informations liées à la crise sanitaire, à la scolarité des enfants et au suivi des demandes d'inscription en secondaire, etc.); la distribution de colis alimentaires pour les familles du quartier en difficulté; un soutien scolaire à destination des parents via la diffusion d'informations sur les sites

de soutien scolaire et d'animation pour les enfants; la traduction et soutien dans la compréhension des devoirs proposés par les écoles, etc.

### Distribution de jeux et de livres

Les EDD de la Maison du Maritime et des Maisons de quartier Libérateurs et Quatre Vents ont mis sur pied, dès le mois d'avril, des systèmes de prêt de livres et jeux de leurs collections. Cette action s'est déroulée sous la forme de « permanence à distance » ou via une distribution porte à porte par vélo cargo.

### Distribution de Kit bricolages & Co

Quatre EDD, Maritime, Pierron Rive Gauche, Quatre vents et Libérateurs, ont distribué des kits bricolage et jeux à créer soi-même (petit matériel inclus dans le kit). Faisant partie du plan d'action initial, ces projets ont été redéployés pour s'adapter au contexte. En voici quelques exemples :

- **Projet « Buggybulle »**

*Maison communautaire Pierron-Rive Gauche*

Initié avant le confinement, par la visite du Musée de la BD et la création de cahiers de dessins, ce projet a été réadapté pour être mené à distance. L'équipe EDD a créé des tutoriels, transmis par WhatsApp, et distribué un kit de dessin dans la boîte aux lettres de chaque enfant.

- **Kits graines**

*Maison de quartier Quatre Vents*

L'équipe de la Maison Quatre Vents a proposé aux familles des ateliers « plantations » à démarrer à la maison. Les enfants ont reçu des pots biodégradables, de la terre, des graines et les instructions pour démarrer leur mise en culture. Chaque semaine, les enfants ont été invités à partager des photos et leurs observations concernant l'état de leur plante, le développement, etc.

- **Dessins pour les Homes**

*Maisons de quartier Quatre Vents et Heyvaert*

Les enfants ont été invités à réaliser des dessins à envoyer aux personnes âgées des homes avec lesquelles les EDD entretiennent des échanges tout au long de l'année. Cette activité a été particulièrement appréciée par ce public isolé et a permis de travailler l'esprit citoyen des enfants. Les dessins ont été transmis aux deux homes partenaires via WhatsApp et par la poste.

- **Kits bricolages**

*Maison du Maritime*

Les animateur.rices ont conçu des kits bricolages et expériences scientifiques à partir d'objets et de matériel de récupération facilement repérables à la maison (ex. rouleaux de papier toilette, essuie-tout, pots de yaourts, etc.). Une manière ludique de revoir certains apprentissages scolaires (proportionnalité, abaque des mesures, formules des aires et des volumes, etc.) en impliquant les familles.

### Défis et Challenges

Afin de garder le contact avec les enfants et les jeunes de manière ludique, les cinq EDD ont développé des défis via WhatsApp ou YouTube.

- **Les défis et les énigmes des Quatre Vents**

*Maison de quartier Quatre Vents*

L'équipe d'animation a invité les enfants à réaliser des défis à la maison, un atelier cuisine, des ateliers dessins entre autres, filmés et partagés sur WhatsApp.

Parallèlement, des jeux de devinettes et jeux de mots ont été proposés aux enfants de manière hebdomadaire afin de susciter les apprentissages autrement.

- **Les défis de Libérateurs**

*Maison de quartier Libérateurs*

L'équipe a également invité les enfants à réaliser des activités à faire chez soi et à partager ensuite en ligne (dessins, textes, ateliers cuisine, chants, activités de mise en forme, etc.). Ces activités ont été introduites par les animateurs sous forme de personnages (mascottes).

Elles se sont révélées être un outil performant pour garder le contact avec les enfants et les animateur.rices.

- **Le Groupe « Challenge Pierron-Rive Gauche »**

*Maison communautaire Pierron*

Animé par l'équipe EDD, ce groupe WhatsApp a invité les enfants et les parents à proposer des défis hebdomadaires. L'objectif était de garder le contact avec les enfants de manière ludique, de rompre l'isolement, de casser la routine du confinement et de proposer chaque semaine des challenges par vidéo à relever en famille. Quatre challenges ont vu le jour :

- Challenge 1 : « Fais danser toute ta famille »
- Challenge 2 : « Déguise-toi avec ce que tu trouves dans la maison ! »
- Challenge 3 : « Flash spécial : transforme-toi en journaliste et réalise ton propre reportage »
- Challenge 4 : « Les olympiades confinées : invente ton sport de confinement et organise une compétition en famille ! »



### Projets adolescents (12-15 ans)

La situation a également été compliquée pour les pré-ados pour qui les rencontres entre pairs et avec les membres de l'équipe constituent une bulle d'air par rapport à leur quotidien. Les EDD se sont attelées, d'une part, à continuer les projets en cours et, d'autre part, à créer des temps ad hoc pour ces jeunes. Voici quelques projets :

- **Projet « Ma commune mon espace aussi »**

*Maison de quartier Quatre Vents*

Initialement prévu comme projet de marche

exploratoire par et pour un groupe de filles entre 13 et 17 ans concernées par le droit de femmes à circuler en sécurité dans l'espace public, ce projet a dû être réorganisé à distance. Des réunions en ligne ont permis de produire des temps de partage et de mobilisation. Un exemple réussi est le jeu autour du test de Bechdel.

- **Ateliers Plateforme jeux en ligne**

*Maison de quartier Heyvaert*

Afin de garder le contact avec les pré-adolescents, l'équipe EDD a réalisé une Plateforme de jeux en ligne : partage de jeux vidéo collaboratifs avec un calendrier de rencontres virtuelles hebdomadaire. L'objectif était de garder le contact avec les jeunes à partir de leurs médias préférés, prendre la température du vécu émotionnel de chaque jeune, tout en les invitant à rester dans une dimension collective et ludique.

**Autres projets**

Grâce à un subside exceptionnel de la COCOF, nous avons pu initier des projets destinés au renforcement des activités de soutien scolaire en temps de crise sanitaire.

- **Soutien logopédie**

Le confinement a eu un impact important sur les apprentissages scolaires de certains enfants

et particulièrement ceux dont le français n'est pas la langue parlée à la maison. Nous avons remarqué un « retour en arrière » en termes d'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de mobilisation des savoirs mathématiques de base. C'est pourquoi, nous avons mis en place des temps de soutien spécialisé avec des logopèdes dans deux Maisons de Quartier pilotes : la Maison du Maritime et la Maison de quartier Libérateurs, à raison d'un atelier hebdomadaire de deux heures, destiné à quatre enfants par structure. Le projet s'est poursuivi en 2021.

- **Ateliers scientifiques**

Des ateliers de vulgarisation scientifique à partir de la mise en action des principaux concepts de physique et chimie que les enfants expérimentent sans le savoir dans leur quotidien, ont été mis en place à la Maison de quartier Quatre vents et Heyvaert. En collaboration avec une animatrice scientifique de la Scientothèque, ces ateliers ont permis à deux groupes de 12 enfants, âgés entre 9 et 12 ans, de renforcer les acquis scientifiques de base (tant en math qu'en science) à travers une démarche expérimentale et ludique. Les ateliers ont débuté en novembre à raison de deux ateliers par mois et se poursuivent en 2021.





# Les plaines de vacances

Les Maisons de quartier et communautaires proposent des plaines de vacances lors de chaque vacances scolaires : Printemps, Été, Hiver. Les enfants entre 6 et 12 ans y sont accueillis tout au long de la journée autour d'un programme riche et mobilisateur. Des programmes spécifiques sont prévus pour les pré-adolescents (12-15 ans). Conformément au décret «Centres de vacances» de l'ONE, les plaines se structurent autour de quatre grands objectifs : le développement physique et le bien-être de l'enfant, la créativité de l'enfant et son accès à la culture, l'intégration sociale de l'enfant et la mixité ainsi que l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation.

Les vacances constituent un moment précieux pour les enfants qui y vivent un temps riche en expérience, se ressourcent, partent à la découverte, sortent de chez eux, développent leur créativité, s'émerveillent, rencontrent de nouveaux copains et copines, s'amuse, se détendent et se reposent. Ce temps libre permet à l'enfant de prendre de la distance vis-à-vis des rythmes scolaires, d'expérimenter, de goûter au moment présent, de (se) découvrir et de grandir en compagnie d'autres enfants.

## Quelques projets phares des plaines

Entre juillet et août, la Maison de quartier Libérateurs a proposé deux semaines de camp dans notre centre de séjour de Cornimont afin de permettre aux enfants de se retrouver en collectivité. Lors de ces séjours, les activités nature ont été organisées : des excursions, des jeux de piste, des jeux de nuit.

Lors des vacances de Carnaval puis d'été, la Maison communautaire Pierron Rive-Gauche a hébergé un stage de sérigraphie, proposé par l'asbl Parcours des Écoliers. Les enfants ont pu s'initier à cette technique et réaliser des œuvres collectives afin d'égailler la Maison et ses alentours.

## Adaptation à la pandémie de COVID-19

Cette année, les activités de plaines de vacances ont subi les contraintes liées à la crise sanitaire. Lors du premier confinement en mars, l'ensemble des plaines et des camps déjà programmés pour les congés de printemps ont dû être annulés. En été, grâce à l'assouplissement des règles et à la proactivité des équipes de la Proximité, les activités de plaines de vacances ont été régulières et à plein rythme.

Les équipes ont privilégié les activités au grand air : les sorties dans les parcs d'attraction, les balades en forêt et à la ferme, les journées à la mer. Nonobstant les restrictions sanitaires rentrées en vigueur à l'automne, les équipes des Maisons de quartier et communautaires ont réussi à organiser des plaines de vacances en Automne et en Hiver. Des activités en lien avec le thème de chaque vacance ont été organisées : des défilés de l'horreur avec des masques créés par les enfants, des journées de jeux, des décorations de Noël.



Les Maisons de quartier et communautaires ont également répondu présent à l'appel de la Maison des Cultures pour organiser des kits d'éclairage artistique pour la Fête de la Lumière en décembre. Les enfants sont repartis chez eux avec des petites créations à offrir aux parents et ont participé à l'effort collectif d'égailler leur quartier.

# Les activités jeunesse

## Projet phare «Ma commune, mon espace aussi»

Maison de quartier Quatre Vents

Depuis plus d'un an, le projet «Ma commune, mon espace aussi» réunit un groupe d'adolescentes fréquentant la Maison de quartier Quatre Vents dans l'objectif d'ouvrir un dialogue citoyen sur la place des filles et des femmes dans l'espace public. Un groupe de concertation, des actions sur l'espace public et l'interpellation des mandataires communaux (en charge des politiques de l'éducation, de l'égalité des chances, de la mobilité, de la sécurité et de l'aménagement du territoire) sont organisés pour trouver, ensemble, des solutions à leurs constats et problèmes. Les principaux constats qui ont donné vie à ce projet se résument à la réalité différenciée que vivent les filles et les jeunes femmes dans l'espace public, confrontées à des insultes, injures, remarques insidieuses et gestes physiques déplacés. Pour les jeunes participantes, à cela s'ajoute le problème du contrôle social auquel elles sont soumises, exercé par les grands frères, des voisins ou d'autres membres de la famille et qui les empêchent de jouir de leur liberté. Encadré par les animatrices de Periferia asbl et de la référente EDD de la Maison de quartier, le groupe a réalisé des marches exploratoires et émis des constats pour améliorer l'accès des filles à l'espace public afin de transmettre ces conclusions aux représentants de la commune.

Comme pour les autres projets jeunesse, celui-ci a été tributaire des restrictions imposées aux activités des jeunes à cause de la crise sanitaire. Un frein qui a entravé une partie des réalisations prévues. Néanmoins, les jeunes ont, via leur groupe WhatsApp, réalisé :

**Des séances en ligne** pour déconstruire les stéréotypes des séries télé (avril/ mai 2020), à partir de la question «Quels séries et films vus pendant le confinement?». Les jeunes participantes se sont ainsi entraînées à regarder leur série préférée avec deux outils d'analyse :

- « **le test de Bechdel** » qui montre l'absence ou l'aspect restrictif des rôles féminins au cinéma, qui sont soit inexistantes, soit utilisés comme faire-valoir du héros masculin.
- « **Le Riz test** » qui permet d'analyser la représentation des personnes musulmanes au cinéma.

**Des séances-débat** pour prendre conscience des problématiques vécues en termes d'enjeux politiques et sociétaux.

- une soirée-débat virtuelle pour laisser les jeunes s'exprimer sur leurs craintes pour leur réussite scolaire en ces temps de confinement et pour trouver des solutions ensemble.
- Une séance de quizz/débat autour des connaissances des mouvements féministes et des droits des femmes des différentes époques et régions du monde.
- Un débat autour du film «Salt», vu avant la séance : quel rôle pour les femmes dans le cinéma d'action ?

**MOVE ET PERIFERIA ASBL CONTINUENT LEUR PROJET :**

## "MA COMMUNE, MON ESPACE AUSSI"

*Ce mercredi 22 avril, via une vidéoconférence, nous avons repris contact avec les participantes du projet. Ensemble, nous avons découvert le test de Bechdel !*

**TEST DE BECHDEL:**

CHOISISSEZ UN FILM OU UNE SÉRIE VISIONNÉS RÉCEMMENT ET RÉPONDEZ AUX TROIS QUESTIONS SUIVANTES :


- Y A-T-IL AU MOINS DEUX PERSONNAGES FÉMININS PORTANT DES NOMS ?
- CES DEUX FEMMES SE PARLENT-ELLES ?
- LEUR CONVERSATION PORTE-T-ELLE SUR UN SUJET AUTRE QU'UN PERSONNAGE MASCULIN ?

OUI AUX 3 QUESTIONS ?  
LE TEST EST POSITIF !

NON À AU MOINS UNE DES TROIS QUESTIONS ?  
LE TEST EST NÉGATIF ! L'ŒUVRE ANALYSÉE PERPÉTUE SUREMENT DES STÉRÉOTYPES DE GENRE ...

CE TEST NOUS A PERMIS DE RÉFLÉCHIR À LA PLACE DE LA FEMME DANS LES ŒUVRES CINÉMATOGRAPHIQUES.

**LE PROJET CONTINUE !**



## Ateliers Plateforme de jeux en ligne

Durant le premier confinement, l'équipe jeunesse de la maison de quartier Heyvaert a réalisé une plateforme de jeux à distance. L'objectif était de garder le contact avec les adolescents et les jeunes à partir de leurs médias préférés, prendre la température du vécu émotionnel de chaque jeune, tout en les invitant à rester dans une dimension collective et ludique.

## Café philo 2.0

Le projet naît du constat, fait par la Maison de quartier Heyvaert, que des préjugés, stéréotypes et amalgames enferment certains jeunes à l'adolescence. Ces cadres limitants sont renforcés par le manque de recul sur l'information à laquelle les jeunes ont accès notamment via les réseaux sociaux. Pour contrer cela, l'équipe jeunesse a imaginé un projet basé sur le modèle de la philosophie arabo-andalouse (Averroès, Avicenne), ancré sur la dialectique et la réflexion collective à mettre au service du vivre-ensemble. Grâce à un soutien de la CRU (Contrat de Rénovation Urbaine Heyvaert - Poincaré), l'équipe et les jeunes impliqués ont cheminé vers la création d'un lieu neutre, le « café philo », comme outil propice pour susciter des rencontres, des échanges et des débats objectifs. En s'appropriant ce lieu, les jeunes sortiraient la philosophie d'un cadre de « savoir savant » pour revenir à sa vocation originale : se préoccuper des problèmes de la vie quotidienne dans un espace de parole citoyen. Ce projet a souffert des effets de la pandémie dans sa phase de mise en œuvre. Néanmoins, via des réunions à distance, l'équipe éducative a posé les premiers jalons du projet comme le choix des thèmes à discuter ainsi que la recherche d'intervenants potentiels en fonction du thème du débat.

# La Maison des Femmes

La Maison des Femmes est un service dédié à l'émancipation, l'autonomie et la valorisation des femmes en général et des Molenbeekoises en particulier. Certaines activités, comme les activités sportives et les cours d'alphabétisation, sont uniquement réservées aux femmes, tandis que d'autres activités ponctuelles sont ouvertes à tou-te-s. La Maison des femmes se veut un lieu convivial guidé par les règles du respect et d'égalité où chacune peut se réaliser et s'épanouir.

Les actions menées visent à offrir aux femmes un espace et des activités pour les aider dans leur cheminement vers l'autonomie, l'épanouissement et l'émancipation. Nous accompagnons les femmes dans leurs démarches pour améliorer leur qualité de vie quotidienne et celle de leur entourage. La Maison des femmes valorise également les femmes et leurs compétences et les aide à s'ouvrir, ainsi qu'au public en général, à d'autres visions du monde plus égalitaires.

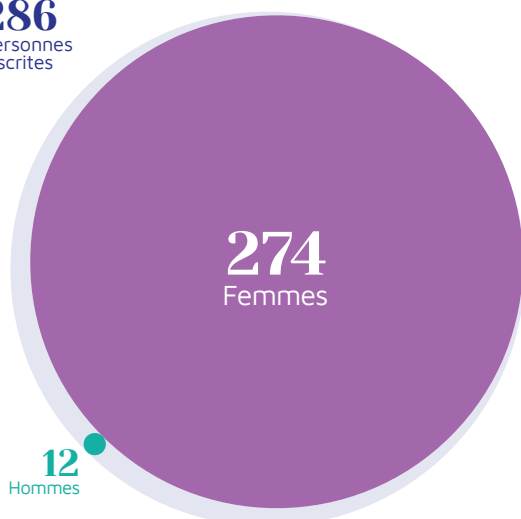
Pour atteindre ces objectifs, l'action de la Maison des Femmes s'organise autour de quatre axes :

- La permanence sociale et l'insertion socioprofessionnelle.
- L'apprentissage : l'alphabétisation en français, l'anglais, l'espagnol, la couture et l'informatique.
- Le bien-être physique et moral.
- Les activités socioculturelles et artistiques.

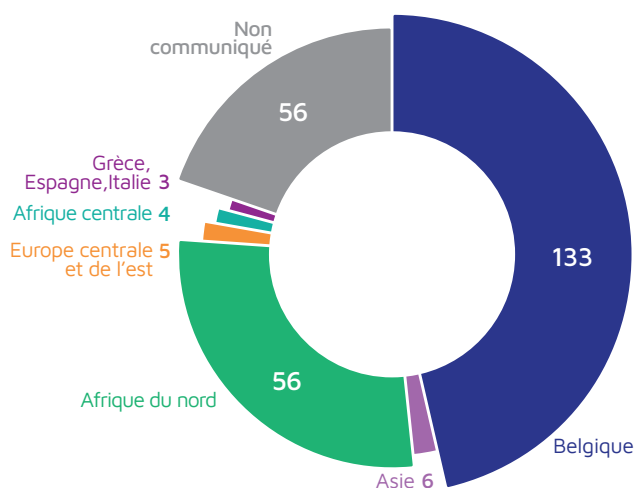
## Chiffres clés en 2020

Vu le contexte sanitaire, nous n'avons pas ouvert de nouvelles inscriptions ce qui explique la différence avec les chiffres de 2019 qui étaient de 409. C'est particulièrement au niveau des membres du sport et de la piscine que la différence est marquée.

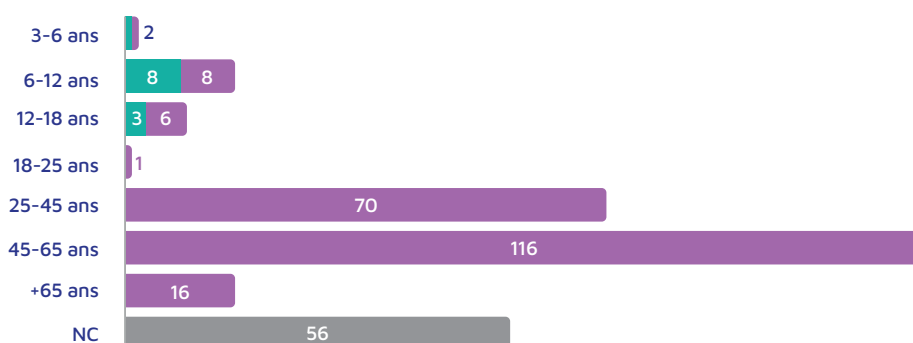
**286**  
Personnes  
inscrites



## Provenance du public



## Tranche d'âge du public reçu



## Les activités du service

### L'accompagnement social

La permanence sociale consiste en un travail d'accueil, d'écoute, d'information, d'accompagnement social, administratif et/ou psychosocial, d'orientation et/ou de clarification de la situation. Elle permet de redonner confiance aux personnes face aux difficultés qu'ils rencontrent et d'encourager l'autonomie. Souvent, une problématique administrative ou une demande d'information cache des problématiques plus complexes. Ainsi, tout en gardant la perspective d'un suivi global, l'équipe propose une orientation vers un service spécialisé.

Le service s'est adapté au contexte de confinement en offrant ses services à distance. Pendant cette période, il a continué à répondre aux demandes des femmes déjà suivies ou qui ont été orientées par des collègues de l'asbl MOVE. Tout au long de cette période, l'activité a été intense, même à distance, car le contexte de crise a confronté les femmes à plusieurs problématiques tant sociales qu'économiques et psychologiques : logement, violences intrafamiliales, endettement, scolarité, séparation/divorce, contribution alimentaire, remise en ordre de la situation administrative, aide matérielle/alimentaire, besoin d'écoute, etc. En juin, les entretiens individuels ont repris, sur rendez-vous.

### L'orientation socio-professionnelle

La Maison des Femmes organise un service d'orientation sociale et professionnelle à destination des femmes déjà suivies par la structure et/ou qui arrivent suite à la réorientation. Il s'inscrit dans la continuité des missions de notre association telles que l'émancipation et l'autonomisation des femmes. Grâce à ce service, ces femmes reçoivent une écoute, un accompagnement dans diverses démarches. Les questions les plus récurrentes sont liées aux freins qu'elles rencontrent sur le marché de l'emploi, au manque de garde d'enfants, aux conditions pour bénéficier des accompagnements et/ou le maintien des droits aux allocations (revenus de remplacement) exigées par les institutions publiques, etc. Une intervenante-conseillère ISP y consacre un mi-temps à travers une permanence et divers projets qui touchent à l'insertion sociale et professionnelle.

Le contexte de crise sanitaire a aggravé la situation des femmes, déjà précaire. En 2020, le service a comptabilisé 77 nouveaux dossiers ouverts, 170 entretiens en présentiel et 308 prises de contact via WhatsApp et téléphone.

### L'apprentissage du français et les autres cours de langue

La Maison des Femmes organise des cours de langue : de français, niveau alpha débutant et avancé ainsi que de néerlandais, d'arabe, d'anglais et d'espagnol. Ces activités sont soutenues par la COCOF, dans le cadre du programme communal de Cohésion sociale.

### Les cours d'alphabétisation en français

Les cours d'alpha ont lieu sur l'année scolaire à raison de deux sessions par année. La première se déroule de septembre à janvier et la seconde de février à juin. La première session a compté 9 groupes avec 153 participantes, la deuxième session, 9 groupes, avec 143 participantes.

Dès le mois de mars, les cours ont basculé en distanciel. Ils se sont donnés par WhatsApp, la majorité des femmes ne disposant pas d'un ordinateur. Des activités collectives sont venues renforcer les apprentissages linguistiques, notamment en lien avec les nombreux projets socioculturels et d'empowerment mis en place par l'équipe (voir plus bas).

- **Le groupe alpha débutantes**

Durant la période de confinement, l'entièreté des cours a dû être repensée pour permettre la continuité des apprentissages. Les animatrices ont créé des vidéos et des enregistrements audio sur des thèmes variés pour favoriser des compétences telles que l'expression orale, la compréhension à la lecture et à l'audition, le développement du vocabulaire, etc. Afin de renforcer le travail personnel des apprenantes, les animatrices ont mis à disposition des cahiers d'exercices (français, math, logique). Lorsqu'il a été possible, l'équipe a repris les cours en présentiel, de manière individualisée, dans l'objectif de rencontrer chaque apprenante au moins une fois par semaine en présentiel.

- **Le groupe alpha avancé**

Le partage du vécu du confinement a servi de trame pour la réalisation des ateliers linguistiques avancés.

Des élaborations et de textes individuels et collectifs, leur partage et correction ont permis de cheminer dans l'apprentissage.

Cela a été l'occasion de travailler des compétences spécifiques liées à la narration et à la grammaire. Par ailleurs, le groupe a participé à la Foire du livre avec un projet sur les plantes aromatiques (voir plus bas) et à une rencontre avec des écrivaines marocaines autour de l'écriture et des droits des femmes. Une sortie à la bibliothèque pour l'initiation à la lecture a été organisée ainsi qu'une participation au Centre Maritime pour la célébration du 8 mars.

### **Les cours d'anglais, d'espagnol, de néerlandais et d'arabe**

À la demande de notre public, et grâce à l'encadrement par des bénévoles, la Maison des Femmes organise un cours d'anglais, un cours d'espagnol, un cours d'arabe et un cours de néerlandais une fois/semaine, assortis d'activités de mise en pratique. L'objectif de ces cours est de s'ouvrir à d'autres langues : l'anglais et l'espagnol pour les voyages, l'arabe pour s'alphabétiser dans sa langue maternelle et le néerlandais pour appréhender ou améliorer la deuxième langue nationale. Cette année, 21 femmes ont participé au cours d'anglais, 7 femmes au cours d'espagnol, 17 femmes en néerlandais et 7 femmes en arabe.

### **Le bien-être physique et les activités sportives**

La Maison des Femmes organise des activités sportives et de bien-être grâce entre autres au soutien de la COCOF via le programme Sport au féminin. Le but est d'amener des femmes molenbeekoises, primo-arrivantes ou non, de différents âges et de différents statuts, à faire du sport. Dans un premier temps, en groupe, afin qu'elles puissent faire du sport régulièrement, mais aussi les initier à différentes pratiques sportives afin qu'elles puissent s'ouvrir au monde et prendre du plaisir dans le sport.

Tant que la situation sanitaire l'a permis, les ateliers hebdomadaires ont été organisés en présentiel. Le dispositif a proposé des activités à l'extérieur et des découvertes de nouvelles disciplines dans des salles communales (Salle Decock, Hall des sports Heyvaert, Salle de l'Intendant) et des lieux privés (piscine Wellness Helena). Dès le mois de mars, les activités sportives ont basculé en distanciel. Après une reprise estivale, des nouvelles restrictions ont été de mise jusqu'à la fin de l'année. Au total, 93 femmes ont suivi les ateliers. Parallèlement aux activités sportives, l'animatrice en charge des ateliers a mis sur pied des cours de cuisine saine, des ateliers nutrition, des ateliers bien-être autour de l'immunité et de la fabrication du gel hydro-alcoolique.

### **Art et créativité**

- **Les cours de couture**

Six groupes de couture ont été mis en place en 2020. L'objectif premier de ces ateliers est d'apprendre la couture et de perfectionner ses connaissances. Les ateliers sont aussi un lieu de solidarité où les apprenantes qui savent déjà manipuler les machines confectionnent des écharpes pour les personnes sans-abris et créent des objets à vendre au Marché de Noël. Dans les différents groupes en 2020, nous avons accueilli 45 femmes lors des deux sessions. Les étudiantes ont confectionné des masques pour des soignants et policiers. Ensuite, la Maison des femmes, comme tous les autres services de l'asbl, a participé à la distribution des masques organisée par la commune de Molenbeek-Saint-Jean.

- **Les ateliers de peinture**

Les ateliers de peinture sont un lieu d'expression artistique et d'échange sur les expériences personnelles et collectives en rapport avec l'art et une initiation à la couleur et aux différentes techniques de la peinture et de l'image à travers une réflexion croisée sur l'art oriental et occidental. Le tout orchestré par l'artiste plasticienne et maître verrier Roxana Alvarado. Lors du confinement, les ateliers ont repris via Zoom au rythme habituel de deux fois par mois. Le thème de cette année a été le vécu de chacune en période de confinement.

### **Activités socio-culturelles**

- **« Les savoirs de l'herbier »**

Depuis trois ans, dans le cadre du programme Objectif Lire (avec le soutien Fédération Wallonie Bruxelles) la Maison des Femmes participe à la Foire du Livre de Bruxelles. Cette année, la collaboration a été centrée sur la création d'un herbier par les femmes apprenantes alpha. Objectifs : partager leurs secrets en herboristerie et présenter un herbier avec des noms des plantes calligraphiés et des recettes d'utilisation

pour une vie saine.



#### • **Présentation du Recueil de Kasalà « Debout et dignes »**

La Foire du Livre a été également l'occasion de présenter le recueil de Kasalà. Écrit avec l'accompagnement de Delphine Gérard, dans le cadre du projet « Entre luttes et intériorisation des discriminations : des femmes immigrées en parlent et agissent » soutenu par la FWB et encadrées par l'asbl Théâtre Ô plus, les participantes se sont entraînées à la prise de parole en public en mettant en scène leurs lectures.

### **Activités parents/ enfants**

La Maison des Femmes organise tous les mercredis des activités parents-enfants. Un temps de rencontre, d'échange, de partage de la culture féministe et d'apprentissage autrement.

#### • **Communication parents-enfants**

La collaboration avec l'asbl Ma vie en main s'est poursuivie autour de l'éducation positive. Six ateliers du 2/10 au 13/11 ont eu lieu autour de différents thèmes : l'éducation positive et bienveillante, le renforcement de la confiance et de l'estime de soi chez l'enfant, l'aide au calme et à la sérénité chez l'enfant, l'éducation à l'intimité et sexuelle.

#### • **Le cirque à la Maison**

En partenariat avec l'École du Cirque de Bruxelles, des ateliers jonglerie et funambulisme ont vu le jour. Objectifs : initier les parents et les enfants aux principales techniques, apprendre le geste adroit, l'équilibre, l'anticipation, la concentration et la gestion des émotions.

#### • **Les ateliers créatifs**

Des ateliers créatifs (dessin, poterie) ont été organisés dans le but de partager des temps d'activité et d'échange entre parents et enfants. Animés par des spécialistes, ces moments ont facilité la communication, la (re)connaissance et le plaisir de faire ensemble.

#### • **Atelier photo**

C'est autour de la photo que des mamans et des enfants se sont retrouvés pendant le congé de Carnaval. Eslem Akdag, photographe et stagiaire à la Maison des Femmes, a partagé son savoir en photographie avec le groupe, pendant cinq jours.

### **Manifestations**

La Maison des Femmes fait partie du réseau associatif féministe bruxellois et belge. Elle participe aux manifestations féministes annuelles de la Journée Internationale des droits des femmes, la Marche Mondiale des Femmes et la manifestation contre les violences faites aux femmes.

La plateforme « Molenbeek Debout Pour Les Femmes - MODE F » a été créée à l'initiative de l'asbl Les Albelges et regroupe plusieurs associations molenbeekoises qui militent pour l'émancipation des femmes et leur épanouissement dont l'asbl le Foyer, la Rue et ADIB.



Les violences faites aux femmes, qu'elles soient psychologiques, économiques, physiques ou sexuelles, sont l'expression de la domination et de l'oppression que beaucoup de femmes, à tout âge, subissent encore dans nos sociétés. Ces violences entravent le parcours de beaucoup de jeunes filles et de femmes. C'est pour cette raison que le premier objectif de la plateforme est de lutter contre toutes ces violences, en commençant par la prévention jusqu'à la prise en charge par la justice des plaintes déposées par les victimes et le suivi en incluant tous les dispositifs nécessaires pour trouver des solutions efficaces dès le premier acte de violence. Comme première activité, la plateforme a organisé une manifestation contre les violences faites aux femmes sur la Place communale le 25 novembre, avec une commémoration en mémoire de Salwa, victime de féminicide.

## Quelques projets phares

- **Entre luttes et intériorisation des discriminations, des femmes immigrées en parlent**

Le projet vise à créer un espace d'information et de capacitation afin de renforcer les connaissances des femmes migrantes et immigrées, du système de lois et procédures ainsi qu'à leur accès effectif pour faire face au sexisme, racisme et classisme ordinaires, plutôt qu'à les intérioriser. À travers l'alternance entre rencontres en groupe de parole avec des personnes-ressources ainsi que via une prise en charge individuelle psychosociale, les participantes ont été mises en condition, d'une part, de renforcer leurs connaissances des lois et procédures et, d'autre part, de partager leurs histoires, les conseils et les bonnes pratiques utilisées par chacune d'entre elles afin d'exercer activement leurs droits et d'éviter le repli dans la sphère privée et/ou communautaire. Une vingtaine de femmes ont participé au projet. De novembre 2019 à mars 2020, les ateliers collectifs se sont déroulés à partir des thèmes choisis par les participantes : les croyances limitantes et l'estime de soi, avec Rihab Mohamadi ; les femmes et leurs corps/sexualité, avec la sexologue Zina Hamzaoui ; la rencontre et échange avec l'écrivaine Fatiha Saidi autour des mariages forcés et arrangés ; les discriminations dans la loi belge (Unia, la juriste Fatima Hanine) ; les systèmes de discrimination sexiste et raciste ( Vie Féminine, Faiza Cherfi) ; des ateliers d'auto-défense (Garance asbl, Fabienne Bettex). Pendant le confinement, les ateliers ont basculé en distanciel et l'accès a été étendu à d'autres femmes, en fonction de leur demande. À la rentrée, les ateliers ont repris ainsi que le travail artistique, via la peinture et la céramique. Le fil rouge des ateliers de peinture a été les droits des femmes dans le contexte de confinement, les ateliers de céramique ont abordé les thèmes de la reconstruction et de la résilience afin de mettre en avant la capacité de rebondir sur les blessures et créer quelque chose de beau. Le vernissage de l'exposition peinture a eu lieu le 15 décembre et un book a été réalisé à cet effet. Les ateliers céramiques ont permis de créer des dalles multicolores qui ont été placées sur le trottoir devant la Maison des Femmes et inaugurées en octobre.

Le projet PCI a offert, encore une fois, un espace vital aux participantes pour exprimer leurs réalités, leurs besoins, leurs difficultés, la précarité, l'isolement, les souffrances, les obstacles et les discriminations qu'elles vivent au quotidien collectivement et/ou individuellement. Cette année, pour la première fois, le projet a proposé des suivis individuels avec une sexologue.

- **Prise de parole en public**

Soutenu par la Région de Bruxelles-Capitale, il a permis aux femmes ayant déjà participé au projet PCI en 2019 de cheminer vers plus d'autodétermination. Accompagnées par les animatrices de l'asbl Théâtre Ô plus, les participantes ont travaillé leur confiance en soi à travers la prise de parole en public et l'occupation de l'espace. Une première présentation de leur travail a eu lieu à la Foire du Livre de Bruxelles le 5 mars : les participantes ont déclamé un Kasàlà du recueil « Debout et Dignes ».





- **Expo Guides**

Un groupe d'apprenantes en français a participé au projet de rédaction du Guide alternatif de Bruxelles, impulsé par l'asbl AlterBrussels et réalisé en collaboration avec une vingtaine d'associations bruxelloises. Objectif : découvrir Bruxelles et ses quartiers à travers le regard de ses habitant.e.s. Dans ce cadre, elles ont visité le quartier autour de la Maison des Femmes et sélectionné plusieurs lieux à mettre à l'honneur. Une exposition et une présentation du Guide alternatif ont été organisées par AlterBrussels aux Halles St-Géry.



- **Du Maroc à Molenbeek - écriture et féminisme et rencontre avec Rachid Benzine**

Grâce au partenariat avec la Foire Du Livre de Bruxelles, la Maison des Femmes a organisé des rencontres littéraires. Le thème de cette année était « Du Maroc à Molenbeek : écriture et féminisme ». Plusieurs écrivaines marocaines ont été accueillies dont certaines militantes pour l'égalité des genres : Sanaa El Aji, Bahaa Trabelsi, Mouna Hachim et la belgo-marocaine Naima Al Bdiouni. Ces rencontres ont été l'occasion de tisser un lien avec les ateliers d'écriture menés au sein de la Maison des Femmes. Dans ce même cadre, la Maison des Femmes a accueilli l'écrivain et islamologue réformiste Rachid Benzine, auteur du roman « Ainsi parlait ma mère ».

Cela a été l'occasion de discuter du contexte religieux et culturel qui pèse sur les femmes et les limites dans leur émancipation, tout en rappelant l'importance de la lecture critique des textes et des discours religieux.

- **Le projet potager**

Ce projet regroupe plusieurs classes en alphabétisation. Un projet qui familiarise les apprenantes à des thématiques comme l'écologie, la permaculture, l'alimentation bio, locale, de saison et durable et les vertus des plantes et herbes aromatiques sur notre santé et la nature.

## Des activités solidaires liées à la crise sanitaire

La crise sanitaire a été l'occasion pour une mobilisation solidaire et d'information à destination de la population molenbeekoise qui a impliqué l'équipe, les bénévoles et des apprenantes.

- **Confection et distribution de masques**

Dès les premiers moments du confinement, Maryam, une bénévole et ses apprenantes ont confectionné des masques à offrir aux personnes en ayant besoin dont des soignants et des policiers. La Maison des Femmes a participé ensuite à la distribution des masques organisée par la Commune en accueillant, comme d'autres bâtiments de l'asbl, des citoyens et citoyennes qui habitent le quartier.



- **Des activités de soutien et de sensibilisation**

Des dessins faits par les participantes et leurs enfants ont été envoyés aux homes et au personnel soignant des hôpitaux. Les membres de l'équipe ont allumé des bougies en hommage aux victimes du Covid-19. Des listings de numéros utiles et des conseils pour booster son immunité ont été proposés et diffusés à nos groupes via WhatsApp et via le Facebook de l'asbl MOVE.

## Conclusion et évaluation

D'après notre travail sur le terrain et nos observations, et encore plus vu l'impact que la pandémie a généré sur l'autonomie des femmes, la Maison des Femmes émet les recommandations suivantes :

**La fracture numérique :** cette crise sanitaire nous a encore rappelé à quel point la fracture numérique est grande pour un public qui, comme celui de la Maison des Femmes, verse dans des conditions de fragilités multiples : analphabétisme, problèmes économiques et accès aux outils informatiques, accès à Internet, etc. Des cours d'informatique et une majeure accessibilité aux supports numériques sont donc importants pour permettre aux femmes de développer leur autonomie.

**L'apprentissage du français :** l'apprentissage d'une langue nationale, le français en l'occurrence, reste la clé première de toute autonomie et de toute émancipation. La Maison des Femmes a toujours besoin de moyens financiers pour offrir à notre public un enseignement professionnel et respectueux de leurs attentes.

**Les violences conjugales et intrafamiliales :** beaucoup de femmes vivent des violences de différents types qui ont augmenté pendant la crise : physiques, sexuelles, économiques et surtout psychologiques. Les souffrances sont grandes pour les femmes et pour les enfants pendant la vie conjugale et après la séparation. Nous estimons que la prise en charge actuelle n'est pas suffisante. Nous plaçons pour que la prise en charge globale des femmes victimes des violences à Molenbeek soit une priorité et qu'une réflexion sur la prise en charge et le suivi systématique des auteurs de violences soit entamée.

**L'insertion socio-professionnelle :** les femmes représentent la moitié de la société. C'est une force vive, pleine de ressources et de volonté. La Maison des Femmes demande plus de moyens pour renforcer le service d'ISP/OSP, pièce maîtresse pour leur prise d'autonomie et émancipation.

**L'aide à la parentalité :** la MDF soutient les ateliers d'aide à la parentalité car il y a une différence entre faire un enfant et bien l'accompagner dans son parcours pour devenir un.e adulte épanoui.e. Que nous soyons faiblement instruit-e-s ou universitaires, nous avons besoin de clés pour une éducation positive et apaisée qui prend en considération le bien-être des parents et des enfants.

**Les difficultés des femmes seules avec enfants :** les familles monoparentales, majoritairement femmes seules avec enfants, sont les plus pauvres et cumulent les difficultés qui mènent au burnout. Cette situation s'est aggravée avec la crise sanitaire. Il est urgent de prendre cette problématique au sérieux et de proposer des solutions durables et à la hauteur.

**L'accompagnement en santé mentale :** La demande d'accompagnement par des psychologues arabophones et berbérophones est grandissante et les services de santé mentale spécialisés sont saturés. La Maison des Femmes plaide pour que ce genre de service puisse être davantage accessible.

# Le travail social et jeunesse

Régi par le Plan bruxellois de Prévention et de Proximité (issu du Plan global de Sécurité et Prévention et dont dépend le Plan local de Prévention et de Proximité) le travail social de rue est à concevoir comme une approche de prévention sociale et générale. Opérationnellement, les travailleurs sociaux de rue ont pour missions de :

- Assurer une présence régulière dans les espaces publics, maraude et zonage sur un territoire géographiquement délimité par secteur.
- Créer et renforcer les liens sociaux avec les publics au sein des quartiers à travers des actions d'accroche. Ce qui permet d'établir, maintenir, renforcer les liens de confiance. Cet axe de travail spécifique a dû être revu voire suspendu par moments en raison des mesures sanitaires.
- Veiller à agir dans un but préventif afin de déceler les situations problématiques et instaurer le dialogue.
- Exercer un rôle actif d'intervention sociale et d'aide auprès de certains publics.
- Diriger et faciliter l'accès des publics selon la demande vers les différents programmes d'aide existants (récolter et analyser les demandes et les orienter vers des services spécialisés).
- Produire une connaissance formalisée des territoires.

Le travail social de rue se déploie à travers quatre équipes :

L'équipe Centre, composée d'un responsable, d'un référent et de trois travailleurs sociaux, intervient dans le secteur du centre historique et de la place communale jusqu'à la zone de Ribaucourt.

L'équipe West, composée d'un responsable, d'un référent et de trois travailleurs sociaux, intervient principalement sur le secteur Gare de l'Ouest, Osseghem et Beekant.

L'équipe TSR de la Maison du Maritime, composée d'un référent et de deux travailleurs, déploie son action dans le quartier du Maritime.

L'équipe TSR de la Maison communautaire Pierron-Rive Gauche, composée d'un référent et de cinq travailleurs, concentre son action sur la zone des quais aux alentours du parc Pierron, la Chaussée de Gand et la place communale.

## Les activités du service

### Les activités sportives

Les activités sportives sont un axe de travail important pour les travailleurs, en particulier avec la jeunesse. La fermeture des lieux sportifs en intérieur et les restrictions de rassemblement en groupes en extérieur pendant une partie de l'année ont provoqué un sentiment d'incompréhension et de frustration auprès de certains jeunes. La demande des jeunes pour participer à des activités sportives, déjà habituellement importante, s'est vue décuplée en l'absence d'alternative et dans le contexte anxiogène provoqué par la crise sanitaire. Les différents projets et actions d'accrochage par le sport n'ont pu être réalisés comme prévu, cependant l'assouplissement des règles durant l'été 2020 a permis d'en organiser certaines avec une partie du public. L'équipe West a par exemple organisé plusieurs sessions de multisports à la Salle Decock, des parcours santé au Bois de la Cambre, des activités vélo. L'équipe de Pierron Rive-Gauche a organisé un camp à Cornimont pour les jeunes de moins de 18 ans, des séances de cross-fit, des sorties à la piscine, de l'accrobranche. Ceci a représenté une bouffée d'air et un exutoire essentiel pour certains jeunes. Ces derniers vivent parfois des situations de décrochage scolaire voire social. Le fait de « se dépenser » est donc parfois primordial à leur équilibre.

Ainsi, les équipes de travailleurs sociaux de rue ont pu malgré tout proposer, par petits groupes (4 participants maximum) des alternatives dans les espaces et parcs disposant de matériel et d'infrastructures sportives (street workout).

### Présence sur l'espace public

Malgré un certain assouplissement des règles sanitaires durant l'été qui a permis d'organiser des programmes d'activités pour les publics (notamment jeunes), les actions collectives sur l'espace public et les projets jeunesse de groupe ont dû être suspendus en 2020.

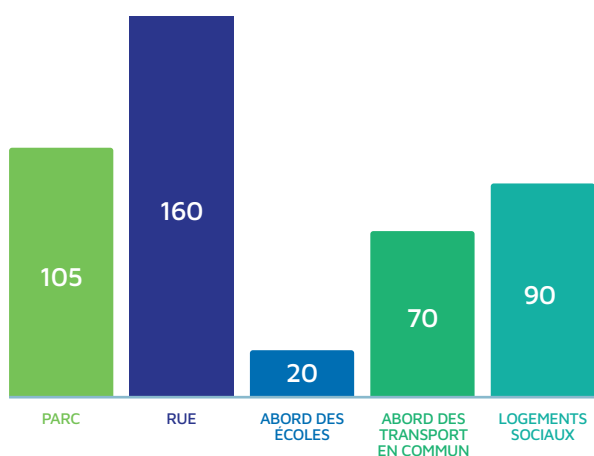
Les confinements successifs du printemps puis de l'automne ont vu les possibilités d'action et d'activités drastiquement diminuées alors que la demande des publics pour des contacts et (re)création de liens était particulièrement importante.

L'année 2020 a été marquée par une accentuation de la présence des travailleurs sociaux de rue sur les espaces de socialisation des différents secteurs d'intervention pour agir dans une logique de prévention et de sensibilisation aux mesures sanitaires en vigueur. Les travailleurs ont constaté une présence accrue des publics dans les espaces publics pour des raisons diverses : limitation des déplacements en Belgique et/ou à l'étranger, fermetures de différents secteurs professionnels et scolaires, promiscuité dans certains logements, etc. Les maraudes ont donc été renforcées et ont permis aux travailleurs sociaux de rue de maintenir un contact essentiel avec les publics.

Bien que les mesures en place n'aient pas permis de proposer aux publics une continuité de certains projets commencés en 2019 (Street Caravane, suite du projet de maquette pour l'équipe West, comités de quartiers, projets collectifs avec la jeunesse, etc.), les équipes ont fait preuve de beaucoup de réactivité et d'adaptabilité pour répondre autant que possible aux situations et problématiques rencontrées par les publics au travers d'actions et dispositifs divers.

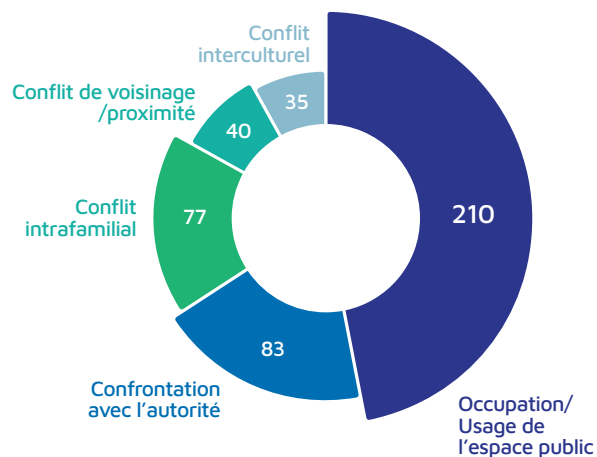
### Principaux lieux d'intervention

En nombre d'interventions



### Principales causes d'intervention

En nombre de dossiers



### Accompagnement individuel et permanences sociales

L'approche individuelle a été fortement renforcée en 2020. Comme expliqué précédemment, le travail de maraude et la présence accrue sur l'espace public ont permis aux travailleurs sociaux de rue de se confronter aux nombreuses difficultés rencontrées par les publics, accentuées par le contexte sanitaire. De nombreuses demandes sont parvenues à l'équipe en termes d'accompagnements pour différentes démarches administratives (CPAS, commune, institutions bancaires, etc.). La crise sanitaire et le basculement vers des contacts à distance (téléphone, mail ou applications en ligne) pour toute une série de démarches administratives ont renforcé la fragilité de certains publics. La fracture numérique vécue par certain.e.s constatée par les travailleurs a provoqué une augmentation des sollicitations des travailleurs pour différentes démarches.

Ainsi, toutes les équipes du Centre, West, de la Maison du Maritime et de Pierron-Rive Gauche ont mis en place des accompagnements individualisés et des permanences sociales structurées à bas seuil d'accueil. Elles ont permis d'accompagner des personnes et/ou des familles et de tenter de traiter dans les suivis de première ligne certaines situations difficiles rencontrées par les publics. Le travail de réseau et de relais développés depuis plusieurs années par les équipes de travailleurs sociaux de rue ont permis, en partie, d'orienter, selon les demandes et les situations, vers des partenaires institutionnels ou associatifs.

### Adaptation à la pandémie de COVID-19, conclusion et évaluation

À Molenbeek comme ailleurs, l'année 2020 a été marquée par les mesures sanitaires qui ont fortement impacté les déplacements, modifié les usages des espaces publics et bouleversé les contacts avec les publics. Les restrictions mises en place au rythme des différentes mesures et des confinements plus ou moins stricts ont mis à mal le travail social de rue tel qu'il était déployé jusqu'ici.

Reposant sur une approche de « contact » avec les publics, les travailleurs sociaux de rue ont dû trouver de nouvelles manières de travailler afin de conserver un lien nécessaire, voire essentiel dans certains cas avec des publics connaissant déjà des situations de fragilité ou précarité.

L'usage des canaux numériques a permis de maintenir un contact et un lien quasi permanent avec une certaine partie des publics cibles, principalement les jeunes. La crise sanitaire a cependant mis en exergue la fracture numérique dont souffraient déjà certains publics. Le travail de contact propre au travail social de rue a été profondément bouleversé et les manières de travailler et de maintenir les liens ont pu représenter un défi tant pour les publics que pour les travailleurs.

L'année 2020 a accentué auprès d'une grande partie de nos publics différents phénomènes de décrochage. Sans être nouvelle, cette situation a contribué à l'accroissement des difficultés et des ruptures possibles : sociales, familiales, scolaires, etc. L'incertitude et l'inquiétude face à l'avenir ont concouru au développement d'une forme d'insécurité (ou sentiment d'insécurité) qui a eu notamment pour conséquence de déliter le lien social et, dans certains cas, de provoquer des situations de repli(s) sur soi et de désaffiliation.

En outre, les travailleurs ont fait le constat d'un déplacement d'une série de problématiques, jusqu'ici principalement présentes sur l'espace public, vers d'autres types de lieux relevant davantage de la sphère privée (logements/intérieurs d'immeubles, locaux « clandestins », etc.) dans lesquelles l'action des travailleurs peut difficilement avoir un impact. Ce phénomène de déplacement a ainsi eu des conséquences particulièrement importantes sur le champ d'intervention habituel des travailleurs sociaux de rue.

Malgré les difficultés engendrées par la crise du COVID, les équipes de travailleurs sociaux de rue ont su s'adapter et maintenir le contact avec les publics fragilisés. Différentes actions ont ainsi pu être développées malgré les nombreuses restrictions successives pour veiller à garder le lien essentiel créé entre les publics (jeunes, parents, adultes) et les équipes de professionnels.

# Sport pour Tous

Sport pour Tous est un dispositif qui vise à développer une offre sportive inclusive et alternative aux disciplines et aux modalités dominantes dans les salles de sport gérées par notre association (principalement du football en salle), à travers : un élargissement de la programmation sportive via la construction d'un programme sportif multidisciplinaire à destination d'un plus large public d'enfants, de jeunes et d'adultes ; des activités de découverte de différentes disciplines sportives de manière inclusive ; l'usage du sport comme un outil d'émancipation et d'autonomisation des publics.

Les activités se déroulent tant dans les salles de sport communales que sur l'espace public.

## Chiffres clés et adaptation à la pandémie de Covid-19

Cette année, les restrictions ont eu un impact important sur le déroulement de nos activités sportives qui ont concerné 81 enfants entre 6-15 ans dont 59 garçons et 22 filles.

Le premier confinement, de mars à juin 2020 a entraîné l'annulation des activités sportives. Certains de nos projets-phare, comme le football au féminin, s'adressant principalement à un public de plus de 12 ans, n'ont également pas pu se dérouler. Néanmoins, nous avons pu réaliser une partie des activités, en les aménageant pour respecter les règles sanitaires.

Notons qu'à cause du stress provoqué par la pandémie, certains parents ont eu peur que leurs enfants sortent et se sont méfiés de toutes activités hors cadre scolaire. De plus, le confinement qui a privé les enfants d'activités sportives a eu un impact négatif sur leur santé physique et mental.

## Les activités du service

### D'octobre 2019 à mi-mars 2020

Les ateliers sportifs se sont déroulés de façon régulière, rendant accessible une offre sportive inclusive, variée et alternative. Nous avons également organisé des stages sportifs pour nos publics durant les vacances de Détente et de Carnaval. Comme chaque année, le dispositif SPT a mis en place des « journées sportives » dans les Maisons de quartier et communautaires de MOVE asbl pendant les vacances scolaires.

### Entre mars et juin 2020

Un important travail de contact avec les parents des enfants inscrits a été mené afin de garder le lien social, de les rassurer, de proposer aux familles des solutions et des mini-ateliers sportifs « à distance » durant la période de confinement.

Durant cette période, les responsables de SPT et de la salle Intendant se sont joints au projet des colis alimentaires avec l'asbl « Espoir Futsal Molenbeek » afin de récolter, organiser le stockage, répartir et distribuer des denrées alimentaires dans la commune de Molenbeek.

Le confinement a empêché le déroulement du tournoi de football mixte que nous avions prévu.

### Entre juillet et décembre 2020

Grâce à l'assouplissement partiel des mesures sanitaires en juin, des activités sportives ont pu être reprogrammées durant les vacances d'été en collaboration avec nos partenaires, sous forme de stages sportifs d'une semaine. Une centaine d'enfants de moins de 12 ans et dans une certaine mesure les plus grands ont ainsi pu avoir accès à des activités sportives.

### Entre septembre et décembre 2020

Durant cette période, seules des activités ponctuelles pour les enfants de moins de 12 ans ont pu être organisées. Un travail important de remise en confiance des familles a été nécessaire.

Des stages sportifs ont été réalisés avec succès pendant les vacances. Bien que ces stages aient été une bulle d'air pour les enfants, nous avons ressenti l'inquiétude croissante des parents et des jeunes et leur épuisement face à la crise sanitaire qui perdure et à des situations de précarisation économique supplémentaires (perte du travail, chômage technique, etc.).

Comme les années précédentes, le projet a été porté par les animateurs de l'asbl MOVE en collaboration avec des intervenants sportifs externes : Promo Jeunes, Impala Performance asbl « Mbo Mpenza », Cens Académie. Afin d'encourager les filles à s'initier à des sports « dits masculins », nous avons noué un nouveau partenariat avec l'asbl Bruxelles Football qui a été chargé d'encadrer un projet de football au féminin pour une vingtaine de participantes âgées entre 11 et 15 ans.



## Conclusion et évaluation

En dépit de cette année difficile, le dispositif Sport pour Tous a poursuivi ses efforts pour élargir la programmation sportive classique des salles de sport (principalement axée sur le football) et faire découvrir aux enfants/jeunes de nouveaux sports principalement lors des stages. Nous avons fait se côtoyer des activités que nous identifions comme davantage accrocheuses, comme le football, à des temps d'expérimentations et de découvertes sportives comme le basket, le free-style, le multisports, le hockey, etc. Le but étant la découverte, l'émancipation, l'autonomisation et l'ouverture sur le monde.

L'accès égalitaire aux pratiques sportives pour les filles reste un défi pour notre projet et la situation sanitaire a desservi cet enjeu. Des rencontres organisées avec des sportives de haut niveau (Impala Performance, asbl Mbo Mpenza et Jill Boon des Red Panthers) ont permis de décloisonner les esprits et de montrer l'importance du rôle des femmes dans le sport. Malheureusement, le projet de football féminin qui aurait dû booster cet objectif a dû être reporté. La volonté de décloisonner les disciplines sportives a profité encore majoritairement aux garçons, mais nous remarquons une évolution positive et plus de mixité grâce au cadre pédagogique du projet.

Comme toute dynamique de changement, nous sommes dans un processus progressif et nécessitant des temps de maturation.





# L'axe seconde ligne

Les services de deuxième ligne proposent un accompagnement spécialisé (psychosocial, juridique et de formation) et des dispositifs de coordination dans différents domaines. Les services ont un large réseau de partenaires rassemblant des associations, des écoles, des services communaux (population, service des étrangers, CPAS, etc.), un réseau en Alpha et FLE (Français Langue Etrangère), etc. La deuxième ligne offre une réponse adaptée et répond aux besoins spécifiques de la personne avec une approche globale grâce à une collaboration entre les services spécialisés.

En cette année particulière, l'asbl a pu compter sur les équipes qui ont fait preuve de créativité pour rester en contact avec les usagers se trouvant souvent dans des situations encore plus difficiles qu'à l'accoutumée. Les équipes ont donc acquis de nouveaux réflexes professionnels et se sont engagées dans des réflexions sur les « bonnes » pratiques à adopter (E-learning, contacts à distance, etc.). Le quotidien en 2020 a été d'avoir pu assurer une présence aussi bien physique qu'à distance en fonction des besoins et des situations. Les services ont œuvré pour rester ouverts et assurer en permanence les services au public. Saluons leur travail qui n'est pas toujours facile.

L'axe seconde ligne est composé de 10 projets/services : le pôle scolarité où nous retrouvons la Cellule de veille contre le décrochage scolaire, le Dispositif d'accrochage scolaire, la Cellule de prévention violence scolaire et MOTIC. La seconde ligne est aussi composée du projet Art Co', du SCAPI, du Pont, de la Coordination communale de la cohésion sociale, du SAMPA et d'Antenne J.

# Le pôle scolarité

Le Pôle Scolarité consiste en l'accompagnement socio-éducatif, la prévention et la sensibilisation générale dans le contexte du « jeune en scolarité » à travers quatre initiatives : Cellule de Veille Contre le Décrochage Scolaire, le Dispositif d'Accrochage Scolaire, la Cellule Prévention Violence et MOTIC.

Que ce soit par une approche individuelle ou collective, ces quatre actions se concentrent sur les jeunes en âge scolaire, leurs parents et les équipes éducatives. Chaque initiative porte des objectifs spécifiques et des complémentarités peuvent s'opérer.

# La Cellule de Veille contre le décrochage scolaire

La Cellule de Veille Contre le Décrochage Scolaire se mobilise pour accompagner le jeune dans sa scolarité. Nous avons pour mission l'écoute, l'information et l'orientation du jeune. Nous mobilisons les ressources nécessaires et mettons en relation le jeune, les parents et les écoles pour prévenir de l'absentéisme et lutter contre le décrochage scolaire et ainsi permettre au jeune de se développer dans le meilleur environnement possible. La Cellule a une démarche de prévention ainsi que d'intervention et parfois une stratégie de compensation.

## Les chiffres clés en 2020



## Activités du service

- Le renforcement du réseau existant autour du jeune/famille en collaborant régulièrement avec les autres services.
- Une réflexion avec le jeune et/ou sa famille sur les moyens de renforcer son estime personnelle, valoriser ses compétences, son orientation scolaire/personnelle et la mise en place d'actions concrètes pour atteindre les objectifs définis.
- Le renforcement pédagogique/psychosocial entre le jeune et l'ensemble des services gravitant autour du jeune et de sa famille.
- La facilitation de la communication entre le jeune, sa famille et l'établissement scolaire (direction, professeurs, éducateurs).
- La participation aux rencontres interservices, aux plénières des services de prévention pour décrochage scolaire.

### Inscription scolaire/recherche d'école

Le service donne également des informations sur le fonctionnement de l'enseignement en Belgique. Nous offrons aux familles un lieu d'écoute et de soutien. Nous aidons à l'autonomisation des familles dans la recherche et la prise de contact avec les écoles (situations géographiques, projets pédagogiques, projets éducatifs). Nous encourageons les parents et les jeunes à aller à la rencontre des écoles. Nous valorisons les contacts avec les commissions d'inscription. Et dans le cadre d'une recherche d'école complexe liée à l'exclusion, nous amenons le jeune et la famille à une meilleure communication entre parties, nous suscitons une réflexion sur les causes et conséquences de l'exclusion (systémique) et nous faisons émerger des pistes et outils de travail en partenariat avec l'école, la famille et le jeune.

### Suivi individuel et/ou familial

À travers le suivi individuel et/ou familial, le service a pour objectif de permettre l'intégration de l'élève dans une école (si possible) de son choix. Nous accompagnons l'élève et la famille pour se réintégrer au milieu scolaire. Nous travaillons également à l'amélioration du bien-être, de l'estime de soi, de la valorisation des contacts sociaux, l'amélioration des conditions de vie (en général) et le savoir être du jeune. Et nous l'accompagnons à la réalisation d'un projet scolaire et/ou personnel.

## Adaptation à la pandémie de COVID-19

La situation sanitaire a bouleversé notre travail d'accompagnement. En effet, nous avons dû augmenter le soutien psychologique aux familles et aux jeunes. Nous avons également accompagné les jeunes et les familles de manière plus large pour faire face à la situation.

D'abord, nous avons dû changer nos moyens de communication avec les familles et les jeunes, puisque les rencontres n'étaient plus possible. Ceci s'est révélé compliqué, particulièrement au niveau des parents qui ne sont pas toujours au fait avec les nouvelles technologies. Nous avons également eu des difficultés pour communiquer entre services externes et avec les écoles.

Au niveau du numérique, nous remarquons dans certains cas une fracture. Dans d'autres, une augmentation de la dépendance aux jeux vidéo et réseaux sociaux. Néanmoins, le numérique a pu apporter des réponses partielles durant le confinement (les devoirs à distance).

Suite à la pandémie, nous constatons une aggravation des difficultés scolaires déjà existantes et un effet « repli sur soi » et aucun soutien scolaire et remédiation n'étaient possible pour aider le jeune. Nous relevons également les difficultés liées au travail à domicile comme les problèmes familiaux, le confinement et des états psychologiques précaires.

En 2020, nous n'avons peu ou pas pu effectuer d'orientations scolaires (secondaire et supérieur). Les recherches d'écoles ont diminué et nous notons un manque de place dans les écoles communales. C'est également le cas dans certaines filières techniques et professionnelles conduisant le jeune à faire un choix en fonction des places, au détriment de son projet scolaire. En ce qui concerne les exclusions scolaires, nous avons commencé à collaborer avec des avocats défendant les droits des jeunes. Cette année, il y a une augmentation des recours pour les bourses d'études, nous les avons orientés vers des services sociojuridiques. Aussi, une crise sociale succède à la crise sanitaire augmentant la précarité des familles, facteur de stress chez les adultes et les enfants. Nous avons essayé d'accompagner ces familles dans leurs besoins primaires (logement, financement de la scolarité des enfants, amendes policières liées au COVID, etc.).

Nous avons pu remarquer une augmentation des violences intrafamiliales avec des effets négatifs sur l'estime et la confiance des enfants et des jeunes.

## Conclusion et évaluation

En conclusion, nous avons pu remarquer les effets néfastes du confinement sur les jeunes provoquant une augmentation du décrochage scolaire et notre difficulté pour les accompagner.

Depuis la reprise de septembre, un certain nombre de familles restent méfiantes concernant la sécurité de la scolarité de leurs enfants. Malgré le contexte, les familles se sont révélées capables d'adaptation, de solidarité, de ressources et de résilience.

# La Coordination du Dispositif d'Accrochage Scolaire - DAS

Le Dispositif d'Accrochage Scolaire est un subside de la Région de Bruxelles-Capitale qui vise à favoriser l'accrochage scolaire par des projets éducatifs. De nombreux ateliers tels que du coaching, du soutien logopédique ou encore des projets artistiques sont développés dans les écoles en dehors des heures scolaires. Il s'agit pour l'asbl MOVE d'assurer la coordination locale de ces projets en collaboration étroite avec les écoles afin d'optimiser les ateliers. Cela se fait par un accompagnement des écoles au niveau pédagogique, administratif et financier.

## Les chiffres clés en 2020

**1 660 501€**

DE DOTATION DE LA RÉGION  
DE BRUXELLES-CAPITALE  
POUR LE TRIENNAT  
2018-2021 POUR MOLENBEEK

**8 000€**

MONTANT MOYEN  
ANNUEL PAR ÉCOLE

**+30 experts**

artistes, logopèdes,  
psychomotriciens et  
associations partenaires,  
artistiques, sportives, de  
tutorat

**39 établissements  
scolaires soutenus**

**+100 enseignants  
concernés**

## Les activités du Service

La coordination DAS assure le suivi des partenaires, des ateliers et des projets qu'elle représente ensuite à la Région, en tant que relais pour la commune de Molenbeek-St Jean, avec notamment en charge la remise des appels à projet, évaluations, bilans financiers, etc.

Les actions sont portées par des vacataires ou des associations spécialisées dans divers domaines : logopédie, pratique théâtrale, sportive, artistique, etc.

Parmi ces actions, il existe des projets plus spécifiques comme du coaching dans les écoles secondaires néerlandophones ou encore un projet consacré aux problématiques rencontrées par les Rom via une offre de médiation (Le Foyer) portée par des vacataires eux-mêmes Roms.

Les projets DAS sont assez différents d'une école à l'autre, car chaque établissement a la possibilité de trouver les réponses et les ateliers les plus adéquats par rapport à la réalité du terrain. Cependant, nous retrouvons des convergences et il convient de faire une distinction entre les écoles primaires et les écoles secondaires :

- Dans le réseau du secondaire, la priorité est donnée au soutien scolaire via une aide aux devoirs, un programme de tutorat, des ateliers de méthodologie ou encore une aide plus spécifique pour accompagner les primo-arrivants ou anciens-primo dans l'apprentissage de la langue. Un vaste projet de coaching pour jeunes en décrochage est également mis en place dans les écoles néerlandophones.
- Dans les écoles primaires, les projets sont axés sur la valorisation de l'enfant et l'augmentation de son estime personnelle, considérant le bien-être de l'enfant comme une condition d'apprentissage. Certaines écoles vont donc développer un projet théâtre visant le développement de la créativité et l'expression. D'autres projets, plus axés sur le sport, tentent d'amener le jeune vers une meilleure maîtrise de son corps ainsi qu'un apprentissage des règles, du respect de l'autre et de l'acceptation de soi (judo, sports d'équipe, etc.).

Enfin, une aide plus spécifique pour certains enfants en difficultés scolaires est également proposée dans les écoles primaires, avec notamment des ateliers de logopédie, de soutien scolaire et de tutorat.

## Adaptation à la pandémie de COVID-19

En 2020, les ateliers ont été suspendus en mars et la plupart n'ont pas repris avant septembre 2020. Certaines écoles primaires ont repris en juin mais les partenaires extérieures à l'école n'ont pas pu reprendre à cause des restrictions sanitaires ; seuls les prestataires qui étaient enseignants dans l'école ont pu continuer et terminer l'année scolaire.

À la rentrée 2020, la situation était également compliquée avec la fermeture de certaines écoles, l'organisation de l'école en alternance pour les plus grands et l'interdiction de mélanger les classes qui ont été très difficiles, voire impossibles à gérer pour certaines écoles.

Dans l'ensemble, le calendrier a quand même pu être respecté, avec des aménagements et des modifications permettant de poursuivre les objectifs, en tenant compte de la réalité du terrain.

Au niveau de la coordination des projets, des aménagements ont dû être pris en tenant compte des annulations ou reports d'ateliers et de la difficulté de soutenir les écoles, le plus souvent à distance et dans un contexte instable et en constante évolution.

Concrètement, il a fallu faire face à différentes difficultés liées à la crise sanitaire :

- Nombreux ateliers reportés (confinement, absences accrues des prestataires en maladie ou quarantaine, fermeture ponctuelle de certaines écoles, etc.).
- Difficulté de gérer les budgets alors que la situation évoluait sans cesse.
- Les réunions avec les écoles ou partenaires n'ont pu se faire en présentiel et ont été réduites.
- Les visites sur le terrain étaient limitées au strict minimum.
- Les écoles étaient parfois moins disponibles pour une bonne collaboration, car complètement submergées par la gestion au quotidien de la situation.

Pour assurer la coordination, un soutien aux écoles par mail et téléphone a été accentué pour informer et aider les établissements à adapter les projets dans les meilleures conditions possibles. Aussi, une analyse de la situation école par école était faite régulièrement pour anticiper les adaptations à prévoir en fonction de la situation.

## Conclusion et évaluation

Au niveau des résultats atteints, il est objectivement impossible de quantifier l'apport du D.A.S. dans les écoles au bénéfice des enfants. Le même atelier aura un impact différent selon l'enfant et son contexte de vie. Cependant, en complémentarité à l'école, le DAS offre une approche intéressante puisqu'elle permet de cibler les enfants en difficulté et de travailler en petit groupe, ce qui est rarement le cas durant les heures de cours, où les classes sont souvent surchargées.

Au niveau des ateliers, il y a toujours une volonté d'œuvrer vers le vivre-ensemble et une meilleure connaissance de l'autre. Les projets tentent ainsi de favoriser l'émancipation par les savoirs et l'envie d'apprendre.

# La Cellule Prévention Violence

La Cellule, composée d'une personne à temps plein, a pour mission de prévenir le phénomène de violence en groupe, à l'intention d'un public cible d'enfants et adolescents de 2,5 à 18 ans. Elle intervient en développant des outils et des activités qui permettent de se rapprocher de cet objectif. L'orientation prise par la cellule est de soutenir les enfants et adolescents dans une démarche de revendication positive et constructive, dans l'amélioration de leur connaissance d'eux-mêmes, des autres, et dans une bonne gestion de leurs relations interpersonnelles. Il est à noter que l'objectif n'est pas uniquement de pacifier les relations et le climat en institution scolaire, mais bien de permettre aux enfants d'acquérir des outils pouvant leur servir dans les différentes sphères de leur vie sociale.

## Les chiffres clés en 2020 et les activités du service

En 2020, le service a :

- Développé et/ou présenté des outils de prévention permettant de travailler différentes aptitudes sociales, à savoir : favoriser le développement positif de l'enfant, la communication, la gestion de conflit, l'estime de soi, etc. L'idée est ici d'optimiser le travail des enseignants en leur permettant d'insérer dans leur pratique quotidienne des petites activités ou des manières de travailler.
- Organisé 15 périodes de concertation concernant des thématiques diverses : le développement de l'estime de soi, la coopération, la gestion de conflit, l'apprentissage et la reconnaissance des émotions, la prévention et la gestion du harcèlement, le règlement de classe ou celui des lieux communs, les règles et les sanctions (réparatrices de préférence).
- Procédé à 28 interventions ponctuelles dans des classes. Les interventions se font à la demande de l'enseignant ou de la direction d'école. Les objectifs principaux de l'intervention sont définis lors d'une réunion préalable en concertation avec les membres de l'équipe pédagogique concernés. Le nombre d'ateliers par classe varie selon le travail à effectuer, ce qui est amené par les enfants lors des ateliers (donnant parfois de nouvelles matières à travailler), et la manière dont le groupe avance.

Les enseignants sont invités à participer de manière active à tous les ateliers et une évaluation orale est effectuée systématiquement à la fin de chaque animation pour orienter au mieux la suite du travail.

## Adaptation à la pandémie de COVID-19

Étant donné la période de confinement et la fermeture des écoles qui en a découlé de mars à juin 2020, ainsi que de la mise en place du code rouge en école fondamentale à partir de novembre 2020, la cellule Prévention violence a dû s'adapter et une partie des interventions n'a pu être réalisée. Certains ateliers et concertations ont pu avoir lieu en présentiel lors des périodes où cela était possible. Dans certains cas et sous certaines conditions, le travail a continué ou a été entamé via un coaching des enseignants à distance.

## Conclusion et évaluation

Les élèves rapportent régulièrement que leurs efforts en gestion de conflit se trouvent mis à rude épreuve lors des moments dans les lieux collectifs de l'école tel que les cours de récréation. En effet, les autres élèves n'ayant pas acquis les mêmes compétences en gestion de conflit ne sont pas toujours partie prenante d'une résolution pacifique et équilibrée des situations.

Par ailleurs, il est depuis longtemps constaté qu'un travail de prévention générale et concertée avec toute l'équipe pédagogique est indispensable pour pouvoir améliorer réellement un climat d'école et de classe. Ce travail sur les bases de la prévention permet également de gérer plus rapidement et efficacement les nouvelles manifestations conflictuelles ou de violence. Une attention particulière a été donnée à cette vision

préventive plus globale lors du travail avec les institutions scolaires.

Tenant compte de ces constats, le service, en collaboration avec la cellule de veille, s'oriente vers une possibilité d'accompagnement dans l'aménagement des cours de récréation. Ce type d'accompagnement pourrait, outre le bénéfice direct au niveau de l'espace cours, être un élément de travail fédérateur auprès des équipes pédagogiques, voire même amener une possibilité de lien avec les familles.

## Molenbeek et les TIC - MOTIC

MOTIC mène un projet innovant basé sur l'utilisation pédagogique des outils informatiques comme facilitateurs et renforçateurs des apprentissages socio-scolaires (savoir-faire, savoir-être). Composée de 3 formateurs à temps plein, l'équipe est présente dans 4 écoles communales francophones de Molenbeek (n° 2, 7, 14 et Tamaris).

### Les chiffres clés en 2019 – 2020

**280** jeunes

concernés pour le programme de formation informatique

**860** jeunes et adultes

concernés pour le programme de sensibilisation au harcèlement et au bon usage de la technologie

### Les activités du Service

#### Une formation informatique

Le programme des cours tel qu'il est développé vise à lutter contre le décrochage scolaire et à réduire la fracture numérique en faisant des TIC les outils indispensables pour l'acquisition des compétences et le soutien à la réussite scolaire. Dans le cadre de ses missions qui se rapportent à l'axe «Lutte contre le décrochage scolaire», l'équipe a développé un objectif principal qui consiste à utiliser les outils informatiques et multimédias pour renforcer le soutien aux apprentissages et à soutenir l'accrochage scolaire chez les jeunes. Au-delà de cet objectif général, le projet vise à :

- Développer l'acquisition participative des savoirs par les jeunes à travers l'outil informatique ;
- Renforcer les compétences informatiques (indispensables sur le marché de l'emploi) ;
- Développer l'esprit critique des élèves ;
- Développer la confiance en soi et l'autonomie du jeune face à ses capacités à apprendre ;
- Sensibiliser les parents et les familles aux bons usages de la technologie à la maison ;
- Sensibiliser les jeunes aux métiers de l'informatique et des multimédias ;
- Développer des outils de sensibilisation et de prévention ;
- Améliorer la relation jeune – professeur/école – parents.

#### La sensibilisation aux bons usages de la technologie et à la problématique du harcèlement scolaire

Cette année encore, ces actions de sensibilisation ont été proposées auprès des écoles partenaires ainsi qu'aux écoles et associations suivantes : écoles communales n°9, 11, 14, 16. Nous constatons qu'une lutte efficace contre le cyberharcèlement passait principalement par la lutte contre le harcèlement scolaire de façon plus générale.

#### L'action se focalise sur 2 axes :

- L'approche institutionnelle : sensibilisation de l'ensemble de la structure pédagogique (directions, instituteurs, éducateurs, etc.).



- L'approche collective : sensibilisation des élèves des classes de 5e et 6e primaire.

En ce qui concerne les actions de sensibilisation, les directions et les enseignant.e.s reçoivent des outils pour lutter contre le harcèlement scolaire et instaurer une philosophie de bien-être des enfants.

La sensibilisation aux bons usages de la technologie, à destination des adultes (structure pédagogique et parents), porte sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, à savoir : l'usage de l'informatique et de ses applications tel Internet et les réseaux sociaux, les doter de connaissances suffisantes leur permettant de réinvestir leur rôle d'éducateur auprès du jeune hyper connecté ainsi que les sensibiliser aux comportements à risque pour la santé.

Selon le niveau, la sensibilisation comprend 4 grandes thématiques (santé, vie privée, addiction et protection de l'enfance) au niveau primaire et 2 grandes thématiques (santé et protection de l'enfance) au niveau maternel.

Dans l'objectif de proposer aux écoles un accompagnement et un soutien suivi pour les aider à élaborer et mettre en place les changements structurels en vue du bien-être des élèves, nous nous sommes associés à la Cellule Prévention Violence et avons contacté une potentielle école-pilote. Malheureusement, après quelques réunions, nous avons fait face à un blocage venant de la Direction concernant la fondation même de ce type de démarche : un questionnaire anonyme remis à l'équipe pédagogique ayant pour objectif une meilleure connaissance de la situation.

## Adaptation à la pandémie de COVID-19

La crise sanitaire a été le principal obstacle à la mise en place du projet, empêchant la tenue des formations et des sensibilisations programmées ainsi que la programmation d'écoles demandeuses.

## Conclusion et évaluation

Le service note plusieurs difficultés comme le fait d'intégrer la grille horaire scolaire à cause de la multitude des projets mis en place par les écoles. La collaboration avec l'école 14 a dû être interrompue suite à un problème de grille horaire. Nous faisons également face à des problèmes de connexion internet. Aussi, la mobilisation des parents est parfois compliquée, amenant à l'annulation le jour même pour non-présence des participants. Il est également arrivé de devoir faire une sensibilisation dans un préau par manque de local. Réduire les dates et sensibiliser parents et élèves en même temps. Dans quelques écoles, le petit matériel informatique (projecteur, haut-parleurs, etc.) est utilisé en dehors du local par le corps enseignant, ce qui le rend parfois inaccessible et handicape la formation. Enfin, l'optimisation des ordinateurs prend énormément de temps pour les mises à jour des ordinateurs.

Nous constatons une amélioration de l'utilisation de l'outil informatique et une utilisation responsable des réseaux sociaux et d'internet.

- Les jeunes formés et sensibilisés durant 2 ans de formation sortent de l'école primaire avec une bonne maîtrise de l'outil, du vocabulaire informatique et une attitude responsable et critique face aux risques sur internet (fake news, notions de "vie privée", esprit critique face à l'évolution des technologies, etc).
- Ils influencent leur environnement familial en rapportant ce qu'ils ont appris et adoptent une attitude de sensibilisateur auprès de leur entourage.
- Ils ont plus confiance en eux et plus de nouvelles perspectives d'avenir.
- Le corps éducatif est plus sensible aux cas de harcèlement et les jeunes viennent parler de leur vécu (harcelés, témoins ou harceleurs).
- Les parents sont confortés dans leur démarche d'établir des règles de temps d'utilisation de l'ordinateur, d'Internet et de tout type de matériel électronique connecté à la maison.
- Notre présence continue dans les écoles permet une collaboration franche et efficace.
- L'inclusion des filles dans les métiers de l'informatique qui réalisent que ce n'est pas un domaine réservé aux hommes.

# Le programme communal de cohésion sociale

Le programme communal de cohésion sociale rassemble 24 associations (reconnues et financées), la commune (échevinat de la Cohésion sociale) et la COCOF, se structurant en une concertation communale gérée par une coordination locale (rattachée à l'asbl Move). La concertation est un espace de rencontre, de débats, d'avis des acteurs associatifs, communaux, institutionnels (principalement du territoire de Molenbeek, mais pas uniquement). Ainsi, les acteurs associatifs ou les collectifs qui participent d'une façon ou d'une autre aux enjeux de cohésion sociale sur le territoire peuvent la rejoindre et contribuer aux débats. Un R.O.I. en règle le fonctionnement.

## Le programme communal de cohésion sociale

Le programme communal de cohésion sociale est le produit du décret de la Commission communautaire française (1<sup>re</sup> mouture en mai 2004). Ce décret a été réformé et adapté au terme d'un long processus d'échange et de consultation du secteur par le cabinet du membre en chambre de la politique de Cohésion sociale. Le décret nouveau amène la dynamique de la reconnaissance par agrément pour recevoir un financement, toujours au sein des quatre priorités (voir ci-dessous). Il fait également la synthèse d'autres dispositifs comme le Fipi, le soutien à la formation des bénévoles, le soutien à l'innovation, de même qu'il permet d'être reconnu et financé pour des « orientations complémentaires » balayant une série de thématiques, qui sont autant de questions et d'enjeux de la cohésion sociale à Bruxelles. Il a été adopté, dans sa version finale, par le Collège de la Cocof le 30.11.2018. Quant à l'arrêté portant exécution du décret, il fut adopté le 20.06.2019. La visée du gouvernement bruxellois étant, à travers cette opération à la fois de stabiliser le secteur et d'objectiver ses modes opératoires.

Le coordinateur prépare et anime les réunions de concertation. Il relaie et diffuse les informations susceptibles de nourrir le travail de terrain, les événements et activités que les acteurs locaux, ou d'autres, proposent. Aussi, un volet formation continue y occupe une place permanente. Il accompagne, lorsque le besoin s'en fait sentir, les asbl sur le plan administratif ou financier, mais surtout pédagogique et effectue la visite d'activités chaque fois que possible. Enfin, il instruit au cours du quinquennat, en relation avec les services de la Cocof et la commune, les dossiers en vue du renouvellement du « Contrat communal de cohésion sociale » qui lie celle-ci, la Cocof et les associations.

Ce dispositif est pratiqué dans une visée de transversalité aux secteurs sociaux, socioculturels et culturels : de nombreux acteurs locaux, subventionnés ici ou non, œuvrent au développement de la cohésion sociale. Ces associations ont des visées convergentes sur des démarches et objectifs (au-delà) de leur appartenance sectorielle, d'où l'accent mis par le décret et les attendus de la Cocof sur les partenariats et le réseautage. Lesquels constituent une des dimensions du travail communautaire, méthodologie encouragée par le décret.

### Quatre priorités structurent les activités soutenues :

- Soutien et accompagnement scolaire.
- Cours de français pour adultes peu ou pas scolarisés dans une perspective de citoyenneté.
- Citoyenneté interculturelle :
  - Permanences sociojuridiques.
  - Initiation à la vie citoyenne.
- Vivre ensemble :
  - Production et diffusion d'outils à vocation socioculturelle.
  - Diffusion et sensibilisation à l'interculturalité.

**1 150 000€**

DE BUDGET ANNUEL RÉPARTIS  
ENTRE LES 24 ASSOCIATIONS

**32 PROJETS**

C'EST À DIRE, 32 PRIORITÉS  
DISTRIBUÉES PARMI LES  
QUATRE CITÉES

**30 SITES  
D'ACTIVITÉS**

RÉPARTIS MAJORITAIREMENT  
DANS LES QUARTIERS  
HISTORIQUES DE LA COMMUNE

## 2020

### Trois concertations ont été menées en 2020 :

- Le 10 mars, au Centre communautaire maritime (CCM) qui a présenté son projet, son mode de travail et les axes de sa programmation.
- Le 15 septembre, au CCM : avec un feed-back sur le vécu des associations face à la dégradation des conditions de travail et au sein de la population, par exemple la fermeture des lieux, la difficulté (parfois l'impossibilité) d'accès et de contact aux institutions (CPAS, administrations communales, fédérales) et la fracture numérique qui s'est fort marquée.
- Le 15 décembre (vidéoconférence) : nous avons abordé les éléments sur la question de l'adaptation des asbl aux contraintes, mesures apportées par la Cocof suite au plan de relance.

### Les projets de cohésion portés par la coordination

**Le projet Art Co'** - Cultures ouvertes ! se poursuit. La médiatrice et les artistes mobilisés doivent surfer sur les restrictions et aléas des confinements successifs. Nous parvenons toutefois à remplir les objectifs, mais sans les atteindre de façon optimale et satisfaisante (Voir Art Co P.54). En parallèle, la réflexion collective sur les questions et enjeux de la médiation culturelle & artistique menée en seconde ligne par un comité se poursuit.

**C'est possible.EU - Labos d'observation et d'analyse** : participation début mars, sous forme de séjour de découverte d'activités favorisant le pouvoir d'agir chez les habitants (en Vendée) via le Fédération des Centres sociaux de Vendée. Un projet européen labellisé « Erasmus+ ».

Une démarche portée en Belgique par Peuple & Culture Wallonie-Bruxelles permettant de :

- Identifier et mutualiser des savoirs, des savoir-être, des savoir-faire et des savoir-agir.
- Capitaliser leurs apprentissages et enrichir leurs référentiels pédagogique, méthodologique et didactique
- Renforcer leurs compétences et élargir leur offre à destination des adultes en essayant leurs acquis, outils et ressources au service d'initiatives citoyennes.

### La pandémie de COVID-19

La pandémie et le confinement ont eu des conséquences néfastes pour l'ensemble des acteurs sociaux, dont le secteur de la cohésion sociale. Nous avons dû systématiser le télétravail. Outre les réunions de concertation, en présentiel ou par vidéo, la tâche de la coordination n'a pas fondamentalement changé : cela consistait à relayer et informer les acteurs du terrain des décisions, des protocoles qui étaient produits par les institutions ayant les diverses compétences du programme à leur charge : ONE, FWB, COCOF, Commune, etc. Dans la mesure du possible, nous avons tâché d'être à l'écoute, individuellement et collectivement lors des réunions diverses, afin de collecter le vécu et la parole des acteurs associatifs. Ces infos ont été transmises à l'administration ou vers le cabinet de la ministre. Lors de chaque concertation, un moment fut donc consacré à la situation vécue dans les équipes, avec les publics et aux pistes de solutions mises en œuvre progressivement. Nous encourageons également les échanges de pratiques : les solutions trouvées, créées et testées au sein d'une association peuvent servir aux autres.

Au cours des concertations, la fracture numérique fut pointée comme facteur aggravant la possibilité de poursuivre les contacts et le soutien scolaire. Les difficultés d'entrer en contact avec les administrations ont aussi été pointées. Le décrochage scolaire et social des jeunes et des adolescents se marque de plus en plus au fil de l'année.

La complexité des démarches à organiser, en évolution régulière de surcroît du fait de protocoles successifs, par les équipes, puis à mettre en place pour assurer un suivi fut un facteur de stress et de rupture avec les publics.

Plusieurs associations ont exprimé leur malaise lorsqu'elles en venaient à faire du secrétariat à la place des administrations, par ex. vers le CPAS, l'administration communale ou la FWB pour les dossiers numériques de demande de bourses d'étude, afin d'assurer le suivi d'un dossier ou simplement obtenir les informations nécessaires pour gérer et alimenter un dossier individuel.

### Les réponses apportées

Soulignons que la Cocof a rapidement apporté une série d'adaptations dans les exigences administratives du programme de CS, adaptations assorties de soutien financier pour aider le secteur à ne pas sombrer. La Région bruxelloise et la ministre Ben Hamou en charge de la Cohésion sociale, ont proposé un Plan de relance, pour soutenir le secteur, en relation avec les diverses difficultés exprimées par le secteur ou sur base d'une analyse conduite par la Région :

- Soutien pour des frais directement liés aux questions sanitaire et d'hygiène des locaux et du personnel : 1.137,77€/asbl (arrêté 2020/751).
- Renforcement de la cohésion sociale pour accueillir de nouveaux publics et élargir l'offre ou adapter leur offre (arrêté 2020/1376) : 40.000€ octroyés à 13 communes, l'appel était géré par les coordinations locales. À Molenbeek, 4 associations se répartissent les montants selon les besoins et projets rentrés.
- Soutien ponctuel forfaitaire pour les asbl de soutien scolaire (arrêté 2020/1376) : 14.469€ /asbl.
- Lutte contre la fracture numérique pour les associations des P1 & P2 (arrêté 2020/1375). Entre 3.000 et 10.000€ octroyés selon le volume du public accueilli.

Par ailleurs, un autre appel a été lancé : « Associations en transition sociale-écologique ». Il visait à soutenir, y compris en temps de pandémie, la transition écologique et sociale au sein des secteurs associatifs qui travaillent avec les populations plus fragiles afin de ne pas les exclure de ces mécanismes. Nous n'avons pas eu d'échos des suites de cet appel pour Molenbeek, plusieurs asbl y ont répondu. Il serait sans doute opportun, préalablement en cas de nouvel appel, de prévoir un temps didactique pour présenter ces concepts, quelles modifications des habitudes, de l'organisation ou des méthodes de travail que la « transition » requiert, sans quoi ce type d'appel risque de rester à la portée des asbl qui œuvrent d'emblée dans ce secteur, directement ou indirectement. Il faut certainement un temps pour « digérer » ces concepts et les transposer ensuite dans la pratique.

# Art Co', Cultures ouvertes !

Sous le volet de la Cohésion sociale et dans cette même volonté de déploiement des ressources et lieux de cultures, mais surtout des pratiques artistiques culturelles à travers la médiation culturelle ; « Art co' cultures ouvertes...! » emboîte le pas aux projets l'ayant précédé tels que CASTII et Fablabmobile (2016-2019). Durant trois ans (fin : mars 2022), des habitants et acteurs associatifs de Bruxelles (quartier nord) et Molenbeek (maritime) se rencontrent et produisent une œuvre, accompagnés et soutenus par un artiste ou un collectif actif dans la création plastique contemporaine et appuyés d'une médiatrice culturelle et artistique. Les créations se déroulent dans les espaces publics du périmètre CRU1 Citroën-Vergote et mettent en contact des habitants d'horizons et de cultures divers. Ensuite, un comité d'accompagnement mènera en parallèle une réflexion sur les apports des projets en termes d'inclusion sociale, de démocratie culturelle et de promotion des droits culturels. Un film est aussi prévu, qui couvrira les démarches et permettra de faire connaître le projet.

## Le projet

Mettant à profit un appel à projet lancé par la Région, CRU1- Citroën Vergote, en lien avec les communes, nous avons souhaité poursuivre ce type de démarches collectives et participatives en ciblant l'art contemporain. L'art contemporain, à travers ses différents modes d'expressions est un levier idéal, car il permet de poser des questions sur le monde qui nous entoure. En effet, outre la partie plastique et esthétique, l'Art pose question, défend, propose, critique, suggère, ironise. Quel rôle ont les artistes dans la société ? De quelle manière les habitants issus de quartier dit « problématiques » sont-ils accueillis au sein des institutions publiques, type Kanal Pomidou ? Comment l'art au moyen de pratiques de médiations peut-il se placer comme vecteur d'inclusion et d'émancipation ?

Le premier projet, en 2019, a été mené par le collectif Alive Architecture. Leur travail s'est déployé entre septembre et octobre avec une vingtaine de personnes et a amené à installer côté Canal, à Yser, une œuvre sous forme de banderoles de papier avec une série de phrases et mots en une dizaine de langues. En 2020, c'est l'artiste Jérôme Giller qui prend le relais.

### Les ateliers

L'artiste Jérôme Giller travaille sur les territoires et les territorialités urbaines et péri-urbaines. Il utilise la marche à pied comme outil plastique. Il parcourt les territoires en suivant des lignes d'errances et convoque le public à ses actions d'itinérance pour partager avec eux les regards sur les géographies. Il produit ensuite des archives et de la documentation sous forme de cartographies, de photographies, de textes et de vidéos.

Jérôme Giller accompagne le projet pour donner des outils de réflexion et des outils d'action aux habitants des quartiers du territoire et de distiller d'autres récits possibles pour vivre et fabriquer la ville à travers le prisme de l'art. Au regard du contexte économique et sociologique du périmètre d'action, l'artiste a choisi la thématique de l'hospitalité. En effet, depuis 1850, l'histoire du territoire est travaillée par la question des flux de marchandises et flux de populations (navetteurs, réfugiés) qui ont engendré de nombreuses transformations urbaines. Riche de ces mouvements et de ces nombreux contrastes (mutation des activités économiques et du paysage urbain, transformation de l'habitat), le territoire CRU1 Citroën-Vergote est un terrain fertile pour une recherche sur la fabrique de la ville.

Le calendrier prévisionnel avait été imaginé en 4 phases ; janvier-mars : rencontres. Avril-juin : ateliers, actions. Juillet-août : mixte récoltes, prépa de la forme finale, analyse. Septembre-octobre : réalisation plastique expo ou édition (prépa). Avant le début d'un cycle d'ateliers proposés aux partenaires et public, fin mars, la situation sanitaire nous a contraint de reporter. Le projet a subi deux arrêts nets qui correspondent aux deux confinements décidés par le gouvernement.

« **Marcher avec...** » : entre les deux confinements, Jérôme Giller invitait les habitants à porter un nouveau regard sur les environnements urbains, redécouvrir les espaces de vie extérieurs et repenser notre manière d'être ensemble. Cela s'inscrivait dans la réflexion menée autour de la notion d'hospitalité. Lors du premier déconfinement, les habitants se sont montrés réticents à retourner dans les asbl. Ceci peut expliquer que le cycle de marche ait eu peu d'écho auprès des habitants.

**Groupe de recherche - cartes subjectives** : au mois de septembre, un groupe de recherche d'actions artistiques, avec l'asbl Swinnen, autour de la création de cartes subjectives est mis en place. Les ateliers devaient se tenir toutes les deux semaines. 3 ateliers ont eu lieu avant le second confinement : les 1er, 15 et 29 octobre 2020. À cause de la crise sanitaire, la méthodologie et l'agenda de résidence initial se trouvent constamment bouleversés.

Les règles sanitaires nous empêchant de mettre en place des ateliers participatifs, Art co' se concentre alors sur une micro-édition papier rendant état du projet (présentation des artistes, explicatif CRU1, etc.). Un logo ainsi qu'une page Facebook voient également le jour.



### **Le comité d'accompagnement**

En ce qui concerne le comité d'accompagnement, une première réunion est rendue possible entre les deux confinements. Avec des acteurs, homologues, artistes ou praticiens de médiations culturelles, nous menons une réflexion en lien avec la promotion des droits culturels, du rapport à l'espace public, etc. Afin d'appuyer nos réflexions et les rendre accessibles, il est prévu d'éditer un livre sur le sujet. Pauline de la Boulage sera co-rédactrice et les contenus émergeront partiellement du CA et du séminaire de plusieurs jours prévus à cet effet. Ce colloque prévu mi-novembre est annulé et reporté au printemps 2021.

### **Préparation à 2021**

En novembre, le collectif Ohme accepte de poursuivre le projet pour 2021, parallèlement à Jérôme qui accepte de prolonger sa collaboration avec MOVE jusque juin 2021 de manière autonome. La médiatrice accompagne Ohme dans ses premiers pas dans le projet. Pour 2021, le collectif Ohme est averti qu'il s'agira de développer un projet participatif qui devra fonctionner au mieux, peu importe les nouvelles directives liées au Covid-19. Peut-être devons nous d'avantage exploiter l'espace urbain, imaginer une correspondance à distance sur support papier avec des habitants (notre public cible étant peu sensible aux nouvelles technologies et supports digitaux), envisager des projections sur les tours et autres, travailler avec un public plus jeune (?).

## **Conclusion et évaluation**

Le COVID19 nous a contraint dans notre projet. Il a fallu mettre fin, reporter, mettre en pause, repenser, re-proposer, transformer, attendre. Nous n'avons donc pas pu développer le projet comme imaginé initialement. Une seule certitude : si nous entrons à présent dans une « nouvelle ère » où les virus et les règles sanitaires guideront nos rapports, nos rythmes sociaux et professionnels, alors il s'agira non pas « d'adapter » nos méthodologies mais bien de développer une totale reconversion de nos méthodes d'animation, de pratiques artistiques collectives et moyens de communication.

Dans « Art co' cultures ouvertes..! », il y a le « co » de COntemporain, de CO-crédation, COLlectivité, COparticipation et ces derniers ont été mis à mal (et le sont encore une année plus tard). Il convient légitimement de se poser la question du « sens » de notre métier de première ligne si les participants/habitants sont manquants.



# Le service d'aide aux Molenbeekoïses Primo Arrivantes SAMPA

Le SAMPA est un service qui vise à faciliter l'intégration et l'insertion des personnes primo-arrivantes molenbeekoïses. Pour le service, une personne est dite « primo-arrivante » si elle est récemment arrivée en Belgique dans un but autre que touristique et/ou a des papiers définitifs depuis moins de 5 ans. Le service accueille ces personnes dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire via différents sous-services : des cours d'alphabétisation et de français langue étrangère, un service d'insertion socioprofessionnelle, un service sociojuridique et un accompagnement psychologique. Les personnes peuvent bénéficier d'un ou de plusieurs services selon leurs besoins.

En 2020, l'équipe était composée d'une responsable, d'une secrétaire/accueillante, de trois assistantes sociales, de deux psychologues, de vingt formateurs.rices et d'une conseillère pédagogique.

## Les chiffres clés en 2020

Il y a eu 1134 dossiers actifs pour l'ensemble des services du SAMPA en 2020, soit une diminution de près de 300 dossiers par rapport à 2019. Cela s'explique par le fait que le SAMPA a dû réduire ses activités en raison de la pandémie. 352 nouveaux dossiers ont été ouverts et 81 personnes ont été suivies par au moins 2 services du SAMPA. Le public est de 51 % d'hommes et 49 % de femmes âgés de 14 à 88 ans.

En 2020, le SAMPA a reçu des personnes de 64 nationalités différentes. Les plus représentées sont : Maroc (36 %) ; Pays du Moyen-Orient (19 %) dont une majorité de Syriens (15%) ; Pays de l'Union Européenne (18 %) dont 11 % de Belges et 3 % d'Espagnols ; Afrique subsaharienne (14 %) dont 4 % de Guinéens ; Pays du sous-continent indien (3%) dont 2,6 % de Pakistanais ; l'Afghanistan (3%) ; Pays d'Europe de l'Est (4%) ; Pays d'Amérique centrale et du Sud (2%).

En ce qui concerne les principaux titres de séjour des personnes : 25 % sont en séjour précaire ; 25 % ont un séjour limité ; 11 % des usagers ont un séjour illimité ; 20 % sont candidats réfugiés ou réfugiés reconnus ou sous protection subsidiaire ; 11 % sont belges ; 5 % sont Européens ; 1 % sont en demande de régularisation pour raison humanitaire ou médicale.

Notons que les personnes s'adressant au SAMPA sont arrivées en majorité par le bouche-à-oreille (55%). Les autres vecteurs importants sont les Bureaux d'accueil (BAPA) (18 %), la commune (8%), le CPAS (6%), les autres services de l'asbl (6%) ainsi que les services sociaux (4 %).

# Le service sociojuridique

Le service sociojuridique du SAMPA est spécialisé en droit des étrangers, composé de deux assistantes sociales et d'une travailleuse sociale. Le service a pour mission d'analyser les demandes; d'informer les usagers sur leurs droits liés au séjour en Belgique (visa, regroupement familial, régularisation, asile, prolongation de séjour, nationalité, etc.); de les accompagner durant leur processus d'intégration sur le territoire; de constituer et rédiger, quand cela est possible, les demandes à introduire auprès des instances compétentes; d'effectuer le suivi des dossiers.

## Les chiffres clés en 2020

**851 personnes**

REÇUES CETTE ANNÉE

**524 personnes**

reçues en présentiel et 1.755 prestations effectuées pour ces personnes

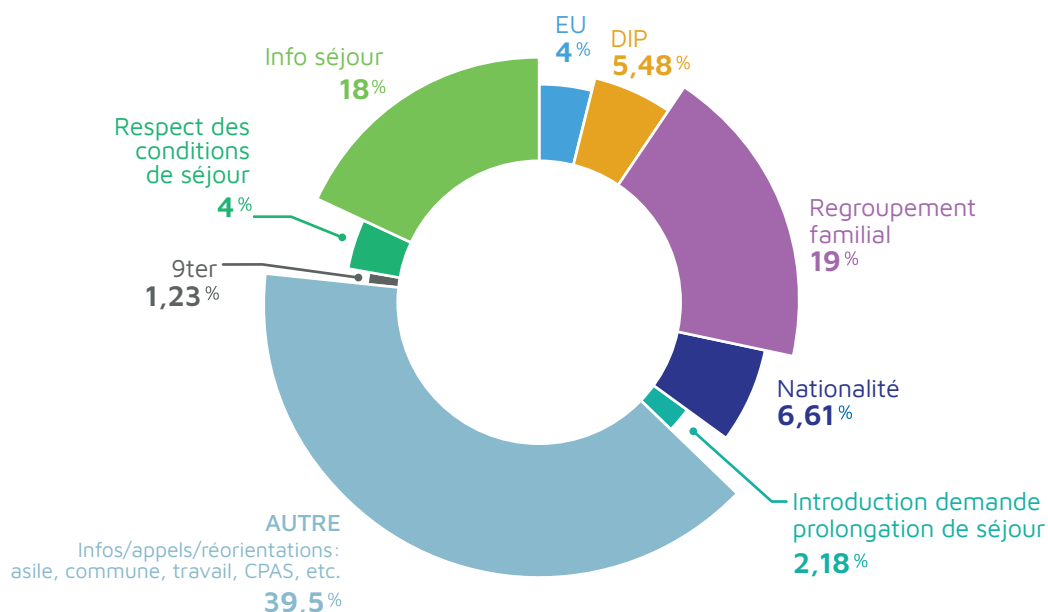
**2.247 entretiens**

**327 personnes**

nous ont contactées lors de permanences téléphoniques et 492 prestations effectuées pour celles-ci en télétravail

## Les activités du service

Les thèmes récurrents traités restent les mêmes d'année en année, même si leur ordre peut varier.



En 2020, la majorité des demandes concerne le regroupement familial (19 % des demandes). Dans ce cadre, le public rencontré qui aimerait faire venir des membres de leur famille, n'est plus forcément primo-arrivant et peut être installé depuis longtemps en Belgique ou de nationalité belge. Nous constatons que les conditions relatives aux demandes de regroupement familial restent strictes (revenu NET/mois exigé de 1.596,89 € et redevance de 207 €).

Ensuite, les demandes fréquentes concernent les informations quant au séjour des personnes et aux possibilités de régulariser leur situation. Néanmoins, au vu de la politique restrictive actuelle en la matière qui ne laisse plus aucune place à l'exception, seules neuf demandes de régularisation basées sur l'article 9 bis de la loi du 15.12.1980 et une demande de régularisation basée sur l'article 9 ter (maladie grave) ont pu être introduites. Force est de constater durant ces dernières années une évolution dans les décisions prises par l'Office des Étrangers pour les demandes introduites via les deux articles susmentionnés. La grande majorité d'entre elles reçoit une réponse négative d'où le peu de dossiers introduits en 2020. De plus, la redevance à payer à l'Office des Étrangers est également un frein à l'introduction de ces dossiers (363 euros pour une demande de régularisation).

Suite au changement de la loi sur la nationalité (2013), une partie de notre travail consiste également à informer et à aider à la constitution d'un dossier si la personne répond à toutes les conditions (travail, langue, intégration). Une redevance ainsi que des taxes communales sont aussi à payer avant et pour l'introduction du dossier (minimum 150 euros).

Enfin, suite au changement de loi concernant l'introduction des demandes de permis de travail au 3.01.2019, le service constate une augmentation des demandes et démarches en lien avec cette problématique.

En plus de ses activités, de janvier à mars, le service a été sollicité par les formateurs des cours d'alpha/FLE du SAMPA pour y dispenser des présentations au sujet du droit des étrangers (différences entre les cartes de séjour, regroupement familial, nationalité, etc.). Ces présentations permettent de toucher un public plus large pour informer et conscientiser les personnes primo-arrivantes vis-à-vis des règles à respecter. Dans ce cadre, le service a aussi collaboré avec l'ASBL « Solidarité Savoir » pour intervenir sur des sujets de droit des étrangers durant les modules du « parcours d'accueil ».

## Adaptation à la pandémie de COVID-19

En raison de la crise sanitaire, nous avons dû adapter notre manière de travailler. Entre la mi-mars et la fin mai 2020, aucun rendez-vous en présentiel n'a été possible. Des permanences téléphoniques ont donc été mises en place. Le service était également joignable par mail. Cela a permis de communiquer avec le public par SMS et par WhatsApp (primordial, surtout pour les personnes ayant des difficultés financières). Fin mai, les entretiens en présentiel ont pu reprendre progressivement.

## Conclusion et évaluation

Pour conclure, le service a été fortement sollicité par les bénéficiaires en 2020. Les travailleuses sociales ont été les témoins de situations humaines difficiles, beaucoup de personnes se trouvant dans des situations de précarité importante, confrontées à des problèmes de ressources, de logement, et d'isolement. Le service reçoit énormément de demandes depuis plusieurs années et peine à pouvoir répondre dans un délai raisonnable, hors situation COVID. Mais cette année, nous avons eu une augmentation importante de la charge de travail.

Notons également que la matière du droit des étrangers étant complexe et en perpétuelle mouvance, la formation continue est indispensable afin d'être toujours à la pointe dans ce domaine.

# Le service d'insertion socio-professionnel - ISP

Le service d'insertion socio-professionnel accompagne les personnes primo-arrivantes dans leur intégration en Belgique ainsi que dans la recherche d'un emploi stable, en faisant un bilan et en déterminant un projet réaliste et réalisable. Ce parcours est composé de quatre étapes : 1. Bilan et détermination 2. Préformation 3. Formation qualifiante et 4. Mise à l'emploi.

## Les chiffres clés en 2020

En 2020, le service a fait 140 entretiens. Les personnes qui sont venues plus de 2 fois sont dans une recherche d'emploi active et fréquentent régulièrement le service (certains viennent une fois par semaine).

Cette année, sur 51 usagers, 6 ont trouvé un emploi. Ces chiffres coïncident avec ceux de 2019. Certaines personnes ont des difficultés à trouver un emploi pour de multiples raisons : aucune expérience professionnelle (même dans le pays d'origine), le manque ou le peu de connaissance d'une des langues nationales et la faible scolarité dans le pays d'origine.

Sur les 51 nouveaux dossiers ouverts en 2020, 39 usagers sont venus de leur propre initiative et les 12 autres étaient orientés par d'autres services du SAMPA, le CPAS ou par d'autres associations.

En ce qui concerne le public du service, 57% sont des femmes et 43% des hommes. 29,4% est non ou très peu scolarisé, 19,6% ont le CEB et 37,2% ont plus que le CEB mais moins que l'équivalent du CESS. Et enfin 11,4% ont entamé des études supérieures (études souvent non terminées). Le public du service est à 49,9% au CPAS. 25% sont dépendant d'un tiers (regroupement familial). 5,8% de chômeurs font appel à notre service et 3,9% de notre public sont des travailleurs en situation précaire et veulent trouver un emploi plus valorisant et avec de meilleures conditions. 13,7% de notre public est illégal et les données ne sont pas connues.

## Les activités du Service

Le service prévoit un parcours en quatre phases pour accompagner les usagers.

**Bilan et détermination :** le bilan est fait avec la personne pour déterminer ses compétences acquises à l'étranger ou en Belgique, sa situation actuelle, ses souhaits, etc. Ce plan d'action doit être réaliste et réalisable par rapport au marché de l'emploi. Cette phase de bilan est fondamentale pour construire un bon parcours d'insertion.

**Préformation :** le service dirige la personne vers une préformation qui ne forme pas directement à un métier précis, mais qui est essentielle dans le parcours du primo-arrivant (ex : cours de néerlandais, cours de français, d'informatique, détermination de projet pour un métier, etc.).

**Formation qualifiante :** à l'issue de celle-ci, la personne sera capable d'exercer un métier donné (ex : formation de cuisinier.ère, aide-soignant.e, employé.e administratif.ve, etc.). Pour avoir accès à ces formations, la personne doit passer un test de français et/ou mathématique ainsi qu'un entretien de motivation. Il est donc nécessaire d'avoir un bon niveau de français (oral, écrit et lecture).

**Mise à l'emploi :** cette dernière étape consiste en une recherche d'offres d'emploi sur le marché classique et/ou sur les différents plans d'embauche (Stage First, Activa, PTP, ACS, article 60).

Les usagers demandent une grande attention pour une remobilisation et une « intégration professionnelle ». Cela prend donc beaucoup de temps pour les accompagner.

## Adaptation à la pandémie de COVID-19

Il est important de signaler que les nouvelles demandes ont chuté de moitié en 2020 à cause de la crise sanitaire. En effet, la situation n'a pas permis de faire une recherche d'emploi convenable notamment à cause de la fracture numérique.

## Conclusion et évaluation

Les usagers du service font face à de nombreuses difficultés dans leurs démarches de recherche d'emploi. D'abord, les « petites » formations n'ont pas toujours lieu au bon moment ou les personnes ont des difficultés à les suivre dû à leurs capacités d'apprentissage. Ensuite, de nombreux usagers ont acquis une importante expérience de travail, le plus souvent dans leur pays d'origine, mais pas toujours reconnue en Belgique. Et le service des « Validations des Compétences des métiers » ne reconnaît et ne valorise pas leurs expériences, puisqu'une certaine maîtrise de la langue est demandée. L'épreuve se déroule en français et les usagers doivent comprendre les consignes sans la possibilité d'avoir recours à un.e interprète et la plupart du public ne maîtrise pas encore suffisamment le français pour réussir ce test. Pour finir, nous constatons que des usagers sont diplômés dans leur pays d'origine, mais n'obtiennent pas d'équivalence en Belgique.

# Le service psychologique

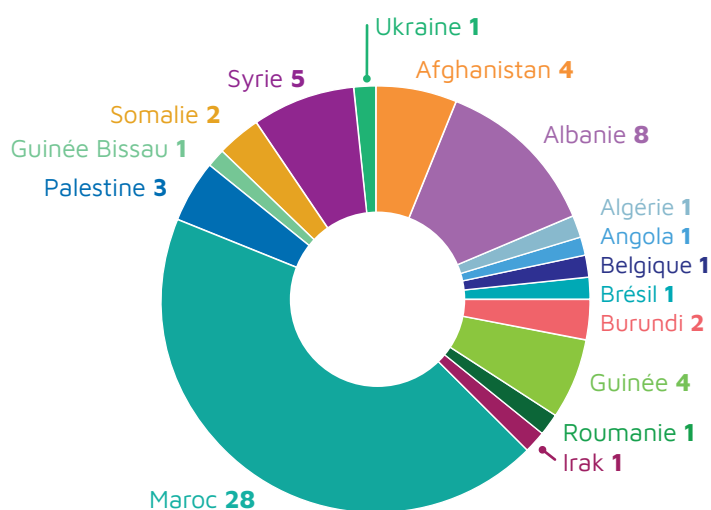
Le service psychologique du SAMPA soutient les primo-arrivants dans leur parcours d'intégration en Belgique en leur proposant des entretiens psychologiques individuels, en famille ou en couple lorsqu'ils se trouvent en souffrance psychique et/ou difficultés relationnelles. Le service est composé de deux psychologues travaillant toutes les deux à mi-temps et sont formées à la psychotraumatologie, à l'EMDR, la psychanalyse, aux thérapies familiales et systémiques, à la psychologie transculturelle & interculturelle et à l'hypnose.

## Les chiffres clés en 2020

**64 personnes**  
reçues  
41 FEMMES ET 23 HOMMES

**442 entretiens**  
EN PRÉSENTIEL

**332 entretiens**  
À DISTANCE



## Les activités du Service

Le service offre un soutien aux personnes primo-arrivantes dans leur parcours d'intégration. Les entretiens psychologiques permettent entre autres :

- Le développement et la valorisation des ressources personnelles.
- L'élaboration psychique des traumatismes vécus dans le pays d'origine, dans le parcours de migration et/ou en Belgique.
- L'acquisition de nouveaux repères culturels et le tissage de ponts entre la culture d'origine et celle du pays d'accueil.
- L'expression du vécu de déracinement.
- Le travail de deuil sur les pertes de parents ou de proches, mais aussi parfois d'un passé plus « confortable » socialement (perte du statut social, valorisé au pays, en migrant en Belgique)
- De fournir une aide à l'élaboration de projets de formation et d'insertion socioprofessionnelle.
- Le soutien dans l'éducation des enfants et favoriser une bonne communication et de bonnes relations dans la famille et dans la société.
- Le soutien dans les questionnements d'ordre identitaire.
- L'orientation dans les institutions du pays d'accueil, la mise en place d'un réseau autour de la personne et des familles.
- La prise de conscience de la possibilité de sortir du cercle vicieux des violences conjugales ou/et intra-familiales (travail en collaboration avec le SCAV, le service de médiation, le Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales).
- De soutenir les personnes victimes de souffrances psychologiques liées au contexte social précaire

(personnes sans titre de séjour légal, personnes SDF, etc.).

- D'apaiser l'anxiété liée à la pandémie Covid19 /trouver des ressources pour faire face à l'isolement causé par la crise sanitaire.
- La création d'un réseau d'aide humanitaire de première nécessité (Colis alimentaires, vêtements, lait en poudre pour bébé, accès aux ordinateurs pour adolescents scolarisés en visioconférence et pour adultes apprenants alpha et FLE) : ce travail a été d'autant plus important avec la crise sanitaire.

Une partie importante du travail du service consiste également à aider les usagers dans des démarches diverses (communication avec les médecins, écoles, CPAS, avocats, rédaction de rapports psy adressés au CGRA, au CCE et à l'Office des Étrangers).

Le service a également réalisé des séances d'information auprès des équipes des formateurs du SAMPA et des animateurs en FLE et alpha de Bruxelles Laïque. L'équipe des formateurs du SAMPA était en demande d'informations et de « guidance » à propos des personnes souffrant de psycho-traumatismes. Une demande similaire avait été formulée par Bruxelles Laïque. C'est pourquoi des séances d'information ont été organisées. Celle-ci s'est déroulée en visioconférence et s'intitulait : « Comment préserver son cadre de travail/sa vie privée/sa santé psychique lorsque nous sommes confrontés à un public en grande souffrance psychologique et subissant une grave précarité sociale ? ».

## Adaptation à la pandémie de COVID-19

En mars, suite à la pandémie, le service a rapidement aménagé son cadre de travail afin de rester disponible pour tous les patients via WhatsApp, Viber, Zoom, Skype. Nous notons une diminution de nouvelles prises en charge due au contexte sanitaire. Beaucoup de patients ont décliné les possibilités de rendez-vous à distance. Les problématiques abordées étaient sensiblement différentes des suivis « classiques » : demande de ressources d'activités à faire à la maison avec les enfants pour les mères seules ; soutien psychologique relatif à l'anxiété générée par la pandémie (médias, cadre sanitaire strict, isolement, peur de la maladie, etc.) ; réactivation de traumatismes chez des patients stabilisés ; dépression ; transmission de vidéos de relaxation et de méditation pleine conscience ; transmission d'activités en plein air à faire avec les plus petits.

Cette possibilité de télétravail a été une réelle opportunité pour maintenir le lien aux patients, faire un travail préventif et permettre un certain apaisement. Par contre des problèmes divers ont émergé liés au télétravail : mise en péril du secret professionnel, que ce soit pour les psychologues ou les interprètes (les personnes qui ne vivent pas seules n'avaient pas la possibilité de parler librement) ; le présentiel permet tout un travail psychocorporel rendu plus difficile, voire impossible à distance ; chez le psychologue : émergence plus importante d'oublis lors du travail en visioconférence qu'en présentiel et plus grande fatigue ressentie à la fin de la journée/sentiment d'une moindre efficacité thérapeutique ; certains patients demandeurs d'asile ont refusé d'être reçus en visioconférence ou par téléphone de crainte que les échanges tombent dans des oreilles malveillantes (pirates informatiques, etc.) ; non-accessibilité au langage non-verbal important dans un travail psychothérapeutique avec des personnes gravement traumatisées ; etc.

Dès la fin mai, le retour des rendez-vous en présentiel a permis une reprise des prises en charge de façon optimale. Au-delà du bien-être des patients, le travail en présentiel renforce l'efficacité thérapeutique lors de l'utilisation d'exercices de stabilisation et de l'outil EMDR.

## Conclusion et évaluation

L'équipe des psychologues constate rester des personnes de confiance et de référence pour les usagers du service. Certains reviennent parfois quelques années plus tard lorsqu'ils sont confrontés à de nouvelles difficultés. Cela a été d'autant plus vrai cette année, avec le contexte de crise sanitaire, où certains ont malheureusement été re-déclenchés dans leurs traumatismes ou symptômes anxio-dépressifs, après avoir pourtant vécu une certaine stabilité psychologique durant plusieurs années.

Aussi, nous remarquons que des personnes en grandes souffrances psychologiques sont difficilement réorientées par manque de place dans des structures adaptées.

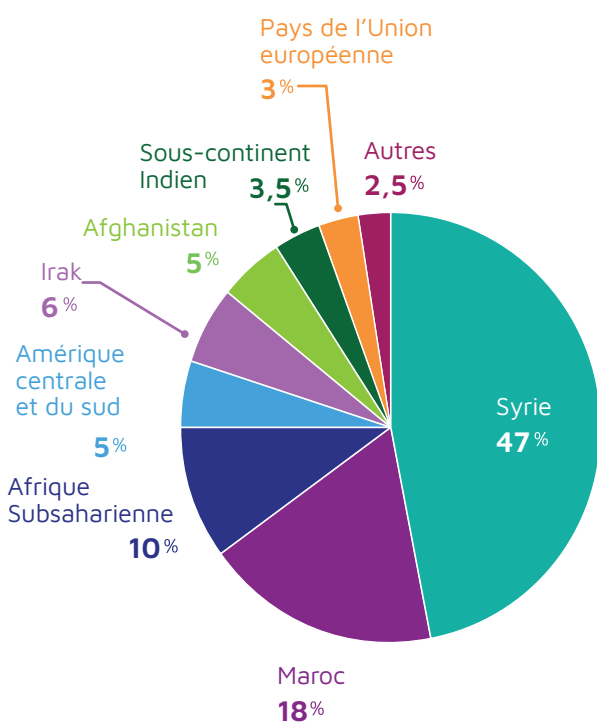
# Les cours FLE et ALPHA

Le SAMPA offre des cours d'alphabétisation et de français langue étrangère (FLE). Ces cours s'inscrivent dans un projet de cohésion sociale. Ils visent avant tout l'intégration des personnes primo-arrivantes dans leur commune et à leur autonomie vis-à-vis des démarches auxquelles elles sont quotidiennement confrontées (aspects administratifs, suivis scolaires de leur(s) enfant(s), formations professionnelles, etc.). Ces cours sont ouverts aux Molenbeekois, mais également aux personnes primo-arrivantes résidant sur le territoire de la région de Bruxelles-Capitale.

Depuis septembre 2016, le SAMPA est un des opérateurs linguistiques reconnus dans le cadre du parcours d'accueil francophone pour les personnes primo-arrivantes (BAPA). Ces personnes primo-arrivantes sont donc orientées vers le SAMPA par les bureaux d'accueil.

## Les chiffres clés en 2020

Sur l'ensemble des classes :



**47% femmes**

**53% hommes**

Dans le cadre des BAPA, en 2020, 214 personnes ont suivi les cours d'alphabétisation et de français langue étrangère. Il y a eu 12 classes d'alphabétisation et 9 classes de FLE durant la journée et 7 classes d'alphabétisation et 5 de FLE en soirée. Dans le cadre de l'Asylum Migration Integration Fund (AMIF), subside européen, le SAMPA organise également des cours. Dans ce cas-ci, le SAMPA choisit le nombre d'heures utiles pour un module et les inscriptions et tests de positionnement sont réalisés par l'équipe. Cette année, il y a eu 2 classes d'alphabétisation et 4 classes de FLE qui ont rassemblé 73 personnes.



## Les activités du Service

Que ce soit pour les classes en AMIF ou en BAPA, les cours sont donnés à raison de 20h/semaine en journée et 7h/semaine en soirée.

Dans le cadre des BAPA, les formateurs ne connaissent pas les apprenants et ne les ont pas testés. Ils se rencontrent le 1er jour de la session. Le nombre d'heures par module est imposé par le décret qui régit le parcours d'accueil. Il s'agit donc d'un fonctionnement et d'un rythme totalement différents.

Depuis 2016, le SAMPA, n'ayant pas assez de locaux dans son service, a délocalisé une partie de ses classes dans des locaux des maisons de quartier de l'asbl MOVE. Cette expérience est enrichissante. En effet, cela amène le public du SAMPA à découvrir les lieux et le travail des collègues d'autres services. Cela permet aussi de renforcer le lien entre les différents services et de mieux se connaître.

Enfin, depuis septembre 2016, le SAMPA participe à un groupe de travail dirigé par Proforal, avec les autres opérateurs linguistiques reconnus dans le cadre des parcours d'accueil, afin d'harmoniser le travail entre associations et d'avoir une plus grande cohérence sur le contenu des cours et sur les évaluations finales. Cela permettra un transfert plus aisé des apprenants d'un cursus à un autre.

## Adaptation à la pandémie de COVID-19

En raison de la COVID-19, une session entière a dû être annulée. Les cours intensifs prévus de mi-mars à fin juin ont dû être annulés. Même si le SAMPA a recommencé des activités de contact de mi-juin à mi-juillet, les cours n'ont pas réellement pu être donnés. En ce qui concerne la rentrée de septembre, nous avons dû revoir à la baisse nos effectifs par obligation de respecter les distanciations sociales. Le SAMPA n'a donc pu accueillir qu'entre 5 et 8 personnes par classe.

Ensuite, il a fallu se réinventer, car à partir de mi-octobre une partie des cours a été donnée à distance. Toutefois, il a été impératif pour l'équipe des formateurs de garder un contact avec les apprenants ainsi qu'une qualité dans l'apprentissage. C'est pourquoi, puisqu'il était interdit de donner des cours en groupe, des RDV individuels ont été proposés aux apprenants afin de garder un contact humain et aussi de pouvoir fournir des explications en individuel.

Le challenge a aussi été pour les apprenants. Ces derniers ont dû apprendre à utiliser les technologies numériques, non sans difficulté. WhatsApp a été privilégié, car la plupart du public connaît cette application. Un autre enjeu a aussi été la possibilité de se connecter à Internet. Beaucoup d'apprenants n'ont pas des abonnements illimités freinant le champ des possibles dans l'apprentissage.

## Conclusion et évaluation

En conclusion, il est important de signaler que les cours à distance ne remplacent pas le présentiel. Même si les formateurs ont fait beaucoup d'efforts d'adaptation et preuve de créativité, force est de constater que rien ne remplace le présentiel, surtout avec un public faiblement scolarisé et précarisé.

# Conclusions pour le SAMPA

Nous constatons qu'au fur et à mesure des années, l'accueil des personnes primo-arrivantes reste d'actualité. Le SAMPA accueille toujours beaucoup de demandeurs d'asile ou réfugiés reconnus, notamment dans les classes, et venant plus souvent de Syrie. Souvent, les formateurs font face à un public qui manque de repère en Belgique, perdu dans les démarches administratives et qui n'a pas encore assimilé le fonctionnement et les codes de la Belgique.

Aujourd'hui encore, le SAMPA doit faire face à de nombreux défis, parmi lesquels :

- Fournir des services de qualité alors qu'il est demandé de plus en plus de « faire du chiffre ».
- Demande de rapidité de réussite dans les cours sans tenir compte de tous les éléments notamment dans le cadre du parcours BAPA.
- La politique actuelle dans le cadre de l'immigration.
- Le vivre-ensemble : repli identitaire, communautaire et religieux des populations migrantes.

Malgré toutes ces nouvelles mesures et leurs conséquences, l'objectif ultime du SAMPA reste d'apporter une aide inconditionnelle aux populations migrantes quelles que soient les raisons de leur arrivée sur le territoire.

Le futur du SAMPA consistera notamment à :

- Rester un acteur incontournable dans le domaine de l'accueil et l'intégration des personnes primo-arrivantes.
- Maintenir les financements adéquats malgré la pandémie.
- Renforcer le service social et psychologique.
- Garder un accueil humain et ouvert à tous les migrants.
- Approfondir les discussions autour du vivre-ensemble.
- Faire face aux enjeux, de plus en plus présents, de repli identitaire, communautaire et religieux.
- Former les équipes aux nouvelles technologies et multimédias notamment pour les cours de français.

Pour ce faire, le SAMPA peut compter sur la motivation et les compétences de l'entièreté de son équipe et de nombreux autres collègues notamment l'équipe d'Antenne J pour mener à bien son projet à savoir un accompagnement digne, efficace et adapté pour les personnes primo-arrivantes.

# Antenne J

## Service d'aide juridique

Le service Antenne J est un service socio-juridique généraliste qui a pour vocation de fournir des informations et avis juridiques, orienter vers et accompagner vis-à-vis des intervenants spécialisés, rédiger des courriers, effectuer des démarches et interventions sociales et juridiques, suivre des dossiers, etc. Par conséquent, le travail du service va au-delà de la simple « première ligne » puisqu'il passe la main au seuil de la « deuxième ligne » (judiciarisation du dossier et relais à l'avocat). Dans la mesure du possible, les interventions sont réalisées de façon à favoriser l'autonomie et la responsabilisation des usagers au niveau des démarches légales et administratives.

Le service est composé de trois juristes.

## Les chiffres clés en 2020

En 2020, 358 nouveaux dossiers ont été ouverts et 369 dossiers antérieurs sont revenus, ce qui fait un total de 727 dossiers traités sur l'année. En termes de plages horaires, cela représente un total de 1276 rendez-vous. Ce chiffre est inférieur à 2019 (1585), notamment en raison du fait que le service a été physiquement fermé pendant plusieurs semaines (fonctionnement uniquement en télétravail). Au total, 1542 demandes différentes ont été traitées en 2020, soit une moyenne de 2,12 demandes par usager (contre 1,95 en 2019). Une majorité des dossiers (45,91%) traités en 2020 a été résolue au 31 décembre 2020 (hausse par rapport à 2019). Les dossiers toujours en cours au 31 décembre 2020 représentent seulement 17,44% des demandes traitées (hausse par rapport à 2019). Une petite partie (1,43%) des dossiers connaît une suite judiciaire.

Concernant les nouveaux dossiers de 2020, ceux-ci ont été orientés vers le service principalement par le bouche à oreille (38,27% - en hausse par rapport à 2019). Ensuite, la « publicité » du service s'est plutôt faite par le C.P.A.S. (12,57% - baisse de moitié par rapport à 2019), et par le réseau molenbeekois (12,01% - similaire à 2019). Ce trio de tête est ensuite complété par les orientations faites par la commune (8,94% - similaire à 2019) et par le SAMPA (7,54% - légère baisse par rapport à 2019).

Le service est essentiellement fréquenté par des adultes (25-65 ans), qui représentent 82,96% des nouveaux dossiers. En 2020, le service a reçu 27 « seniors » (>65 ans) dans les nouveaux dossiers, ainsi que 7 familles, 26 jeunes (18-25 ans) et 1 mineur. Globalement, le nombre de dossiers introduit par des femmes est à peu près égal à celui des hommes, et ce, depuis plusieurs années, bien que, à l'instar des années précédentes, il y ait une légère surreprésentation des femmes en 2020 (52% de femmes et 48% d'hommes).

## Les activités du Service

Les matières phares du service restent globalement les mêmes, même si leur ordre peut varier selon les années. Ainsi, cette année, les matières principalement traitées furent :

- bail et accompagnement social (chacun 13,88%);
- dettes (9,6%);
- droit social général (dont allocations mutuelle, familiales, d'invalidité, etc.) (8,95%);
- logement social (5,9%).

En ce qui concerne les parties avec qui les usagers sont en conflit, il est à noter que dans une majorité de cas, la partie adverse est un particulier. Ensuite, c'est avec les pouvoirs publics que se posent le plus de problèmes. Puis, nous retrouvons les litiges concernant le logement social au sens large (agences immobilières sociales, logement social, logement communaux, Fonds du logement, logement de transit, etc.). Les litiges avec le C.P.A.S. concernent 5,38% des cas et ceux avec des sociétés privées 10,57%. Parmi ces dossiers, nous constatons une certaine récurrence des problèmes concernant les sociétés d'énergie (Eau, gaz et électricité – 60 des 163 demandes concernant une société privée), ainsi que les sociétés de télécommunications (21 des 163 demandes).

En plus de leur travail quotidien, les travailleuses du service Antenne J, en tant qu'acteurs de terrain, ont pu s'investir en 2020, au sein du C.C.L. (Conseil consultatif du logement), et notamment dans le groupe de travail consacré à l'aide aux petits propriétaires. Le service a eu l'opportunité de participer à l'une des séances du Réseau de Vigilance Gaz et Électricité, consacrée à la présentation du service « Homegrade » (centre de conseil et d'accompagnement sur le logement en Région de Bruxelles-Capitale). En outre, le service a pu prendre part au groupe de travail sur les « abus des huissiers de justice » organisé par le Centre d'appui aux Service de Médiation de dettes de la Région de Bruxelles-Capitale en 2020.

Dans ses pratiques quotidiennes, le service maintient de nombreux partenariats avec des services présents sur le territoire de la commune, tels que l'épicerie sociale AMPHORA, les asbl Solidarité Savoir et La Porte Verte (qui font régulièrement appel à Antenne J lorsque les travailleurs sociaux se trouvent confrontés à une demande juridique de la part de leurs usagers). Le service est également régulièrement en contact avec les services similaires des autres communes via la « plate-forme de prévention par le droit ». Par ailleurs, Antenne J continue de collaborer avec les autres services de MOVE asbl.

## Adaptation à la pandémie de COVID-19

En 2020, en raison de la crise sanitaire, le service Antenne J a dû s'adapter en supprimant les permanences sans rendez-vous pour ne recevoir les usagers que sur rendez-vous. Par ailleurs, pour les mêmes raisons, le service a dû adapter son offre pour mettre en place du télétravail.

## Conclusion et évaluation

Les travailleurs du service Antenne J continuent d'être les témoins impuissants de situations graves en matière de logement. C'est ainsi que le service estimait déjà en 2018, suite à la régionalisation de la législation en matière de bail, que les nouvelles dispositions ne résolvait pas le problème principal rencontré par le public, qui faisait toujours face à de nombreuses difficultés pour trouver un logement correct à un prix abordable.

En ce qui concerne les questions liées aux violences intrafamiliales, nous constatons la difficulté de repérer les situations problématiques. En effet, les usagers concernés ne sont pas toujours conscients de la réalité qu'ils vivent, ne nomment pas d'eux-mêmes leur vécu comme étant de la violence intrafamiliale et ne se considèrent pas comme victime ou auteur de violences. Sur ces matières, le service travaille en collaboration avec le S.C.A.V.

Enfin, les travailleurs constatent les conséquences problématiques du fait d'être considéré comme « cohabitant ». Dans certaines situations, les intéressés partagent des espaces communs avec d'autres personnes, mais sans régler les questions ménagères ensemble et sans former aucune communauté de vie. Or, ces personnes sont tout de même généralement considérées par les instances sociales comme étant cohabitantes. Elles ont du mal à faire valoir leurs droits au taux isolé au niveau du C.P.A.S., du chômage et de la mutuelle. Eu égard aux difficultés rencontrées par les usagers, la notion de « cohabitation » n'a pas été adaptée aux modes de vie et contraintes actuelles. Cette notion est variable en fonction des matières de droit auxquelles les intéressés peuvent être confrontés. Pour toutes ces raisons, il serait opportun d'individualiser les droits.

# Service Communal d'Accompagnement pour Personnes Incarcérées - SCAPI

Le SCAPI offre un accompagnement psychosocial ainsi qu'une aide à l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet d'insertion socio-professionnelle aux détenu(e)s et ex-détenu(e)s molenbeekoï(s).

Le service se veut gratuit et confidentiel, proposant une interface bienveillante entre l'univers carcéral, la société et les processus d'insertion. Les familles et proches des justiciables peuvent également être accueillis dans une dynamique d'écoute et de soutien.

## Les chiffres clés en 2020

En 2020, l'équipe a accompagné 95 bénéficiaires (détenus, ex-détenus et entourages confondus). La crise sanitaire a fortement impacté le déroulement habituel des accompagnements proposés (augmentation significative des entretiens téléphoniques et baisse des rendez-vous en présentiel). L'équipe a effectué 533 entretiens en présentiel et entre 300 et 400 entretiens à distance. Le nombre de nouvelles demandes d'aide psycho-sociale ont également été impactées : 20 en moins par rapport à 2019. (Voir analyse subjective dans le paragraphe évoquant la santé mentale)

## Les activités du Service

L'offre du service peut se décliner sous trois axes essentiels.

### L'axe pénitentiaire

Le SCAPI est, la plupart du temps, sollicité lors de la détention, à la demande du détenu. La forme que prend cet accompagnement psychosocial est souvent liée au parcours du justiciable et là où il en est dans sa peine. Le SCAPI est sollicité par les détenus pour les accompagner dans l'élaboration du « plan de reclassement » qu'ils doivent présenter dans le cadre de leur procédure de libération. Les démarches socio-professionnelles sont entamées intra-muros et s'effectuent plus concrètement lorsque le détenu obtient ses sorties et/ou congés pénitentiaires.

### L'axe post-pénitentiaire

L'équipe maintient le suivi psychologique et/ou social entamé en prison. Elle accompagne et soutient également toute personne qui a été confrontée au monde carcéral ou judiciaire. Les démarches s'effectuent au bureau lorsque le détenu est placé sous surveillance électronique, obtient des permissions de sorties, des congés pénitentiaires, la libération définitive ou conditionnelle.

Le suivi psychologique permet au justiciable d'avoir un lieu d'écoute et de soutien thérapeutique face au changement radical entre la réalité carcérale et l'équilibre social à (re)trouver au sein de la société. D'autre part, le suivi socio-administratif permet un soutien face aux difficultés administratives et sociales liées à la sortie de prison. L'équipe offre un cadre bienveillant pour aider à structurer les différentes démarches : régularisation des droits en matière de sécurité sociale/aide sociale, aide à la recherche d'une formation/d'un emploi, aide à la gestion du budget, orientation vers les services spécialisés en matière de logement, droit des étrangers, service juridique, etc.

La personne accompagnée peut également recevoir une aide pour clarifier son projet professionnel.

La rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation, la sensibilisation à l'outil informatique de base et la simulation d'entretien sont des outils utiles pour permettre à la personne de faire le point sur sa situation afin d'atteindre ses objectifs de vie. Tant au niveau psychologique que socio-professionnel, le service dénombre une part significative de personnes qui n'ont plus de « conditions de suivi » vis-à-vis de la justice mais continuent à nous solliciter pour des aides ponctuelles tout au long de leur vie post-pénitentiaire.

Pour cette année de référence, les T.A.P (Tribunaux d'application des peines) n'ont pas pu statuer sur d'éventuelles mesures d'élargissement de peine. Peu ou pas de permissions de sortie et congés pénitentiaires ont été octroyés pour permettre de préparer au mieux les projets post-incarcération. Le service a été confronté à la difficulté de proposer des perspectives de réinsertion (centres de formations à l'arrêt, dispensés à temps partiel, en visioconférence). Pour les bénéficiaires, la construction de leur projet professionnel a bien souvent été annihilée à court et moyen terme et les perspectives de réinsertion sont devenues encore plus complexes.

### L'axe entourage

Le service travaille également avec les familles des personnes justiciables. Un soutien psychologique peut s'avérer nécessaire tant pendant la période de détention, qu'après. En effet, l'incarcération d'un proche, mais aussi la transition que constitue par la suite sa libération, bouleverse le système familial dans son ensemble, suscitant beaucoup de stress chez chacun de ses membres. Ce type de soutien se fait sous forme d'entretiens individuels avec le membre de la famille qui en fait la demande. Le service offre également la possibilité d'un suivi « post-pénitentiaire » en couple ou en famille.

D'autres demandes émanant de proches et faisant l'objet d'entretiens plus ponctuels, sont d'ordre socio-administratives ou liées à des questionnements quant au fonctionnement du système judiciaire et carcéral.

En plus de son travail journalier, l'équipe participe à différentes coordinations du milieu carcéral :

- Le Groupe d'Aide Sociale (COCOM) qui regroupe des services externes d'accompagnement des détenu(e)s, ainsi que les Services Psycho-Sociaux faisant partie de l'Administration Pénitentiaire des prisons bruxelloises.
- La Permanence d'Accueil des Nouveaux Entrants/Maison d'arrêt (Saint-Gilles).
- La Fidex qui assure la coordination et la concertation des associations d'aide aux justiciables qui en sont membres. Le directeur de la seconde ligne est membre du C.A et de l'Assemblée générale.
- Pratiques Cliniques avec les Justiciables/ Ligue Bruxelloise de la Santé Mentale.

## Adaptation à la pandémie de COVID-19

En 2020, la crise sanitaire a empêché l'équipe de se déplacer pendant plusieurs mois au sein des prisons. En conséquence, les entretiens se sont déroulés par téléphone à l'initiative des détenus, en fonction de leur moyen financier. L'arrêt de toutes activités (sportives, travail en atelier, formations collectives et individuelles), l'impossibilité de visites familiales et des services externes comme le nôtre ont accentué l'isolement de ces personnes. Certains détenus, déjà en procédure de libération conditionnelle, ont pu bénéficier d'un « congé prolongé », dit « congé Covid ». Celui-ci s'est souvent avéré encore plus marginalisant : aucune ressource financière (la personne étant toujours considérée comme incarcérée), peu de possibilités de travail et de formation, pas ou peu d'accès aux services socio-administratifs. La période de ce congé n'étant pas comptabilisé dans la peine, cela a parfois été vécu comme du temps perdu dans le processus de réinsertion. Lors du confinement strict, l'équipe a dû adapter son approche thérapeutique en proposant, par téléphone, un soutien et une écoute à leurs bénéficiaires (axe post-pénitentiaire), parfois en grande détresse.

Précisons ici également que l'accompagnement avec l'entourage des personnes incarcérées a été marqué cette année par beaucoup d'incompréhension, d'angoisse, de colère et de frustration face aux mesures prises concernant leurs proches détenus (interdiction d'aller leur rendre visite, coupure des liens avec leurs enfants, etc.).

## Conclusion et évaluation

En ce qui concerne l'insertion socio-professionnelle, l'équipe rencontre un certains nombres de problèmes qui ne sont pas propres au fonctionnement du SCAPI : manque de place pour les justiciables dans les centres de formation (ex : une seule personne porteuse d'un bracelet électronique par session) ; Le niveau scolaire d'une grande partie des bénéficiaires sous la moyenne exigée par les centres de formations ; Une discordance entre la temporalité organisationnelle des centres de formation et les rythmes spécifiques du monde carcéral (la date d'entrée en formation ne correspond pas à la date de la probable libération). Toutefois, les Tribunaux d'Application des Peines tiennent compte de plus en plus de cette discordance et tentent de s'adapter. S'ajoute à cela la problématique de l'accès à l'emploi, renforcée par un casier judiciaire qui freine la plupart des employeurs. En raison de la crise sanitaire, nos bénéficiaires rencontrent des problèmes supplémentaires liés à leur insertion socio-professionnelle. Ainsi, les centres de formations, s'ils ne sont pas à l'arrêt, s'organisent à mi-temps (les places sont d'autant plus limitées pour les (ex)-détenus) et les cours organisés par visioconférence accentuent la fracture numérique que connaît notre public.

En ce qui concerne les problématiques socio-administratives et juridiques telles que le droit à l'aide sociale, le droit du bail et la sécurité sociale qui demandent des réponses plus pointues, nous collaborons avec Antenne J et l'Atelier des Droits Sociaux. Pour les détenus et leurs familles sans titre de séjour ou qui ont perdu ce titre suite à l'incarcération, l'équipe coopère avec le SAMPA ou l'asbl S.A.S.B qui se déplace en prison. Le détenu peut également faire appel à un avocat pro deo.

Le service constate une augmentation du nombre de personnes qui combinent plusieurs facteurs aggra-



vants : sans droit de séjour, sans domicile, sans famille, relevant de la santé mentale. Ce public est souvent « oublié » du système, car aucune perspective de pouvoir remplir des conditions de libération et d'insertion n'est envisageable en raison de l'absence de droit de séjour.

Notons que la situation sanitaire a accentué la précarité socio-administrative du public. La difficulté de pouvoir joindre les instances administratives publiques, les démarches mises en stand-by, les fermetures des bureaux, la priorité au numérique alors que les publics les plus fragilisés sont ceux qui y ont le moins accès, ont engendré une aggravation de la fracture sociale.

Beaucoup de personnes incarcérées ont des problèmes de santé mentale et/ou de toxicomanie. Ces problèmes doivent être traités avant l'insertion socioprofessionnelle. Là encore, le manque de structures adaptées à ce public est problématique : la majorité des centres thérapeutiques ne travaille pas avec des justiciables porteurs d'un bracelet électronique ou si la condition de libération est directement liée à une prise en charge par le centre. La crise sanitaire a eu comme conséquence la fermeture de certaines unités ainsi qu'une longue mise en attente pour une hospitalisation ou pour intégrer un centre. Pour l'année 2020, l'équipe constate qu'aucun projet de soins lié à la santé mentale et/ou la toxicomanie n'a pu aboutir. L'ambulatoire reste une alternative pertinente pour certains suivis. Le PONT (Accompagnement des usagers de drogues et de leur famille) reste le partenaire privilégié du SCAPI : réunions d'équipes hebdomadaires communes ; base de données commune ; accompagnements en binômes.

L'équipe relève également l'impact du « surconfinement » sur la santé mentale des détenus qui peut se traduire par une diminution des nouvelles demandes (s'agit-il de résignation, d'abandon de projet, sans élan?). Pour un certain nombre de détenus déjà accompagnés par le service, l'équipe constate des impacts psychologiques liés à la situation sanitaire comme de l'anxiété, des états dépressifs, des comportements plus agressifs, une augmentation de l'usage de drogue ou de médicaments, une augmentation des troubles du sommeil. La crise sanitaire a renforcé la fragilité déjà prégnante du public et d'avantage encore au niveau psychologique.

# Accompagnement des usagers de drogues et leur famille - Le Pont

Le service Le Pont est un service s'adressant à tout Molenbeekois (ou à toute personne socialisée sur Molenbeek) confronté à une consommation problématique de produits (alcool, drogues, médicaments), de jeux d'argent, d'usage Internet. Le service s'adresse tant aux consommateurs qu'à leur entourage. Il propose un accompagnement psychosocial au sein du service, dans les prisons (bruxelloises ou les prisons d'attache en province), à domicile ou sur les lieux de socialisation (rue, parcs, métro). Le service ne travaille que sous mandat des usagers. L'approche proposée par le service vise à informer, accompagner, aider, orienter les personnes toxicomanes (ou en état de dépendance aux jeux, à internet, etc.) et leurs proches tout en réfléchissant à la manière de limiter les conséquences néfastes pour le bien-être des personnes et les nuisances sociales pour les riverains des quartiers où ces phénomènes sont présents.

## Les chiffres clés en 2020

En 2020, 103 personnes (19 femmes et 84 hommes) ont été vues, hors personnes vues lors des maraudes, à l'exception d'un suivi très régulier accompagné en rue. 16/19 personnes de l'entourage sont des femmes. Il y a eu 25 nouvelles demandes. 30 personnes ont été vues en prison.

Nous avons réalisé 838 entretiens : 385 avec des usagers dans les locaux du service, 63 avec des membres de la famille et 351 entretiens en milieu pénitentiaire dont 249 en prison d'attache. 39 entretiens ont été effectués à domicile. Ajoutons à cela 15 accompagnements vers des centres de cure et de post cure.

## Les activités du Service

L'équipe est composée de deux psychologues d'orientation clinique, dont une d'orientation systémique. La complémentarité des travailleurs permet de répondre de manière la plus différenciée possible aux demandes. Le service travaille sur deux grands types d'approches : l'approche individuelle et familiale ainsi que l'approche collective et communautaire (groupe de parents).

### Approche individuelle

L'approche individuelle est basée sur le soutien et la prise en charge psychologique des usagers soit au sein du service, soit dans les prisons (bruxelloises ou les prisons d'attache en province) voire au domicile des usagers ou des familles.

### Approche communautaire : le groupe de parents

Le service développe un espace communautaire se concrétisant par un groupe de parents. À l'origine de la mise sur pied du groupe, le constat d'un père de famille en difficultés relationnelles avec plusieurs de ses fils consommateurs et délinquants. Ce père relevait le sentiment d'isolement et d'impuissance des parents envers les jeunes (dont leurs propres enfants) qui « faisaient leur loi au quartier ». D'autres parents pointaient ces mêmes difficultés dans le cadre d'entretiens individuels et familiaux. C'est dans ce cadre qu'il a été proposé d'organiser des moments de rencontres avec les parents. Le groupe s'est réuni pour la première fois en mars 2012 avec quatre parents.

Les parents ont défini eux-mêmes les objectifs qu'ils y entendent poursuivre :

- Mensuellement : « Vider son sac », partager son vécu et développer des liens d'entraide et de solidarité entre parents dont un ou plusieurs enfants est/sont aux prises avec la justice.
- Annuellement : inviter des professionnels de secteurs auxquels ils sont confrontés sans en comprendre les rouages ( justice, police, radicalisation, emploi, (sur)endettement, usage de produits stupéfiants et addiction, etc.)
- Organiser une sortie annuelle en groupe avec l'ensemble de leurs enfants : ceux qui leur posent problème et accaparent l'attention des parents ainsi que les autres enfants, souvent victimes collatérales (sorties au bowling, au théâtre, à la mer, etc.)

Le groupe de parents est exclusivement composé de mères et plus de la moitié de ces mères sont veuves. 2 pères de famille présentent des troubles psychiatriques majeurs. Les années précédentes, les pères et les jeunes, rejoignent le groupe à l'occasion des rencontres avec les professionnels et des sorties en famille.

### Résultats positifs de l'action :

En plus de pouvoir lâcher la pression, prendre du recul, partager et le plaisir de se retrouver, cette action permet une meilleure compréhension des difficultés des jeunes. Les mères sont mieux outillées pour faire face aux difficultés relationnelles avec leurs jeunes : meilleure connaissance des problématiques rencontrées, prise de distance et réflexion par rapport à leurs manières d'être avec leurs enfants. Il y a beaucoup de solidarité entre les mères qui récupèrent leur place dans l'espace public, ce que leurs enfants encouragent. En ce qui concerne les jeunes présentant des troubles psychiatriques avérés, les parents acquérant une meilleure connaissance de ces troubles sont plus adéquats dans leur relation avec eux.

En 2020, il y a eu 38 jeunes suivis de manière indirecte via le soutien à la parentalité de 12 mères.

**Point particulier : les détenus Deradex**

Chaque semaine, le service se rend à la prison d'Ittre pour y assurer un soutien psychologique de détenus molenbeekoïses consommateurs admissibles aux permissions de sortie afin d'y préparer leur sortie. Au sein de cette prison se trouve une section Deradex où des personnes condamnées pour faits de terrorisme sont détenues. Au lendemain des attentats de 2015 et 2016, les services subventionnés pour la prise en charge de cette problématique (CAPREV) n'étaient pas encore en service. La cellule de prévention du radicalisme violent de Molenbeek n'était pas présente dans les prisons à cette époque. Quatre détenus molenbeekoïses incarcérés en section Deradex ont fait appel au service Le Pont pour un accompagnement psychologique. Au vu de l'urgence de la demande, le service a accepté. L'accompagnement de ces détenus, anciens consommateurs, se poursuit en partenariat avec le CAPREV et les SAD (services d'aide aux détenus au sein de la prison).

**Adaptation à la pandémie de COVID-19****Approche individuelle**

En ce qui concerne les prises en charge dans les locaux de l'institution, à partir du 25 mai, chaque membre de l'équipe, avec nos collègues du SCAPI, se sont répartis les jours de présence. Le retour vers la normale s'est fait petit à petit. Aussi, le travail en prison qui constitue une part non-négligeable du travail de l'équipe n'a plus été possible de mars à mai. Les contacts avec les usagers incarcérés se sont limités à des échanges courriers et téléphoniques. Dès la réouverture des prisons, l'équipe y a repris les entretiens.

En 2020, l'équipe devait rejoindre la Permanence Accueil Nouveaux Entrants. Il s'agit, avec d'autres associations, de rencontrer tout entrant à la prison de Saint-Gilles pour lui présenter les différentes offres de service et lui expliquer la vie carcérale. Ceci est d'autant plus important pour les primo-incarcérés. Le service a commencé ces entretiens fin février et n'a pu le faire qu'une fois à cause de la fermeture des prisons en mars avec pour effet moins de nouvelles demandes des prisons bruxelloises.

La proportion d'entretiens effectués en milieu pénitentiaire a augmenté en 2020. De nombreux détenus n'ont pas pu bénéficier de congés, permissions de sortie, libération conditionnelle ou de surveillance électronique et l'équipe a dû se rendre davantage en prison. Les Maisons de Justice, pour la bonne exécution des libérations sous conditions, ont aussi adapté leur fonctionnement : les justiciables ne pouvaient plus nous voir dans le cadre de leurs guidances psychosociales imposées par la Justice. Cela ne leur a pas été préjudiciable. Ces suivis ont repris en présentiel à partir du 25 mai.

Pour les suivis hors prison, certains ont éprouvé de grandes difficultés, car les prises en charge médicales et psychosociales n'étaient plus possibles. Les entrées en cure de sevrage ont été postposées à une date inconnue. Le processus de sevrage en a été affecté, avec des rechutes parfois importantes. Le monde de la santé mentale a été fortement impacté par cette crise et les conséquences se font encore sentir aujourd'hui.

En ce qui concerne le partenariat avec les gardiens de la paix, il a été en parenthèse pendant le confinement, même si les gardiens ont continué à faire leur travail de prévention pendant cette période. Ce partenariat a repris fin mai, moins fréquemment. Il n'y a plus eu qu'une maraude par semaine effectuée alternativement sur deux zones (le Maritime et le Centre). Le service a accueilli deux stagiaires en 2020 qui se sont investis dans les maraudes. La seconde stagiaire a créé un flyer à destination des gardiens de la paix reprenant l'ensemble des services travaillant dans la rue.

Ces deux dernières années, il y a une présence accrue de consommateurs d'héroïne sans domicile fixe dans le quartier du centre historique. À la différence du public rencontré sur Ribaucourt (lieu de socialisation), les consommateurs dans le centre historique sont souvent isolés. Ici encore, le travail en réseau s'est avéré indispensable. La précarité multiple et l'état de santé déplorable de ces personnes révoltent les habitants. En 2020, les initiatives citoyennes se sont multipliées (réquisition de bâtiments vides, dons, distributions de repas). Les maraudes du service sont l'occasion d'aller à la rencontre de ces publics et de créer un lien à partir duquel certains se lancent dans un trajet de soins.

Aux côtés de ce public, des jeunes hommes en mal de projets se rassemblent en consommant du cannabis. Ces jeunes se lancent parfois dans la vente de produits aux consommateurs de rue. Le service s'adresse à eux de manière indirecte via leurs parents (voir action communautaire).

### **Approche communautaire**

Les réunions de groupe ont été suspendues dès mars 2020. Deux essais de rencontres virtuelles ont été menés en mai et juin 2020, sans succès : toutes les mères ne disposent pas de wifi ni d'ordinateur à la maison et impossibilité de libérer pleinement leur parole en présence de leurs enfants et conjoints. Il n'y a pas eu de rencontre avec des professionnels et la sortie à Paris a été annulée, journée où les familles devaient retrouver des familles roubaisiennes à l'occasion de l'exposé de la thèse de doctorat sur le décrochage scolaire du sociologue Christian Bell; ces familles ayant contribué activement aux travaux du doctorant pendant deux ans. Les rencontres mensuelles ont repris en septembre 2020.

Les mères relaient des relations extrêmement tendues avec leurs enfants : arrestations multiples (suivies parfois de perquisitions) pour non-respect des règles Covid, consommation sur la voie publique, vente de stupéfiants. Elles ont été confrontées à un sentiment de solitude et d'impuissance.

### **Conclusion et évaluation**

Il est à noter que travailler avec des consommateurs incarcérés, rester ouvert aux demandes des usagers sur le territoire communal, y compris les personnes dans la rue et offrir un soutien à l'entourage via des entretiens individuels et familiaux ou une action à visée collective et communautaire ne permet pas d'investir à sa juste valeur tous ces domaines avec un personnel comprenant 2 ETP.

# Autres services

L'asbl MOVE dispose d'autres services externes qui dépendent de la direction générale. Nous retrouvons le centre de vacances de Cornimont, situé à Bièvre dans la Province de Namur, ainsi que les deux salles de sport, situées à Molenbeek-Saint-Jean, la salle Decock et la salle de l'Intendant.

# Le centre de vacances Cornimont

Le centre de vacances Cornimont est une maison permettant d'accueillir un maximum de 50 résidents, située à Bièvre dans la Province de Namur. Le centre est accessible toute l'année, pour des séjours résidentiels, sportifs, éducatifs ou de formations.

Ce dispositif a pour objectif de réaliser un travail éducatif et de médiation à travers trois volets : vacances, classes vertes et chantiers et s'adresse à différentes catégories de participants selon les activités développées. Ce projet permet la découverte d'un environnement naturel au cœur de la ruralité et a également comme objectif l'inclusion des jeunes dans un environnement différent du milieu urbain de Bruxelles.

Le service est composé de deux personnes à temps plein, (un responsable et un gestionnaire) affectés à la maintenance, la logistique, la supervision de l'encadrement et le volet administratif du projet.

## Les chiffres clés en 2020

Le nombre de camps et le nombre de jeunes accueillis sont en forte baisse à cause de la pandémie. Nous n'avons donc pas pu répondre à une importante demande de séjours pour des groupes de toutes origines.

**4** camps  
de vacances

organisés en en 2020,  
contre 42 en 2019

**80** jeunes

accueillis en 2020  
contre 1060 jeunes en  
2019



## Les activités du Service

Le service travaille autour de trois volets : vacances, classes vertes et chantiers. Ils sont distincts, mais interdépendants.

### Le volet « vacances », 6-21 ans

Ce volet s'adresse aux enfants en séjour de vacances et aux adolescents, encadrés par des professionnels responsables de l'ensemble du groupe en séjour. Ces séjours leur permettent un apprentissage du vivre-ensemble, du respect des différences, de l'autre, de sa culture, de ses valeurs, de sa religion. Il s'agit également de partager une expérience de vie en groupe avec ses règles, ses limites et le sens de la collectivité. Cet apprentissage se fait également à travers la rencontre des populations ardennaises.

### Le volet « classes vertes », 8-18 ans

Ce volet s'adresse aux écoles qui souhaitent organiser leurs classes vertes dans notre centre. À travers ce biais, nous proposons d'approcher la scolarité différemment en apprenant à connaître l'Autre et respecter ses différences. De plus, les rencontres avec les habitants du village offrent la possibilité d'échanges enrichissants (découverte des professions, d'us et coutumes et d'histoires locales).

### Le volet « chantiers », dès 12 ans

Ce volet s'adresse aux jeunes molenbeekois ayant besoin de poser des actes positifs, afin de se sentir reconnus aux yeux des adultes et de devenir un modèle d'identification pour les plus jeunes.

Ce volet a également un grand impact sur les jeunes et enfants impliqués dans les deux autres volets, car les jeunes participants aux chantiers montrent un exemple participatif auquel les plus jeunes peuvent s'identifier.

En 2020, l'équipe a mené des travaux de rénovation et d'entretien de la maison et des abords. Nous avons également monté et disposé une nouvelle literie.



## Adaptation à la pandémie de COVID-19

En 2020, en raison de la pandémie, le Centre Cornimont n'a pas fonctionné de manière « normale » et n'a accueilli que très peu de jeunes.

La remise en état des sanitaires par le groupe chantier a été rendu impossible par manque de jeunes participants. En ce qui concerne les classes vertes, nous avons pris contact avec de nombreuses directions, mais la crise et ses directives ont rendu impossible les séjours de classes vertes. Dès que possible, nous re-proposerons aux écoles de participer à des séjours « classes vertes » qui pourraient être un moyen de se réunir et de reformer des liens entre élèves et corps enseignant après cette année de difficile.

## Conclusion et évaluation

Nous souhaitons intensifier la collaboration avec nos partenaires en interne (TSR, MQs, écoles de devoirs, etc.) afin de soutenir les démarches de ces services pour venir en aide aux « jeunes difficiles » pour permettre ainsi par des séjours de resocialisation d'apporter un coaching plus approprié à ces jeunes en décrochage. Cornimont pourrait, pendant des périodes plus calmes, accueillir d'avantage ce genre d'initiatives. Rappelons que la participation des jeunes bénévoles à la vie du Centre a joué un rôle important dans leur insertion sociale. Ceux qui ont aidé à la logistique lors des séjours ou aux travaux d'entretien du bâtiment ont presque tous atteint des résultats positifs d'intégration dans la société par la suite.



# Les salles polyvalentes de sport Decock et l'Intendant

L'équipe des Gestionnaires de salle est composée de 10 personnes (9,5 ETP) qui gère deux sites sportifs : les salles Decock et Intendant. Leur mission principale consiste en un travail de proximité avec les usagers de ces salles et plus largement avec l'ensemble des habitants du quartier. Ils accueillent, centralisent les entrées et sorties, veillent au bon déroulement des activités et au respect des infrastructures et diverses installations. La dimension socio-éducative est une des composantes transversales de leur approche.

À l'exception des vacances de printemps, d'été et d'hiver, les salles fonctionnent 7j/7, de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 10h à 18h les samedis et dimanches. Durant les vacances d'été, les salles sont ouvertes du lundi au vendredi de 10h à 18h. Elles accueillent différents types de groupe :

- Les jeunes directement encadrés par des travailleurs de notre ASBL ;
- Des écoles ;
- Des ASBL ou autres associations ;
- Des groupes auto constitués.

## Les chiffres clés en 2020

En 2020, nous avons accueilli 12.712 personnes dans nos salles de sport, ce qui correspond à moins de la moitié du nombre habituel de présences sur une année.

Au niveau des groupes accueillis :

- Groupes de MOVE asbl (Maisons de quartier, Maisons communautaires, travailleurs sociaux de rue) : Salle Decock : 11 + Salle de l'Intendant : 13. Total = 24
- Ecoles (groupes) : Salle Decock : 9 + Salle de l'Intendant : 20. Total = 29
- ASBL/Associations : Salle Decock : 9 + Salle de l'Intendant : 6. Total = 15
- Groupes auto constitués : Salle Decock : 15 + Salle de l'Intendant : 21. Total = 36

Concernant les stages, malgré les difficultés liées à l'organisation de ceux-ci en période COVID, nous avons organisé 3 stages (3\* 1 semaine) dans les deux salles de sport.

## 2020

Durant l'année 2020, le COVID-19 a bouleversé le fonctionnement des deux salles. Celles-ci ont été fermées le 13 mars jusque fin juin pour l'ensemble des usagers. Elles ont ré-ouvert durant les mois d'été et de septembre et lorsque la seconde vague est arrivée, seuls les enfants de -13 ans étaient autorisés à utiliser les différentes salles de sport.

Durant la 1ère fermeture, les salles ont servi de lieu de distribution de masques pour la population molenbeekoise. Les gestionnaires des salles ont participé à cette distribution avec leurs collègues de l'ASBL. Par ailleurs, la salle de sport Decock a également servi, durant cette même période, de lieu de distribution de colis alimentaires 7j/7. Là aussi, les gestionnaires ont été associés à cette opération. La salle de sport a servi à distribué plus de 400 colis alimentaires/jours pendant plus de 3 mois.

En mai 2020, certains jeunes et moins jeunes du quartier Maritime ont demandé à nous rencontrer, car ils estimaient que dans le cadre de l'occupation de la salle de l'Intendant, ils ne disposaient pas assez d'heures. Nous avons tenu compte de leur demande dans l'organisation des plannings 2021-2022.

Lorsque la salle a pu réouvrir en juillet et compte tenu que les voyages à l'étranger étaient fortement déconseillés, nous avons eu une demande plus importante d'utilisation des 2 salles que les années précédentes. Nous avons également profité de cette période plus calme pour ré-aménager la salle de boxe au second étage à l'Intendant. Ce sont les groupes qui occupent la salle qui se sont chargés d'effectuer les embellissements. Ils ont également participé au choix du matériel de boxe.

Au niveau de la satisfaction des usagers, compte tenu que les adolescents n'ont pu pratiquer du sport que très rarement durant l'année 2020, les gestionnaires ont été confrontés à la frustration des jeunes et moins jeunes qui ne pouvaient plus pratiquer de sport en indoor et ce d'autant plus que la salle de l'Intendant dispose d'une salle de boxe très prisée par nos publics.

## Conclusion et évaluation

Avec cette crise, nous avons pu sentir le rôle essentiel que les salles de sports jouent auprès de notre public en leur offrant des espaces sportifs de qualité. Il n'a pas été facile d'expliquer aux différents bénéficiaires les nombreux changements dans le cadre des protocoles de l'ADEPS en matière de pratiques sportives en Indoor.

# Conclusion

À travers ce rapport, nous avons présenté l'ensemble des services et projets menés par notre association. Ces derniers sont nombreux et diversifiés et sont essentiels pour améliorer le vivre et le faire ensemble au sein de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean. Cette année particulière a démontré la place importante que tenait notre association. Et bien que la situation ait été compliquée pour tous, nos travailleurs ont su s'adapter pour continuer à soutenir nos publics et les accompagner dans cette période. Nous tenons à saluer leur travail et dévouement et nous remercions l'ensemble de nos collaborateurs qui s'investissent quotidiennement dans la réalisation de leurs missions, dans un contexte qui n'est déjà pas facile en temps normal et qui l'a été encore plus en 2020.

Avant de vous faire part de nos craintes pour l'avenir, il est important de rappeler que MOVE est une association qui s'adresse à toutes et tous : enfants, adolescents, jeunes gens, adultes, parents, etc. Nous désirons aussi mettre en avant la nécessité de poursuivre nos efforts pour toucher les publics dits « invisibles » et dépasser le bouche-à-oreille pour entrer en contact avec eux et offrir une communication adaptée à ces publics.

L'année 2021 et les suivantes suscitent de nombreuses craintes, au sein de l'association et pour nos publics, concernant les subsides dont nous bénéficions. Aurons-nous les mêmes montants ? Y aura-t-il des coupes budgétaires dans les plus hautes sphères pour faire face à la crise économique ? Cela sera un défi à court et à moyen terme, car s'il y a des coupes dans certaines subventions, qui en payera le prix ?

2020 aura donc été une année compliquée pour nos collaborateurs et pour nos publics. En plus de la précarisation de plus en plus importante de nos usagers, nous remarquons qu'ils sont touchés par la fracture numérique. En effet, pour s'adapter à la situation exceptionnelle, la plupart de nos services se sont tournés vers le numérique pour pouvoir assurer des permanences. Malheureusement, une grande partie de nos publics n'est pas à l'aise avec les nouvelles technologies et n'a pas toujours les équipements nécessaires à disposition (pas d'ordinateur, mauvaise connexion internet, un appareil pour toute la famille, etc.). Nous notons également une augmentation importante des décrochages multiples chez les jeunes à cause du confinement, du manque d'activités et de contacts sociaux. Peu ou pas d'outils numériques à disposition ont ajouté à ce décrochage. La crise sanitaire a eu des conséquences importantes sur la santé mentale du public, renforçant son isolement. Les professionnels du secteur s'accordent également pour affirmer qu'il y a eu une augmentation des violences intrafamiliales. La zone de Police Nord-Ouest n'a pas constaté cette augmentation, mais cela peut s'expliquer par la diminution à la propension à porter plainte durant la période de confinement. En plus de la crise sanitaire, nous remarquons également une certaine restriction des libertés et accès à certains services comme la poste ou les banques, ce qui précarise encore plus nos usagers.

Cette année, nos services ont eu beaucoup de mal à contacter certains services communaux, régionaux et fédéraux comme le CPAS, l'administration communale ou la FWB. Ils se sont d'ailleurs souvent retrouvés à faire ce travail par eux-mêmes. Ce manque de disponibilité a grandement impacté nos collaborateurs et nos usagers dans l'avancement de leurs dossiers.

Notre défi, aujourd'hui, est de soutenir ce public, encore plus en difficulté qu'avant, mais aussi de toucher les personnes qui n'ont plus pris contact avec nos services pendant cette période difficile.

Pour pouvoir continuer notre travail et accompagner nos usagers face à cette précarité grandissante, nous aurons besoin à moyen et à long terme de budgets plus conséquents pour faire face aux problèmes sociaux que cette crise engendre. Nous appelons donc au renforcement des politiques sociales pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire, la crise économique et la crise sociale.

**MOVE asbl - Molenbeek Vivre Ensemble**

15 rue Comte de Flandre  
1080 Molenbeek-Saint-Jean

[info@move.brussels](mailto:info@move.brussels)

02 422 06 11